



Rapport sur les conditions de vie des aînés
d'Abitibi-Témiscamingue

Présenté dans le cadre d'une conférence de
presse à Rouyn-Noranda le 6 mars 2025.



Table des matières

Table des matières.....	2
Mot du député.....	3
Mot du comité aviseur aînés	4
Méthodologie	5
Portrait statistique des aînés de l’Abitibi-Témiscamingue	6
Liste des demandes des aînés	7
Demande 1 : Accroître la visibilité et l’accès aux services disponibles pour les aînés	7
Demande 2 : Accroître le revenu des aînés	8
Demande 3 : Adapter les conditions de travail et les mesures fiscales.....	9
Demande 4 : Améliorer les services pour les proches aidants	9
Demande 5 : Améliorer les infrastructures publiques et privées.....	10
Demande 6 : Améliorer les services de transport	10
Demande 7 : Améliorer les services de santé et sociaux de proximité	11
Demande 8 : Briser l’isolement des personnes âgées.....	12
Demande 9 : Favoriser le bénévolat auprès des personnes âgées.....	12
Demande 10 : Augmenter le soutien au logement	12
Demande 11 : Renforcer la culture et le patrimoine anicinabe	14
Demande 12 : Augmenter le financement communautaire.....	14
Demande 13 : Redécentraliser les décisions, des services et du financement	15
Demande 14 : Simplifier les démarches administratives	15
Liste des témoignages	16
Amos.....	16
Authier-Nord.....	23
Barraute	33
Beaudry	40
La Sarre	59
Pikogan	67
Rouyn-Noranda.....	77
Sainte-Germaine-Boulé	83
Ville-Marie	89

Mot du député

En tant que député régional d'Abitibi-Témiscamingue, il était important pour moi d'aller sur le terrain pour aller à la rencontre des personnes âgées de notre circonscription. Ce rapport aujourd'hui est le fruit de ce que nous avons entendu aux quatre coins de la région par des rencontres individuelles, de groupes et de dix consultations publiques.

L'Abitibi-Témiscamingue a été au cœur de leur vie. Ces pionnières et pionniers ont contribué à construire les villes et villages de notre région. Ils ont débroussaillé les terres, couper les arbres, construit pierre par pierre l'Abitibi-Témiscamingue d'aujourd'hui. Nous avons un devoir envers ces personnes pour leur offrir une retraite et une qualité de vie décente. J'ai ressenti, chez elles, le besoin d'avoir accès à un meilleur revenu, une volonté d'obtenir des services de proximité et de pouvoir continuer de vieillir chez elles, dans leur communauté. Il va de soi que j'ai entendu aussi de la détresse et des cris du cœur que je me devais d'amplifier la portée.

Aujourd'hui, nous ne pouvons parler d'occupation du territoire sans avoir les services nécessaires. Plusieurs des enjeux sur lesquels les personnes âgées se sont exprimées touchent toutes les classes de la société. La volonté d'avoir accès à des services de transport en milieu rural est immanquablement un geste important. La volonté d'avoir accès à des infrastructures récréatives, sportives et de plein air améliore concrètement la qualité de vie de plusieurs d'entre nous. De plus, améliorer l'accès à des activités culturelles profitera à nos artistes régionaux et québécois. Bref, nous sommes conscients que certains de ses enjeux dépassent largement le cadre de la vie d'une seule personne, mais ils touchent l'amélioration des conditions de vie dans nos milieux respectifs.

En terminant, je tiens à remercier le travail de mon comité aviseur âgés qui a travaillé à mes côtés durant ces consultations publiques. Je remercie aussi chaque personne qui a pris le temps de prendre la parole. Je pense que, aujourd'hui, avec les réseaux sociaux, nous oublions quelquefois que la chose la plus importante que nous pouvons faire, c'est de se rencontrer et de s'écouter. En espérant que ce rapport contribuera à briser le statut quo.

Merci à mon équipe, spécialement à Mishka, Jean-François et Christian, et longue vie!



Sébastien Lemire

Député d'Abitibi-Témiscamingue

Mot du comité aviseur aînés

Faire rayonner la communauté aînée de notre région

Lorsque mon député, Sébastien Lemire du Bloc Québécois, à annoncer son intérêt de mettre sur pied un comité consultatif des aînées et aînés pour notre circonscription de l'Abitibi-Témiscamingue, cela m'a immédiatement interpellé étant moi-même un aîné. Retraité n'est pas pour moi une fin en soi, mais une continuité de ma vie active hors du marché du travail. Pour moi, agir pour les personnes aînées est une question d'humanité, d'équité, de respect et de justice.

Comment y parvenir ?

Nous devons prendre conscience de notre contribution à la société à laquelle nous appartenons. Certes, l'État providence que nous avons espéré mettre en place pour le bien de toutes les générations est en piètre état en 2025. Je ne suis pas de ceux qui abdiquent si facilement. Je demeure convaincu qu'en regardant vers l'avenir avec conviction, nous pouvons rétablir un juste équilibre pour le bien commun.

La résultante

Une des conclusions importantes que je tire est l'importance de la tenue d'un forum régional pour les personnes aînées. Je sais que nous pourrions le réaliser avec l'aide de mon député fédéral, monsieur Sébastien Lemire.

Ce serait un espace démocratique où se rencontreraient plusieurs idées à mettre en œuvre. Et surtout en actions. Pour s'élever au-dessus de toute partisanerie politique (fédéral, provincial, municipal), communautaire ou autre. Et agir comme instrument de médiation qui aide et mobilise les différentes parties à trouver des solutions satisfaisantes pour tous.

Ma flamme est toujours aussi vivante. J'exige, en tant qu'aîné, du respect, de la reconnaissance et de l'écoute, pour moi et tous les autres aînés où que nous soyons sur le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Nous refusons d'être infantilisés, d'être isolés, d'être déracinés et nous rejetons toute forme d'âgisme.

Nous exigeons d'être partie prenante de toutes décisions prises à notre égard.

Nous exigeons de faire partie de la solution.

Gérard Thomas

Membre du comité aviseur aîné

Méthodologie

Dans le cadre d'une démarche visant à mieux comprendre et représenter les préoccupations des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue, le député d'Abitibi-Témiscamingue, Sébastien Lemire, a entrepris au printemps 2023 des assemblées publiques de consultation auprès des personnes âgées de la circonscription. Cette initiative a permis de recueillir des témoignages authentiques sur les enjeux qui touchent directement les personnes aînées.

Les assemblées publiques de consultation se sont déroulées dans 10 villes et quartier, villages et communauté autochtone de l'Abitibi-Témiscamingue, soit Amos, Authier-Nord, Barraute, Beaudry, La Sarre, Rouyn-Noranda, Sainte-Germaine-Boulé, Témiscaming et Ville-Marie ainsi que la Première Nation Abitibiwinni de Pikogan, afin d'assurer une représentativité régionale diversifiée. Ces lieux ont été choisis en tenant compte de la diversité géographique et socioculturelle du territoire, permettant ainsi de refléter une variété de réalités vécues par des centaines d'aînés.

Le député Sébastien Lemire et son équipe se sont déplacés dans ces différentes localités pour rencontrer directement les personnes âgées et leur offrir un espace où elles pouvaient s'exprimer librement sur tous les enjeux qui les concernent. Ces rencontres ont pris la forme de discussions ouvertes, inclusives et respectueuses, de témoignages, de prises de position, de suggestions, de solutions des plus diverses.

Afin de préserver l'intégrité des propos recueillis, tous les témoignages ont été enregistrés avec le consentement des participants et retranscrits intégralement en retirant toutefois les noms afin de préserver l'anonymat des participants. Cette approche garantit que chaque personne consultée soit entendue avec exactitude et que ses propos soient fidèlement retransmis, sans interprétation ou modification.

À partir des transcriptions, une analyse qualitative des témoignages a été réalisée afin d'identifier les principaux enjeux soulevés. Cette analyse a permis de dresser une liste détaillée des demandes et arguments exprimés par les aînés en mettant en lumière les préoccupations récurrentes ainsi que les propositions concrètes formulées par les participants.

En procédant ainsi, l'objectif été à la fois de veiller à ce que ce rapport soit transparent, inclusif et respectueux des paroles des aînés ainsi que d'assurer une analyse rigoureuse des enjeux soulevés.

Notons qu'un problème technique a empêché l'enregistrement de la consultation publique de Témiscaming, mais que les propos notés ont été tenus en compte dans l'élaboration du rapport, soit le financement des projets de logements destinés aux personnes aînées.

Portrait statistique des aînés de l'Abitibi-Témiscamingue

Le phénomène du vieillissement de la population n'épargne pas l'Abitibi-Témiscamingue. Selon le dernier recensement, 30 837 personnes, soit 20,8% de la population, étaient âgées de 65 ans et plus. De ce nombre, 370 sont issues de l'immigration, la majorité de nationalité européenne, et 585 étaient membres des Premières Nations.

Un fait important est que 60% des aînés ont entre 65 ans et 74 ans et sont donc touchés, au moment d'écrire ces lignes, par la demande du Bloc Québécois de hausser la pension de la sécurité de la vieillesse pour mettre un terme à la discrimination basée sur l'âge. Rappelons qu'un aîné obtient, à 75 ans, une bonification de 10% de sa pension.

Notons aussi que, au Québec, un aîné sur cinq est proche aidant. La majorité du temps, le bénéficiaire est un partenaire de vie.

Le sentiment d'appartenance à leur milieu est aussi très présent chez les aînés vivant en milieu rural. 78% d'entre eux le caractérise de fort ou très fort. Ces aînés vivent aussi principalement dans les MRC du Témiscamingue, d'Abitibi-Ouest et d'Abitibi.

Actuellement, le taux d'emploi des aînés est de 11,2%. Les aînés optent majoritairement pour un travail à temps partiel et travaillent environ 33 semaines par année.

Il faut aussi spécifier que 38% des personnes âgées de la région n'ont pas de diplôme ou qualification. La situation s'améliore tranquillement, alors que le nombre d'aînés ayant au moins un diplôme d'études secondaires est passé de 13% en 2006 à 26% en 2021. Les aînés ayant un diplôme universitaire ne sont que 8% de cette population.

Les femmes âgées, plus à risque pour la pauvreté

Le revenu moyen des personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue est actuellement de 36 200\$ contrairement à une moyenne provinciale de 40 960\$, une différence de près de 4 000\$. En 2021, une personne âgée sur quatre vivait sous le seuil de la pauvreté.

Cette situation touche particulièrement les femmes. La différence de revenus entre les hommes et les femmes en Abitibi-Témiscamingue est frappante. En effet, les hommes obtiennent près de 13 000\$ de plus que les femmes. Le revenu des hommes est de 42 560\$ contrairement à 29 720 \$ pour les femmes. Cela explique aussi pourquoi les femmes dépendent à 58% des transferts gouvernementaux contrairement à 47% de leurs acolytes masculins. Cet état de fait se reflète aussi dans les sommes octroyées par le Régime des rentes du Québec alors que les hommes obtiennent un chèque de 646\$ contrairement à 398\$ pour les femmes.

Des aînés toujours propriétaires

Les personnes âgées d'Abitibi-Témiscamingue sont toujours grandement propriétaires. En 2021, 65,8% d'entre eux sont toujours propriétaires de leur demeure.

Notons aussi que 11% des aînés vivent dans une résidence collective actuellement. Le loyer moyen en 2018 de ce type d'établissement était de 1 865\$, une augmentation d'environ 350 dollars par rapport à 2014. Une situation qui touche cependant beaucoup plus les femmes. En effet, 32% des âgées vivent seules.

Liste des demandes des aînés

Demande 1 : Accroître la visibilité et l'accès aux services disponibles pour les aînés

- a) Développer un centre de services dédié aux personnes âgées pour répondre à leurs différents besoins.

DÉMUNIS FACE AUX DÉMARCHES ADMINISTRATIVES – Puisque la diminution des services de proximité, comme ceux de Service Canada, rend difficile l'accès aux services généraux, spécifiques et spécialisés, laissant les aînés démunis face à des démarches administratives complexes.

DE MEILLEURS SERVICES S'IMPOSENT – Puisqu'il y a une croissance démographique des personnes âgées en Abitibi-Témiscamingue, les aînés ont exprimé vouloir une organisation plus efficiente des services qui leurs sont dédiés afin de répondre rapidement à leurs besoins.

ACCESSIBILITÉ NUMÉRIQUE DIFFICILE – Puisque de nombreux aînés ne maîtrisent pas suffisamment les technologies numériques et qu'ils ont exprimé des difficultés liées à l'accessibilité numérique – de s'inscrire à Mon dossier Service Canada (MDSC) et de l'utiliser, par exemple –, les aînés ressentent un sentiment d'exclusion face aux services auxquels ils ont droit ainsi qu'un besoin de bénéficier de certains aides pour une déclaration de revenus, une demande pour le Supplément de revenu garanti (SRG), pour remplir des formulaires diverses, pour les comptes en ligne, etc.

SENTIMENT DE SÉCURITÉ ET DE SOUTIEN – Puisque les aînés ont exprimé vivre des difficultés d'accès aux services par voie numérique ou téléphonique ainsi que d'obtenir un accompagnement adapté à leurs besoins auprès des instances gouvernementales et autres organismes publics, un service téléphonique de renseignement généraux, simplifiée et dédiée uniquement aux aînés, pourrait les aider à obtenir rapidement les services nécessaires en réduisant la complexité des procédures et en renforçant leur sentiment de sécurité et de soutien social.

SERVICES PRÉSENTIELS ET DOCUMENTS PAPIER – Puisque les aînés ont exprimé le désir de conserver des services en présentiel et des documents papier représentant encore pour eux le moyen le plus efficace de partager des renseignements.

PROBLÈMES DE COORDINATIONS ET DE COMMUNICATIONS – Puisque la séparation administrative entre les ministères, les agences gouvernementales et autres services publics entraîne des problèmes de coordinations et de communications, les aînés expriment des frustrations face à de longues démarches et complexes, des décisions incohérentes et des solutions inefficaces.

MULTIPLE ET CHAOTIQUE – Puisque la multiplicité des ministères et des organismes communautaires et sociaux ainsi que les mises à jour des programmes de financements et de subventions offerts rendent chaotique l'accessibilité aux services et aux aides disponibles pour les aînés.

POSSIBILITÉ DE DÉNONCER – Puisqu'il faut avoir la possibilité de dénoncer ce qu'un fonctionnaire a pu négliger et que les aînés souhaitent disposer d'un endroit où ils sont capables d'expliquer leur situation vécue au municipal, au Québec ou au fédéral.

EXAMINATION DES PLAINTES ET FAIRE DES RECOMMANDATIONS - Puisqu'un représentant indépendant pourrait recueillir et adresser les plaintes des aînés vis-à-vis des services fédéraux, provinciaux et municipaux, examiner les plaintes d'une manière juste et transparente, résoudre des situations problématiques et faire des recommandations pour sensibiliser les décideurs et la population afin d'améliorer les services de santé et sociaux.

RECOURS CONFIDENTIEL - Puisque les aînés sont souvent victimes de maltraitance et d'abus financier et craignent les représailles ou l'abandon, un représentant indépendant offre un recours confidentiel et impartial pour obtenir de l'aide et signaler les abus.

- b) Encourager les institutions et les organismes communautaires et sociaux à rencontrer les personnes âgées dans leurs organisations et à collaborer avec elles pour orchestrer différentes campagnes de sensibilisation.

ALLER À LA RENCONTRE DES AÎNÉS – Puisque tisser des liens sincères et durables avec les personnes âgées renforce la solidarité intergénérationnelle et valorise la contribution des aînés, les institutions et les organismes communautaires et sociaux doivent rencontrer les personnes âgées au sein même de leurs organisations, de leurs lieux de vie collectives, tels que les clubs de l'Âge d'Or, ce qui est la meilleure façon de dynamiser la participation des aînés et favoriser un vieillissement actif.

REGROUPER LES ACTEURS DU MILIEU - Puisque la concertation auprès des aînés permettrait de regrouper différents acteurs pour mieux identifier et adresser les besoins des aînés, renforçant ainsi la collaboration entre les organismes de santé et communautaires.

CHANGEMENT DE CULTURE - Puisque des campagnes de sensibilisation – nationales et communautaires – sur des difficultés rencontrées au quotidien ainsi que des situations de détresse que vivent les aînés, provoqueraient un changement de culture pouvant renforcer l'entraide entre les générations et accroître la bienveillance et la bienveillance envers les aînés.

AMPLIFIER LA VOIX DES AÎNÉS – Puisqu'un renforcement des réseaux de communication locaux – médias, babillards communautaires, réseaux sociaux, etc. – pour les aînés permettrait de mieux coordonner les réunions communautaires, les actions d'entraide par et pour les aînés ainsi que d'amplifier la voix des aînés pour exprimer leurs besoins et défendre leurs droits.

Demande 2 : Accroître le revenu des aînés

- a) Augmenter le Supplément de revenu garanti (SRG) et la Pension de la sécurité de la vieillesse pour les personnes âgées.

POUR ASSURER UNE VIE DIGNE – Puisque les aînés expriment le besoin d'une pension suffisante pour couvrir les coûts de la vie et assurer une vie digne, surtout dans un contexte d'inflation et de hausse des loyers.

DÉGRADATION DE LA QUALITÉ DE VIE – Puisque les pensions insuffisantes poussent certaines personnes âgées à renoncer à des besoins et des services, ce qui peut entraîner une dégradation de leur qualité de vie.

INDICE DE QUALITÉ DE VIE – Puisque les pensions sont un revenu névralgique, ils devraient être ajustées en fonction d'un indice de qualité de vie protégeant le pouvoir d'achat des aînés.

- b) Assouplir les conditions d'éligibilité au Supplément de revenu garanti (SRG) pour les personnes âgées.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ TROP RESTRICTIVES – Puisque les conditions d'éligibilité au Supplément de revenu garanti (SRG) sont jugées trop restrictives (seuil de revenu trop bas, conditions de résidence strictes) et inadaptées aux réalités économiques (pénalités sur d'autres revenus, inflations, etc.) rendant ce soutien financier inaccessible ou insuffisant pour des aînés ayant un revenu faible.

- c) Assouplir les conditions d'éligibilité aux crédits d'impôt.

DES CRÉDITS D'IMPÔTS QUI PROFITENT DAVANTAGE AUX REVENUS ÉLEVÉS – Puisque les crédits d'impôt, particulièrement les non-remboursables, profitent davantage à ceux qui ont des revenus élevés, ils ne répondent donc pas aux besoins des retraités aux revenus modestes.

AIDES DIRECTES À PRIVILÉGIER - Puisque les crédits d'impôt sont moins efficaces pour aider les aînés à faible revenu que des aides directes comme une augmentations du Supplément de revenu garanti ou de la Pension de la sécurité de la vieillesse.

APPLICATION POUR TOUS - Puisque le crédit d'impôt pour le maintien à domicile est utile, il serait nécessaire qu'il s'applique à plus de personnes possibles afin d'encourager davantage d'aînés à rester chez eux.

Demande 3 : Adapter les conditions de travail et les mesures fiscales

- a) Offrir des conditions de travail et des mesures fiscales intéressantes pour conserver les personnes éligibles à la retraite plus longtemps sur le marché du travail.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET MESURES FISCALES INADAPTÉES – Puisque les aînés expriment un désir de continuer à travailler à temps plein ou à temps partiel, ils dénoncent les conditions de travail (horaires de travail, discrimination, etc.) et les mesures fiscales actuelles (impôts, placements, etc.) inadaptées, peu avantageuses et inefficaces pour les encourager à demeurer ou à retourner sur le marché du travail.

AVANTAGES DE TRAVAILLER APRÈS 65 ANS – Puisque travailler après 65 ans et augmenter leurs revenus permettrait d'améliorer leur qualité de vie, de réduire leur isolement et leur inactivité, d'améliorer à la fois leur santé physique et mentale et réduire des dépenses de services de santé et sociaux à long terme.

DÉPART DES TRAVAILLEURS EXPÉRIMENTÉS – Puisque le départ massif de travailleurs expérimentés a réduit les expertises disponibles sur le marché du travail et a accentué les effets négatifs de la pénurie de main-d'œuvre.

Demande 4 : Améliorer les services pour les proches aidants

- a) Développer une ressource communautaire regroupant des ressources et services divers et adaptés, aux besoins des proches aidants pendant son implication auprès d'un proche et après le décès du proche.

AIDES PSYCHOLOGIQUES – Puisque s'occuper d'un proche qui est malade ou mourant peut causer des sentiments profonds de tristesse, de culpabilité, de deuil, des épuisements psychologique et émotionnel, des troubles anxieux et dépressifs ainsi qu'un isolement social et une perte d'identité, c'est pourquoi les proches aidants ont besoin d'une aide psychologique pendant leur implication auprès du proche malade ou mourant en visant la reconstruction personnelle ainsi que le retour à une vie sociale après la mort de cette personne.

SERVICES DE RÉPIT – Puisqu'une plus grande flexibilité dans les services de répit destinés aux proches aidants les aiderait à mieux planifier leurs activités quotidiennes ou à réagir rapidement en cas de situations inattendues, cela contribuerait à améliorer la qualité des soins et à préserver des relations positives entre le proche aidant, le proche aidé ainsi que les représentants des services de santé et sociaux.

RESSOURCE COMMUNAUTAIRE – Puisqu'une ressource communautaire – espace commun – regroupant des ressources humaines, informationnelles, matérielles et financières permettrait de stimuler la collaboration, de faciliter la communication, d'accroître les échanges de connaissances et de meilleures pratiques entre les représentants des services de santé et sociaux ainsi que ceux des organismes communautaires, ce qui faciliterait l'accès aux ressources diverses, aux formations, au soutien et aux espaces de répit destinés aux proches aidants afin qu'ils puissent mieux accompagner leurs proches ainsi que d'alléger la charge physique, psychologique et financière.

- b) Améliorer l'assurance-emploi pour reconnaître le travail des proches aidants qui quittent leur emploi pour prendre soin d'un proche.

SÉCURITÉ FINANCIÈRE TEMPORAIRE – Puisque le travail des proches aidants n'est généralement pas rémunéré, le devenir exige généralement de quitter son emploi, de se placer dans une précarité financière, de nuire à sa carrière ainsi qu'à son épargne-retraite, c'est pourquoi une assurance-emploi adaptée pourrait offrir aux proches aidants une sécurité financière temporaire pour se concentrer sur les soins d'un proche en minimisant le sentiment de sacrifier une part de sa carrière et de sa retraite.

QUITTER LEUR EMPLOI – Puisque les proches aidants reçoivent peu de soutien financier, ce qui les empêche généralement de quitter leur emploi pour aider leurs proches.

AIDES D'UNE VALEUR INESTIMABLE – Puisque les aides offertes par un proche aidant ont une valeur inestimable aux yeux du proche aidé et qu'elles sont moins coûteuses que celles fournies par les établissements publics, elles permettent de réduire les pressions sur le système de santé et les services sociaux.

Demande 5 : Améliorer les infrastructures publiques et privées

- a) Investir dans les infrastructures récréatives, sportives et de plein air pour s'assurer que les personnes âgées puissent pratiquer des activités.

PRATIQUE D'ACTIVITÉS – Puisque la pratique régulière d'activités améliore la santé physique et mentale, la mobilité et l'autonomie des aînés, leurs témoignages soulignent que le manque d'infrastructures sportives et récréatives limite leurs opportunités d'activités et de rester actifs.

- b) Mieux adapter aux réalités des personnes âgées les infrastructures publiques et privées ainsi que les équipements à usage public.

ÉQUIPEMENTS ERGONOMIQUES – Puisque les aînés ayant des limitations physiques nécessitent des espaces sécurisés et adaptés, les aînés souhaitent augmenter la présence d'équipements ergonomiques, tel que des bancs, des rampes, etc., dans les espaces commerciaux, pour prévenir des blessures ainsi que faciliter la mobilité et le confort des personnes âgées.

INFRASTRUCTURES PUBLIQUES – Puisque des améliorations sont demandées par les aînés au sein des infrastructures publiques près des lieux achalandés (ex. : épiceries, pharmacies, hôpitaux) tel que les trottoirs (ex. : déneigement, glaces) et les passages piétons (ex. : temps de traversée allongé, interdiction de virage au rouge) afin de mieux protéger les aînés qui se déplacent.

Demande 6 : Améliorer les services de transport

- a) Développer un service de transport interurbain fréquent et abordable entre les différents pôles de la région.

TRANSPORT COLLECTIF – Puisque de nombreux aînés sont dans l'incapacité de conduire et qu'il y a une offre insuffisante des services de transport interurbains réguliers et abordables en Abitibi-Témiscamingue, le transport collectif permettrait aux aînés de se déplacer entre les municipalités de la région.

COVOITURAGE BÉNÉVOLE – Puisque le transport bénévole en Abitibi-Témiscamingue est sous-utilisé en raison d'une structure déficiente, les municipalités et les services sociaux, en collaboration avec les organismes communautaires – Clubs de l'Âge d'Or, par exemple – pourraient développer, avec un financement conséquent, un projet pilote d'un système de covoiturage bénévole pour les déplacements médicaux ou autres, par et pour les aînés.

- b) Bonifier la politique de déplacement des usagers du CISSSAT.

FAIBLE TAUX DE REMBOURSEMENT – Puisque les aînés doivent parfois parcourir de longues distances pour des soins de santé et de services sociaux indisponibles en Abitibi-Témiscamingue, le programme d'aide financière pour le déplacement des usagers offre un faible taux de remboursement des frais de déplacement et d'hébergement qui occasionne des difficultés financières pour les personnes à faible revenu.

REMBOURSEMENT DES DÉPLACEMENTS RÉGIONAUX – Puisque les aînés des différents pôles de la région doivent parfois se déplacer à l'intérieur de la région pour obtenir des soins de santé et de services sociaux (par exemple, de Ville-Marie à Amos), le programme d'aide financière pour le déplacement des usagers devrait offrir un certain remboursement des frais de déplacement pour les personnes à faible revenu.

DES RENDEZ-VOUS PLUS EFFICIENTS – Puisqu'une meilleure prise en compte par les professionnels de la santé et des services sociaux, lors de la prise de rendez-vous avec le patient, de la distance à parcourir par un aîné pour se rendre au point de services, améliorerait l'accès aux services ainsi que l'expérience-patient et réduirait les coûts et les contraintes de transport.

Demande 7 : Améliorer les services de santé et sociaux de proximité

a) Bonifier le Transfert canadien en matière de santé.

TRANSFERT EN SANTÉ – Puisque les institutions ainsi que les citoyens de l’Abitibi-Témiscamingue exigent davantage d’argent pour répondre aux besoins en santé de la population et que les montants actuels provenant du fédéral ne suffisent pas à couvrir les besoins.

b) Offrir dans les petites localités et milieux ruraux des services de santé et sociaux de proximité.

RÉDUCTION ET SUPPRESSION DES SERVICES – Puisque la réduction et la suppression des services de santé et sociaux de proximité dans les petites localités et en milieu rural obligent des personnes âgées à des déplacements vers des centres urbains pour des rendez-vous médicaux ou des soins de courte durée, ce qui leur est difficile sans moyens de transport ou sans support d’un proche.

RESTER DANS LEUR MILIEU DE VIE – Puisque les aînés soulignent l’importance des soins de santé et sociaux de proximité accessibles en milieu rural, tels que des services d’infirmières et des soins à domicile, afin qu’ils puissent rester le plus longtemps possible dans leur milieu de vie.

ACCÈS LIMITÉ AUX SERVICES - Puisque la réduction et la suppression des services et des heures de services dans les CLSC limitent l’accès à des services de santé et sociaux de proximité qui influence directement l’état de santé général de la population.

c) Offrir des conditions de vie dignes dans les centres d’hébergement.

APPROCHE TROP UTILITAIRE – Puisque les témoignages dénoncent un manque de respect et d’attention envers les personnes âgées qui souffrent d’une approche trop utilitaire à leur égard de la part du système de santé et services sociaux.

CONDITIONS DE VIE INADÉQUATES – Puisque les aînés vivent dans des conditions de vie inadéquates en CHSLD, comme le manque de bains réguliers, de repas de qualité ou d’autres services de base, notamment en raison d’un manque de personnel, soulignant un manque de dignité dans la prise en charge en institution.

IMAGE NÉGATIVE - Puisqu’il y existe une image négative des résidences pour aînés (RPA), un besoin d’information plus claire sur les types de services disponibles et sur les ressources en RPA est exprimé par les aînés pour rétablir la confiance.

d) Mettre fin au privé en santé.

MENACE POUR L’ACCESSIBILITÉ AUX SERVICES – Puisque la privatisation croissante des soins de santé au Québec est perçue par les aînés comme une menace pour l’accessibilité aux services, comme un accroissement des inégalités sociales.

e) S’assurer que la vie en établissement soit la plus normale que possible.

SENTIMENT DE NÉGLIGENCE – Puisque les aînés résidant dans un centre d’hébergement de soins longue durée (CHSLD) ressentent un manque de considération et de respect, ce qui renforce leur sentiment de négligence.

LIMITATION DES INTERACTIONS – Puisque les relations avec la famille et les proches sont essentielles pour le bien-être des aînés, car résider en institution est souvent perçu par les aînés comme une limitation de ces interactions et, parfois, comme une rupture de ces liens.

MESURES INADAPTÉES – Puisque la quête de sécurité absolue, du risque zéro, transforme les établissements en un environnement trop sécurisé, générant souvent des mesures inadaptées aux besoins réels des personnes âgées et des coûts élevés des services, limitant à la fois la qualité de vie des résidents et leur liberté.

f) Investir dans les ressources intermédiaires (RI) pour les personnes âgées souffrant de maladies dégénératives.

MANQUE D’ALTERNATIVES ET OPTIONS INADAPTÉES – Puisque le faible nombre en Abitibi-Témiscamingue de places disponibles pour les aînés en ressource intermédiaire (RI), faute de soutien financier et en raison d’une réglementation trop

stricte, a laissé de nombreux aînés en perte d'autonomie sans alternative entre le domicile et le CHSLD, les obligeant parfois à quitter leur résidence pour des options inadaptées à leur besoin réel.

SOUS-FINANCEMENT DES RESSOURCES INTERMÉDIATRES (RI) – Puisque les ressources intermédiaires (RI) manquent de financement pour offrir des services adéquats, plaçant ces établissements dans une situation difficile ou les dirigeants et les employés doivent faire tout autant que dans les CHSLD avec peu de ressources.

- g) Développer une assurance privée pour les hébergements de longue durée basée sur le modèle des Pays-Bas.

COFINANCEMENT OBLIGATOIRE – Puisque des témoignages expriment la mise en place d'un modèle d'assurance pour les soins de longue durée, inspiré des Pays-Bas où un système mixte d'assurance publique obligatoire (cotisation obligatoire prélevée sur le revenu) et d'assurances privées complémentaires vise à garantir des soins aux personnes âgées en perte d'autonomie tout en permettant une certaine flexibilité dans le choix des services et des établissements d'hébergement.

Demande 8 : Briser l'isolement des personnes âgées

- a) Mettre sur pied plus d'activités dédiées aux personnes âgées pour briser leur isolement.

DAVANTAGE D'ACTIVITÉS – Puisque les interactions sociales des aînés sont de plus en plus limitées en raison d'une réduction de lieux de rassemblement ainsi que d'un manque de moyens financiers, il faut permettre aux aînés de se rencontrer, à faible coût, à chaque semaine, afin qu'ils puissent à la fois participer à des activités sociales, physiques et variées et renforcer leurs liens communautaires.

TRAVAILLEURS DE MILIEU – Puisque le programme de travailleurs de milieu auprès des aînés est essentiel pour briser leur isolement et favoriser leur accès aux services et aux activités dédiées aux aînés, il faut en assurer son renouvellement et mieux le financer.

Demande 9 : Favoriser le bénévolat auprès des personnes âgées

- a) Instaurer des crédits d'impôt et une politique de remboursement des dépenses pour stimuler le bénévolat chez les jeunes générations auprès des aînés.

RÉSEAUX D'ENTRAIDE DE PROXIMITÉ – Puisque les aînés ont exprimé le besoin de recréer des réseaux d'entraide de proximité, car le désengagement des bénévoles au soutien des personnes âgées est important, notamment pour les services de transport ou d'aide à domicile.

INTERACTIONS ENTRE LES GÉNÉRATIONS – Puisque les interactions entre les générations stimulent la transmission des savoirs et renforcent la cohésion communautaire, dynamiser la collaboration intergénérationnelle engendre une synergie bénéfique pour tous où les jeunes apportent de l'énergie et de nouvelles perspectives alors que les aînés offrent leur expérience.

AVANTAGES FISCAUX POUR ENCOURAGER LE BÉNÉVOLAT – Puisqu'un crédit d'impôt et une politique de remboursement des dépenses pour des activités de bénévolat destinées aux personnes âgées pourrait encourager davantage de personnes à participer à des activités communautaires et d'entraide qui augmentent significativement la qualité de vie des aînés

Demande 10 : Augmenter le soutien au logement

- a) Soutenir le développement de résidences et s'assurer de leur abordabilité pour des personnes âgées semi-autonomes ou en perte d'autonomie.

HUSSE DES NORMES DE SÉCURITÉ ET DES COÛTS D'ASSURANCE – Puisqu'il y a depuis une vingtaine d'années un manque chronique de logements abordables en Abitibi-Témiscamingue, la situation est exacerbée actuellement par de nombreuses normes de sécurité coûteuses et une hausse des coûts d'assurances qui augmentent les coûts des résidences sans répondre aux besoins fondamentaux de logements abordables.

COÛTS DE CONSTRUCTION PLUS ÉLEVÉS – Puisque les coûts de construction en Abitibi-Témiscamingue sont beaucoup plus élevés qu’ailleurs au Québec, ce qui rend difficile le développement de logements abordables.

PROGRAMMES INADAPTÉS À LA RÉGION – Puisque certains programmes de subventions de loyer au Québec utilisent le loyer médian du marché (LMM) comme référence pour établir le coût des loyers abordables, cette valeur statistique est trop basse, ne correspondant pas à la réalité des coûts de construction en Abitibi-Témiscamingue, limitant alors la réalisation de projets d’habitation pour des ménages à revenu faible ainsi que l’accès des aînés aux logements adaptés dans la région.

BUDGETS INSUFFISANTS – Puisque le parc immobilier de logements abordables est mal entretenu et vieillissant alors que les fonds de la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) ne suffisent pas pour répondre aux besoins urgents en logement abordable, car les demandes dépassent largement les ressources financières disponibles.

FAVORISER LE MAINTIEN DANS LES COMMUNAUTÉS – Puisque les aînés soulignent l’importance d’avoir des logements ainsi que des résidences pour personnes âgées (RPA) accessibles, adaptées et intergénérationnelles pour favoriser le maintien dans leur communauté afin de ne pas les obliger à quitter leur milieu de vie habituel.

b) Réviser les critères de la Société canadienne d’hypothèques et de logement (SCHL) ainsi que ceux des Offices municipaux d’habitation (OMH) afin d’accroître l’accès aux logements abordables.

PETITS PROMOTEURS IMMOBILIERS LIMITÉS – Puisque les bilans financiers des petits promoteurs immobiliers et organismes communautaires voulant initier des projets de logements abordables ne répondent pas aux critères d’éligibilité de la SCHL qui sont stricts, tel que la garantie financière pour approuver les prêts et les subventions, ce qui limite alors l’accès aux financements de la SCHL.

RIGIDITÉ DES MODALITÉS – Puisque la rigidité des modalités de financement proposées par la SCHL, qui privilégie souvent des modèles standardisés, limite la capacité de la SCHL à répondre aux besoins des petits promoteurs et organismes communautaires qui ont besoin de financements flexibles et adaptés ainsi que des prêts à faible intérêt.

DÉLAIS BUREAUCRATIQUES – Puisque les délais bureaucratiques de la SCHL, comme les décaissements des fonds, est un frein à la poursuite des projets initiés par les petits promoteurs et organismes communautaires dont leur financement dépend d’un montage financier synchronisé par différentes sources.

INCOHÉRENCES ET INEFFICACITÉS – Puisque les exigences administratives et les programmes de financement offerts par la SCHL sont lourdes et complexes ainsi que le manque de coordination entre les différents paliers de gouvernements, institutions ou organismes sociaux, entraînent des incohérences et des inefficacités.

MARCHÉ IMMOBILIER INADAPTÉ AUX MÉNAGES À REVENU FAIBLE – Puisque les limites des programmes de subvention de loyer compliquent le maintien à domicile des aînés, en raison d’un marché immobilier inadapté aux ménages à revenu faible.

CRITÈRES TROP STRICTS ET DÉLAIS TROP LONGS – Puisque les critères d’admissibilité aux logements subventionnés sont trop stricts et que les délais sur la liste d’attente sont trop longs, ce qui empêche de nombreux aînés d’en bénéficier.

c) Mettre sur pied un registre public des loyers

MEILLEUR CONTRÔLE - Puisqu’un registre public des loyers permettrait de modérer les hausses du prix du loyer ainsi que d’encadrer et de réduire les pratiques spéculatives pour aider les aînés à accéder à des logements abordables.

PERSONNES VULNÉRABLES - Puisque les aînés font souvent confiance aux propriétaires de longue date, ce qui peut les rendre vulnérables aux hausses de loyer excessives.

MIEUX OUTILLÉ - Puisque les aînés ont peu de moyens pour vérifier si le propriétaire respecte les règles en vigueur

MEILLEUR SUIVI - Puisqu’en rendant les données disponibles publiquement, un registre public permettrait aux locataires, aux propriétaires et au gouvernement de suivre l’historique des loyers et de comprendre les dynamiques du marché locatif et de mieux planifier la construction des logements abordables et adaptés.

LIMITER LES ABUS - Puisqu’un registre public contribuerait à la prévention des abus et faciliterait les recours légaux au Tribunal administratif du logement (TAL).

Demande 11 : Renforcer la culture et le patrimoine anicinabe

- a) Assurer la protection de la langue anicinabe et intégrer le patrimoine anicinabe dans la toponymie témiscabitiennne.

PRÉSERVER L'IDENTITÉ CULTURELLE – Puisque transmettre la langue et la culture anicinabe est nécessaire pour préserver l'identité culturelle des Anicinabek, les aînés anicinabek veulent renforcer la présence de la langue et du patrimoine anicinabe en Abitibi-Témiscamingue, c'est pourquoi une valorisation des noms de lieux en langue anicinabe - avec des traductions en français – de la toponymie témiscabitiennne pourrait favoriser la compréhension de l'histoire et l'appréciation de la culture anicinabe ainsi que de reconnaître l'héritage autochtone de la région.

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ANICINABE – Puisque les aînés anicinabek souhaitent qu'il y ait un meilleur soutien à l'apprentissage de la langue, il faudrait des investissements significatifs pour des programmes éducatifs en immersion totale pour améliorer la maîtrise de la langue anicinabe.

- b) Réintégrer du patrimoine anicinabe dans la mémoire collective et augmenter la visibilité culturelle.

AUGMENTER LA VISIBILITÉ DU PATRIMOINE ANICINABE – Puisque le besoin de reconnaissance des Autochtones en tant que premiers occupants du territoire du Québec persiste ainsi que l'histoire anicinabe est souvent négligée, les aînés anicinabek souhaitent faire reconnaître leur présence dans l'histoire, les arts, et la gouvernance, par un rayonnement accru du patrimoine anicinabe en Abitibi-Témiscamingue dans les documents officiels et culturels, particulièrement dans les institutions scolaires et culturelles.

TRANSMISSION DE LA CULTURE ANICINABE – Puisque les aînés anicinabek ont manifesté le besoin d'un meilleur financement d'espaces communautaires afin de réunir les aînés et les plus jeunes, de faciliter les activités ainsi que la transmission de la culture anicinabe.

- c) Maintenir des pratiques alimentaires traditionnelles anicinabe pour les aînés.

ALIMENTATION TRADITIONNELLE – Puisque l'interdiction du gouvernement du Québec de servir de la viande de gibier dans les centres d'hébergements pour aînés représente une perte culturelle pour les Anicinabek et cela est vécu comme une discrimination les privant de leur alimentation traditionnelle.

Demande 12 : Augmenter le financement communautaire

- a) Faire connaître et mieux soutenir financièrement les organismes communautaires œuvrant auprès des personnes âgées, notamment ceux gérés par et pour eux.

FLEXIBILITÉ ET MEILLEUR FINANCEMENT – Puisque le *Programme Nouveaux Horizons pour les aînés* nécessite un meilleur financement ainsi qu'une plus grande flexibilité dans les règles et critères afin qu'il permette davantage de projets communautaires, innovateurs ou originaux, plus adaptés aux besoins des aînés.

PLANIFICATION ET PÉRENNISATION – Puisque les organismes communautaires jouent un rôle crucial dans la planification et la pérennisation des services offerts aux aînés et aux proches aidants, tels que le soutien à domicile, le transport, les repas communautaires et les programmes de loisirs, etc.

SOULAGER LES STRUCTURES PUBLIQUES SURCHARGÉES – Puisque les services offerts par les organismes communautaires sont moins coûteux que ceux fournis par les établissements publics, leur financement accru et durable pourrait permettre de soulager les structures publiques surchargées et réduire les pressions sur le système de santé et sociaux.

PARTICIPER À DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES – Puisque les aînés veulent se mobiliser, s'organiser et s'engager localement pour participer à des organismes communautaires capables de représenter leurs besoins auprès des autorités municipales et gouvernementales, afin d'être entendus et mettre en place leurs propres solutions adaptées aux besoins locaux plutôt que de se voir imposer des modèles inadaptes.

COORDONNER LEURS EFFORTS – Puisqu’ils sont parfois victimes d’abus physiques, mentaux et financiers, ainsi que de discrimination, les personnes âgées revendiquent la défense, la protection et la promotion de leurs droits et de leur dignité ainsi que des services de santé et sociaux adaptés à leurs besoins et ils veulent aussi coordonner leurs efforts afin de proposer et participer à des solutions concrètes aux obstacles qu’ils rencontrent.

Demande 13 : Redécentraliser les décisions, des services et du financement

- a) S’assurer de développer des places en Centre d’hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) dans chaque pôle de la région.

LONGUE LISTE D’ATTENTE – Puisqu’il y a une augmentation démographique des personnes âgées au Québec, que les besoins en soins complexes et spécialisés aux personnes âgées en perte d’autonomie sont grandissants, le nombre de personnes inscrites sur les listes d’attente pour accéder à un Centre d’hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) est donc considérable, ce qui force des familles à attendre parfois pendant plusieurs années.

PRESSION SUR LES AUTRES SERVICES DE SANTÉ – Puisque le manque de places en Centre d’hébergement et de soins de longue durée (CHSLD) contraint le système de santé à diriger des aînés nécessitant des soins de longue durée vers des solutions temporaires, plus coûteuses et moins adaptées, parfois jusqu’à être hospitalisés, ce qui occupe inutilement des lits et crée une pression sur les autres services de santé.

PERTE DE REPÈRE – Puisque le déplacement des aînés vers un CHSLD dans un autre pôle de la région aggrave la solitude et la détresse et brise le lien communautaire en éloignant l’aîné de ses repères familiaux, culturels et sociaux.

- b) S’assurer de développer des services nécessaires pour le maintien des aînés dans leur municipalité.

QUALITÉ DE VIE – Puisque les aînés plaident pour des services à domicile afin de vivre à proximité de leurs proches qui peuvent les soutenir, de vivre dans le confort et la sécurité d’un environnement familial, de garder un contrôle sur de nombreux aspects de leur vie quotidienne.

DÉRACINEMENT – Puisqu’il y a de nombreux aînés n’ayant pas les capacités physiques et financières à se déplacer ou d’être transportés pour parcourir de longues distances afin d’obtenir des soins de santé et des services sociaux nécessaires, certains aînés sont contraints à quitter leur domicile pour se rapprocher des centres urbains, entraînant une perte d’autonomie et un déracinement.

À MOINDRE COÛT – Puisque les services à domicile, en plus de maintenir la qualité de vie des aînés, peuvent être rendus à des coûts nettement inférieurs que ceux rendus dans un établissement institutionnel.

- c) Décentraliser des décisions, des services et du financement vers des instances régionales ou locales.

INADAPTÉES AUX RÉALITÉS RÉGIONALES OU LOCALES - Puisque les lois, règlements et politiques uniformes, dites « mur à mur », des gouvernements sont généralement conçues pour les grandes zones urbaines et inadaptées aux réalités régionales ou locales.

SOLUTIONS PARTICULIÈRES - Puisque les communautés affrontent leurs propres défis qui nécessitent des solutions tout aussi particulières que précises.

Demande 14 : Simplifier les démarches administratives

- a) Simplifier les demandes de subventions et les redditions de compte des différents programmes gouvernementaux dédiés aux aînés pour que les gens offrent des services.

LOURDEUR BUREAUCRATIQUE – Puisque les responsables des organismes veulent offrir des services et non remplir de la paperasse, ils ont exprimé être surchargés et découragés par la bureaucratie qui exigent de lourdes démarches et formalités administratives pour accéder aux programmes d’aide destinés aux aînés comme le Programme *Nouveaux horizons pour les aînés*, ce qui complique le travail des bénévoles et des organismes, augmente leur charge de travail, les épuise et les décourage.

Liste des témoignages

Amos

14 avril 2023

Témoignage 1

Avant le COVID, on avait un service d'infirmière qui venait une fois par mois [à Guyenne] pour les prises de sang. Ça, on l'a conservé, de peine et de misère. Au moins, on l'a conservé. Mais, il y avait des consultations, je pense deux fois par mois. Puis, les gens pouvaient y aller, au lieu de se rendre à Amos, à l'urgence pour un petit bobo. Tu pouvais venir sur place pour voir une infirmière. Pour les prises de sang, par exemple, c'était entre 8h30 et 10h et à partir de 10h, c'était la consultation. Les gens se présentaient s'il y avait un petit bobo, un petit problème. Et l'infirmière venait une autre journée dans le mois.

Témoignage 2

Ç'a été coupé, le service à domicile. Ça n'existe plus le service à domicile. Je peux vous en parler car je suis infirmière depuis 40 ans. Mais, avant de partir pour ma retraite, les services ont été coupés, nous disant qu'il manquait de personnel malheureusement. Oui, c'est vrai qu'il manquait de personnel, mais ces services-là étaient nécessaires. Souvent les personnes âgées n'ont pas de véhicule, les enfants sont loin, etc. Les aînés des villages ont tout perdu. Organisez-vous! Ils n'ont plus rien. C'est un drame qui existe encore. Puis, à l'époque, il en avait encore des infirmières dans les municipalités. Ils les ont réquisitionnés pour les amener à Amos, pour la pandémie, puis après ils ont aboli les postes, ils ont coupé les postes. Fait que pénurie... mon œil. Ils [dirigeants] l'ont créé, la pénurie.

Témoignage 3

Je serai resté dans le réseau de la santé, mais il m'est arrivée un petit problème de santé. Donc, j'ai pris ma retraite. J'ai essayé de négocier, de rester dans le milieu. Ils [dirigeants] n'ont jamais voulu. Quand ils m'ont rappelé, je leur ai dit : « organisez-vous ! Vous n'avez pas voulu me donner ce que je voulais avant de partir, alors je n'y retourne pas. » J'aurais pu être encore très utile. Je suis infirmière d'urgence et d'ophtalmologie. Fait que, regarde, la pénurie, ils l'ont créé, c'est vrai. Ce qu'ils vont chercher, je m'excuse... [mais] j'ai travaillé un peu avec la relève qui vont chercher en France. La main-d'œuvre indépendante, ce n'est pas drôle. Pour nos patients ici, nos personnes âgées qui vivent ici, les personnes qui arrivent qui disent qu'ils sont formés comme nous, mais ce n'est pas vrai. Ce n'est pas vrai. On a la charge de ce personnel-là en plus. Fait que c'est très difficile pour ceux qui sont dans le réseau de rester. Parce qu'on a beau monter les marches puis aller voir nos supérieurs, ils nous disent « c'est ça ou tu vas travailler tout seul. » Ce n'est pas une réponse à faire-là. Fait que je trouve ça dommage. Puis même, je crains pour les personnes que j'aime et qui sont malades. J'ai peur pour les autres aussi là. On ne reviendra jamais comme avant parce qu'ils ont fait trop de coupures de service. Puis, ils vont chercher trop de main-d'œuvre indépendante au lieu de garder leur propre main-d'œuvre, puis valoriser le monde avec qui ils sont ici dans la région. Ils vont chercher vingt familles, alors qu'il n'y a même pas de garderie pour nos propres infirmières qui ont des enfants. Elles sont obligées de rester à la maison, elles ne peuvent pas aller travailler. Il n'y a même pas de garderie. Régler le problème des garderies pour notre monde en région. Qu'est-ce qu'ils vont faire avec ceux qui arrivent? Il n'y a même pas de logements pour nos personnes ici. La ville, qu'est-ce qu'elle va faire? Ils ne créeront pas des buildings d'ici trois mois-là.

Témoignage 4

Oui, on peut donner des heures de plus mais le salaire que tu vas me donner, je ne veux pas être imposé dessus. C'est un gros enjeu, ça. Encore la semaine passée, ils m'ont envoyé une lettre pour que je puisse enseigner aux nouvelles infirmières qui vont arriver. No way ! J'ai dit non parce que ce n'est pas intéressant pour moi. Je vais aller là pourquoi... Oui, je vais donner mon savoir, mais je n'en aurai pas plus dans mes poches.

Témoignage 5

Mon père, qui était en CHSLD, maintenant, il est décédé. J'ai été obligé de payer de ma poche pour qu'il puisse prendre des bains. Car, il en avait juste un par semaine. J'ai trouvé moi-même les ressources pour payer le bain.

Témoignage 6

J'ai déjà travaillé au CHSLD. Il y avait un bain, un vrai bain là, que tu peux monter et bien équipé avec un lève-patient pour le descendre dans le bain. Ils [les employés] mettaient des cochonneries là-dedans. Ils mettaient des couches, des boîtes de couches. Les patients le demandaient mais ils ne s'en servaient pas, parce que c'était trop long à relaver. C'était un bain civière. C'est ça, ça n'a pas de sens ça, ça n'a pas d'allure qu'on en avait un, puis le bain était plein d'affaires. J'ai dit : « Peut-on le vider? » Elle m'a dit non. Elle m'a dit « ça va être vraiment trop long pour toi. » Un bain, le monde aimait ça de temps en temps d'aller se faire tremper. Moi je déplore ça. Dans une aile, normalement, on est supposé d'être deux pour travailler, pour un patient, pour le coucher dans son lit. Parce que ça prend deux personnes pour un patient. Souvent, on travaillait seul. On a le matériel, mais on n'a pas le personnel pour offrir le service.

Témoignage 7

Parlons-en de nos spécialités. Demander à une personne à mobilité réduite qu'il faut qu'elle se rende à Val-d'Or, sans frais de remboursement, à ses frais, pour rencontrer un spécialiste. L'absurdité qui est arrivée à la personne en mobilité réduite, qui est obligée de partir avec deux personnes, parce qu'elle n'a pas encore de soin à domicile, parce que c'est long. La machine à infographie était défectueuse. Ils lui ont quand même passé ses examens qui ont fait que les résultats n'étaient pas bons. Ils l'ont retourné à la maison. Mais, il faut qu'elle y retourne parce que les résultats ne sont pas bons. Puis là, elle a de la misère à avoir de l'aide à domicile, parce qu'il n'y a pas de diagnostic. Elle n'a pas de diagnostic parce que personne ne veut passer ses examens. Ça été une bataille avec le CLSC pour avoir des services. Au Québec, les soins à domicile inutilisés, ça vient de sortir par le commissaire de la santé. Mettez-en de l'argent, des millions, mais elle reste à la même place. Sur le terrain, on ne la voit pas. Il n'y a rien qui ne se passe ni au fédéral ni au provincial.

Témoignage 8

Mais, même les personnes âgées maintenant, qui sont hospitalisées, subissent beaucoup, beaucoup, beaucoup, d'hostilité. Ce qui ne marche pas, c'est qu'on a pu de respect pour les aînés.

Témoignage 9

Les personnes âgées viennent consulter et tout de suite : « Est-ce que vous avez de la famille proche? Est-ce que votre fille ou votre garçon pourrait vous garder ? » Ils ne soignent plus les gens, ils soignent de l'argent ! Il faut que la personne soit tant d'heures dans le lit, point à la ligne. Après on défait le lit, puis on en a un [nouveau] de prêt pour un autre.

Témoignage 10

Je te dirais, il y a peut-être 5 ou 10 ans, qu'il y avait beaucoup plus de soins de familles d'accueil. Des personnes qui avaient besoin de soins qui ont quitté leur maison pour aller dans une maison de transition. Entre le domicile et le CHSLD. Les personnes sont capables encore de se laver mais, peut-être, elles ont besoin de supervision, de se faire à manger. Mais ces maisons-là ont fermé. Pourquoi les maisons ont fermé? Premièrement, la responsable de la maison devait suivre des cours de RCR, qu'elle connaisse la médication, à préparer la médication. Mais les autorités ont dit : « Non, ne touchez plus à ça, vous n'êtes pas qualifié pour ça. » Toutes ces ressources-là ont été comme abolies avec le système des gicleurs. Mais, ce n'était pas subventionné. Combien ici à Amos il y en a qui ont fermé? Il en avait douze et il n'en reste que deux. Et là, ce sont les génératrices. Il faut qu'ils achètent des génératrices. Ce n'est pas subventionné. Ils doivent en acheter.

Témoignage 11

On n'est pas dans une société du balancier. On est dans une société où la norme, c'est le risque zéro. Ça coûte très cher le risque zéro. Puis, on l'a vécu dans le contexte de la COVID. Le risque zéro nous a amenés à isoler des gens, nous a amenés à créer peut-être des problèmes beaucoup plus grands sur d'autres déterminants de la santé que le risque réel que vous pouvez engendrer.

Témoignage 12

Tous les services qu'on a faut les payer. Monsieur Legault, il est en train de tout privatiser le système de santé. J'ai été très choqué dans la campagne électorale de voir une annonce qui est passé à peu près inaperçu : « Plus de privé en santé pour plus de services ». Et là, quand on associe le privé au service, pour moi, c'est le début de la fin.

Témoignage 13

Peut-être que, si le gouvernement mettait en place une loi que les propriétaires ne peuvent pas augmenter les loyers plus que tant par année, qu'il y a un barème sur le taux des logements, ça aiderait beaucoup les gens. Une des résolutions, c'est un registre des beaux. Et il y a le défi de construire des nouveaux logements et de rendre disponible des loyers actuels moins dispendieux.

Témoignage 14

Si tu veux avoir un loyer pour le montant que tu as, comme personne âgée, il faut que tu t'en ailles dans un taudis. Puis, ils ont coupé la location logement cette année. Ça été intégré à même les budgets pour la construction de logements. C'est l'Accès logis. Ils ont fermé boutique à Accès logis mais ils vont offrir [éventuellement] un nouveau programme. Dans combien de temps? Tout ce qui était un peu d'aide pour les gens qui n'arrivaient pas... ils ont fermé ça.

Témoignage 15

Comme les impôts, tout se fait par Internet. C'est que, bien souvent, on n'a pas les nouveaux ajustements que les gouvernements font et qui pourraient permettre à des gens d'aller chercher plus d'argent, comme pour les TPS ou TVQ ou autres. Il n'y a personne qui fournit les informations écrites. On se rend compte qu'il y a un besoin au niveau du partage de l'information.

Témoignage 16

Oui, il y a un besoin au niveau du partage de l'information. Un lieu comme ici, c'est fantastique... toutes les ressources qu'on peut mettre sur un babillard puis qu'on peut consulter, ça fait partie de la solution, surtout à l'approche d'une période fiscale par exemple. [Par contre], c'est sûr que pour pouvoir payer et recevoir des crédits d'impôt, il faut payer des impôts, il faut avoir des bons revenus. Des crédits d'impôt, ça s'adresse davantage aux riches qu'aux gens qui ont moins les moyens. C'est pourquoi [qu'il faut] augmenter le revenu des aînés en bonifiant le supplément de revenu garanti notamment.

Témoignage 17

Sur Internet, ce n'est pas toutes les personnes âgées qui savent manipuler ça. C'est déjà pour eux-autres un manque. Et, on n'a pas toutes ces informations-là. Je suis un peu plus jeune, je taponne sur l'ordinateur mais les personnes un peu plus âgées que moi, il y en a que l'ordinateur, il n'y en a même pas chez eux. Ils n'ont même pas d'Internet.

Témoignage 18

Pour les services gouvernementaux, il y a de moins en moins de services dans le bureau de Service Canada. Une des batailles est de vouloir renforcer ces services de proximité-là, de ramener plus de ça [services de proximité]. C'est le même défi que les infirmières. Quand tout le monde est trop spécialisé, puis qu'on n'exploite pas la polyvalence des gens. Donc, il a moins de services.

Témoignage 19

Service Canada n'offre pas le service d'aide aux impôts car l'agence du revenu du Canada n'est plus un ministère. C'est [maintenant] une agence à part. Alors, si tu vas à Service Canada demander de l'information sur ton impôt, ils vont te dire « ça ne me regarde pas, va à l'agence du revenu ». Avant, tu avais le ministère des finances et l'impôt était dans ce ministère-là. Ils ont pris ça et ils ont fait une agence indépendante du gouvernement.

Témoignage 20

Il va falloir revenir à la proximité comme le quartier. D'être alerte. Si ça fait deux ou trois jours que tu n'as pas vu ton voisin ou ta voisine âgée, tu serais peut-être mieux de t'inquiéter. Il va falloir revenir à ça, à l'entraide aussi. S'il n'est pas capable d'aller à l'épicerie, puis que toi, tu es capable d'y aller, [tu peux] lui ramener quelque chose. D'abord, revenir à l'humain et à être attentif à ce qui se passe autour de nous autres. Après ça, c'est sûr que là, ce qu'on est en train de vivre pas mal dans les organismes, c'est le désengagement des bénévoles. Parce que là, ce qu'on fait, c'est que, comme on manque de main-d'œuvre, alors ils ont commencé à refiler de l'ouvrage au bénévole. Alors, il y a beaucoup de désengagement. Puis, j'en parlais justement avec mon gars et il m'a dit que le bénévolat, ça va finir avec notre génération. Car les jeunes travaillent, contrairement à ce qu'on pense, probablement plus que nous on pouvait le faire. Le nombre d'heures consacrées à la famille, aux sports... parce que les parents s'en sont mis beaucoup sur le dos. Ils ont juste 24 heures [dans une journée].

Témoignage 21

Il faut revenir à plus petit. Il faut arrêter de penser comme ça, à se déresponsabiliser. C'est pas mal plus facile à un spécialiste de venir ici pour voir vingt patients que de demander à vingt personnes de se déplacer sur des routes pas « promenable » en hiver. Il y a quelqu'un qui n'a pas compris quelque chose. Les dirigeants à Rouyn-

Noranda, ce sont des gens de la région. Soit qu'ils sont pour nous autres, soit qu'ils sont ici à bavasser ce qu'ils [dirigeants] leurs disent de dire. Je ne sais plus par quel bout on va pouvoir faire de la pression. Ils ne nous écoutent pas! Pantoute!

Témoignage 22

On pourrait faire de la sensibilisation auprès des gens comme on le fait sur la sensibilisation pour les jeunes et l'alcool. Une sensibilisation pour les aînés, sur la bienveillance, de s'occuper de son voisin. Pas besoin de centraliser-là. Je ne veux pas avoir une campagne nationale. Juste dans notre région, région par région, par quartier, ici même en ville. Une campagne de sensibilisation auprès des gens sur la bienveillance. En France, il y a eu une grosse vague de chaleur. Ils ont fait une campagne de sensibilisation. Ils ont mis en tandem des personnes âgées avec un voisin. Comme ça, tu t'occupes de ton voisin ou de ta voisine. Alors, si jamais il se passe quelque chose, tu as un répondant à qui tu peux téléphoner ou aller frapper chez lui. Ils ont sauvé énormément de gens de cette façon-là. À la base, on s'est trompé. C'est qu'on a oublié qu'on est des humains, qu'on n'est pas de l'argent, ni des machines. On n'est pas des machines.

Témoignage 23

Ils [bénévoles] sont déjà dans beaucoup d'organismes de bénévolat. Mais, ce sont toujours les mêmes personnes qui font du bénévolat. Puis, quand on essaie d'aller chercher des jeunes, c'est l'enjeu du temps. Mais, du temps, on en trouve si on a du plaisir, si on y voit un avantage, un avantage monétaire aussi. Sauf que, pour avoir de l'argent, pour donner un per diem, faut que tu ailles une subvention et ça prend 18 pages pour avoir une subvention et par Internet aussi. C'est ça qui écœure les bénévoles. On ne veut pas faire de la paperasse et tout l'ouvrage. Les bénévoles aiment les gens. Moi, je suis bénévole et ce que je veux faire, par exemple, c'est aller conduire quelqu'un. On sort l'après-midi, on va faire des commissions et on revient. C'est ça qu'on veut. Mais, il est où celui qui va tout se taper les papiers? Il n'en a plus! Les agents de développement communautaires au CLSC, ils étaient quatre auparavant, ils ne sont rendus que deux. Ils sont toujours en réunion. Ça parle beaucoup, beaucoup en haut. Mais, sur le terrain, c'est zéro. Il en reste plus. Il n'y a rien qui se fait là. C'est en train de fondre comme la neige.

Témoignage 24

Je n'ai pas de solutions comme tel. Ça revient encore au moyen financier de la personne. Si, au départ, la personne qui est à la retraite [dont] son revenu n'est pas assez haut, elle n'est pas capable à... [bien vivre]. Elle va laisser tomber les services-là. Elle va se laisser aller. C'est tout. C'est ça qu'il faut éviter, c'est sûr. Mais, au départ, c'est la pension qui n'est pas assez haute. Parce que, si on prend la pyramide de Maslow-là, rappelez-vous que si les conditions de base s'ils ne sont pas répondues, la personne ne monte pas là. Déjà, il y a plus de retraités que de jeunes qui travaillent. Puis ça s'en va en augmentant. Alors, ils ne seront pas capables de fournir tous les services.

Témoignage 25

Je reviens sur les déductions d'impôt. Moi, j'aime moins ça, car ça prend des gens qui ont des revenus pour avoir une déduction sur leurs impôts. C'est moins concret que donner de l'argent directement, soit par un revenu, un salaire ou un per diem.

Témoignage 26

Reculons il y a cent ans. Le gouvernement étaient beaucoup moins présents. Les gens avaient la Société Saint-Jean-Baptiste, les Cercles de fermières... Il y avait toutes sortes d'organisation. Les gens s'entraidaient entre eux. Et là, un moment donné, on a passé une étape où on a tout demandé au gouvernement. Puis là, je pense qu'on se rend compte que le gouvernement n'est pas capable de remplir ses missions. Je pense qu'il faut revenir à une solidarité par et pour les aînés. Mais, comment en arriver à ces structures-là? Peut-être que là, c'est là qu'on peut aller voir le gouvernement puis lui dire de laisser les personnes âgées s'organiser entre-elles. Puis, après ça, avec des projets avec du financement qui a de l'allure sur le terrain. Peut-être qu'il a une revalorisation du milieu communautaire à faire. Arrivons à se faire des choses par nous et pour nous au lieu d'attendre les gouvernements.

Témoignage 27

Au Nouveau-Brunswick, ils ont un service de navette dans les villages, parce qu'eux aussi, ils ont souvent à faire à des spécialistes parfois jusqu'à Québec. Alors, ce qu'ils font, c'est que tu réserves ta place. Jeudi, on va faire l'épicerie admettons. Tu leurs téléphones, puis ils vont venir te chercher, puis tu vas venir faire ton épicerie, puis ils vont aller te ramener. C'est minime comme montant. Mais chaque municipalité a un organisme qui pourrait chapeauter le tout parce qu'on fonctionne encore avec des subventions. On pourrait chapeauter tout et même arriver à lever des fonds et arriver à être autonome financièrement. Mais, le problème est là. C'est que, quand tu vas te chercher une subvention, il faut que tu répondes aux critères. C'est le contraire qu'il faudrait faire. Nous autres, on le sait les besoins dans nos MRC. On sait ce qu'on a besoins pour subvenir à nos besoins dans nos MRC. Ici [La Station 55+], on a fait des liens avec l'organisme l'Accueil. On trouve qu'on est plus utile de même. On s'est rendu compte qu'il y avait comme des manques au niveau du bénévolat. On a offert un projet. Quand on a besoin ici de la cuisine collective, ils nous fournissent en légumes. Il y a de l'hébergement, de la nourriture, il y a des repas servis.

Témoignage 28

Il y a des personnes d'un certain âge qui ont des besoins. Moi, je parle surtout des hôpitaux, parce qu'on va tous passer par là un jour. À Val-d'Or, ils ont une spécialité. À Amos. À Rouyn. À La Sarre. On a toute notre spécialité. Alors, pourquoi qu'on ne penserait pas à organiser un transport chaque jour. Par exemple, le mardi, docteur Dubé doit opérer vingt patients. Pourquoi pas... ces patients-là qui ont besoin d'être accompagnés, pourquoi ils ne pourraient pas partir tous ensemble d'Amos pour se rendre à Rouyn-Noranda, par exemple. Puis, si on le sait d'avance les rendez-vous, je pense que ça aiderait beaucoup de personnes âgées, puis elles seraient peut-être plus intéressées à se faire traiter. Il y en a beaucoup qui reste à la maison, parce qu'on n'est pas capable d'y aller, de se rendre. J'en ai vu tellement arriver presque mort à l'hôpital, parce qu'ils n'ont pas eu leur traitement, parce qu'ils n'étaient pas capables de se rendre là, parce qu'ils n'ont pas personne pour les aider et voyager. De plus, ceux qui s'en occupent pourraient avoir la formation nécessaire pour manipuler quelqu'un à mobilité réduite. Ce n'est pas vrai-là que manipuler quelqu'un qui est en perte d'autonomie ou en chaise roulante, tu peux faire ça n'importe comment. Les risques sont là.

Témoignage 29

Je crois qu'il y a tellement de solutions mais... C'est parce qu'il nous impose des solutions qui ne répondent même pas à nos besoins. On a des idées, des solutions. Laissez-nous aller, on est capable. On est capable!

Témoignage 30

Je suis une fille positive et je trouve que les gens ici aujourd'hui sont aussi positifs. Moi, je veux sortir d'ici avec des noms, un groupe de personnes qui vont réfléchir à tout ce qu'on vient de dire. On se trouvera un autre moyen que le gouvernement pour avoir de l'argent. Je réalise, parce que je fais partie aussi de l'organisme de transport adapté de la ville d'Amos, que, depuis la pandémie, on n'a quasiment plus de monde. Les aînés ne sortent plus et plusieurs ne vont même pas à l'épicerie. Même pas la moitié du nombre de gens qui ont repris le transport adapté. Les gens ont peur de la proximité. Au début de la COVID, tous les psychologues ont dit « vous avez la mauvaise méthode parce qu'il sera très difficile d'enlever une peur collective. Ça prend des années à se défaire ».

Témoignage 31

Les aînés ne veulent pas partir de chez eux. Ils restent chez eux parce que, quand tu vas dans un CHSLD ou n'importe où là, souvent les aînés, ce qui les tient en vie, c'est le lien avec la famille, avec les petits-enfants. Quand les petits enfants arrivent-là, c'est une dose de bonheur puis d'énergie. Mais, dans un CHSLD, tu ne peux plus vivre ça. Tu es coupé de tout ce que tu aimes.

Témoignage 32

J'ai déposé un projet [mémoire] à Ottawa et aussi à Québec pour le maintien ou le retour des retraités au travail. Des retraités qu'ils ne devraient pas payer des impôts sur ce qu'ils vont gagner. Je n'ai pas la langue dans ma poche et monsieur Legault [Le premier ministre François Legault] l'a su. Il m'a dit : « On a un beau projet pour les retraités, on va enlever la contribution à la Régie des rentes. » Je lui ai dit : « Monsieur Legault, avec ça, ils vont tous rester à la maison! ». Faut croire que ça pas l'air de vouloir faire quoique ce soit pour les aînés. Cette histoire de retirer la cotisation, avec ça, c'est à peine si je vais pouvoir payer mon papier toilette.

Témoignage 33

Je suis un aîné, je suis même arrière-grand-père et j'en suis fier. J'ai quatre arrière-petit-enfants. Le principe que j'ai, que j'essaye de maintenir, est que je suis un citoyen à part entière. Je suis un aîné et je suis fier d'être un aîné. Il faut se mobiliser. Si on n'est pas mobilisé, puis on est tous dans nos coins à ressasser les problématiques, on ne règle rien. La mobilisation, ça ne se passe pas juste aux quatre ans, aux élections fédérales. Ça se passe devant votre conseil municipal. Ça se passe devant le CISSS. Ça se passe à tous les instants. Si on se met tous ensemble, dans chaque village, on va combattre l'isolement, le déracinement et l'infantilisation. Puis, on va être des citoyens à part entière.

Authier-Nord

25 mai 2023

Témoignage 1

Bonjour tout le monde. Bienvenue. Je me présente mon nom est Françoise [nom fictif] J'ai 91 ans. En 2009, 2010. J'ai été cofondatrice du regroupement des proches-aidants à La Sarre. J'ai également été décorée de la médaille du gouverneur pour mon implication bénévole au sein de différentes associations et organismes. Jusqu'à la mi-octobre 2022, je faisais partie de la distribution Festivitas, spectacle à grand déploiement du temps des fêtes, présenté par la Troupe à Cœur-ouvert. Je faisais également de la couture pour les uns et pour les autres. Je cuisinais du bon pain pour le plaisir de mes enfants, tout en étant proche-aidant pour ma fille atteinte d'un cancer et mon gendre fraîchement opérée de la hanche. On peut dire que j'étais plus active que la moyenne des hommes et des femmes de mon âge. N'allez surtout pas croire que j'étais vieille. Non, non, non, non. J'étais tout simplement âgée. [Applaudissements]. Du jour au lendemain, sans crier gare [sans prévenir], ma vie a basculé. J'ai été terrassée par un AVC. La moitié de mon corps refusait de bouger. La moitié de mon visage était affaissé et personne ne comprenait les mots que je prononçais et qui m'apparaissaient pourtant si clairs. Accompagnée d'une équipe multidisciplinaire, remarquable, dévouée, patiente, je me suis armée de mon courage et de ma détermination et j'ai relevé chacun de ces défis, minute par minute, heure par heure, jour après jour. Environ 4 mois plus tard, j'étais prête à quitter le centre de réadaptation mais, pas pour aller chez moi. On m'a dit que je devais aller à la Signature [Résidences]. Entendons-nous, on hésite à changer une plante de place de crainte qu'elle dépérisse ou meurt, et on me demande de me déraciner. Je refuse. J'en perds le sommeil. Je n'arrive plus à manger. Je suis sous le choc. Pendant la pandémie, j'ai vu à la télévision des personnes mourir de faim, de soif, d'absence de soins. J'ai peur du COVID. J'ai peur des centres pour personnes âgées. C'est plus fort que moi, je fais de l'anxiété, je cherche une échappatoire et je n'en trouve pas. C'est alors que mon fils et ma belle-fille m'offrent d'aller vivre avec eux. Que de soulagements ! Je perds le sommeil, je n'arrive même plus à manger. Vous savez que le bonheur cause autant de stress que de désespoir, mais il est plus facile à vivre. [Rires]. Je m'installe donc dans mon loft et je commence mon adaptation avec tout ce que ça comporte de nouveautés, de deuils et d'acceptation. Ça se passe plutôt bien, mais je traîne avec moi ce qui pourrait être un souvenir de réadaptation : le C. difficile. Et croyez-moi, c'est difficile. [Rires]. Avant d'avoir le diagnostic, les rendez-vous se multiplient tant à la clinique médicale qu'à l'urgence. Je faisais partie de la distribution d'été au théâtre de la Troupe à cœur ouvert, j'ai dû abandonner les pratiques. Ça me fait mal, ça me fait mal au cœur, car le théâtre a toujours occupé une grande place dans ma vie et maintenant, c'est le C. difficile qui occupe toute la place. Encore une fois, je n'ose plus manger, j'ose à peine bouger, je perds des capacités, je maigris, je m'affaiblis au point où j'ai à peine à me lever et à marcher. Mon dos se courbe. J'ai pris 10 ans en un rien de temps. Je commence le traitement antibiotique. Et lentement, je reprends du poil de la bête. Mais, la bête est plus fatiguée. Mes proches-aidants aussi sont plus fatigués. Je le vois bien, ils ne s'arrêtent jamais. On m'emporte tous les soins dont j'ai besoin avec beaucoup de douceur et surtout d'amour. J'ai besoin d'aide et eux aussi. Le CLSC accepte d'introduire des soins à domicile. Depuis le début, ils m'ont accordé de l'aide au bain une fois par semaine. Je suis sur une liste d'attente car il n'y a pas de personnel suffisant pour dispenser ce soin. Ma belle-fille me donne au moins 4 à 5 bains par semaine. C. difficile oblige. À notre demande et après évaluation, le CLSC accepte les prises de sang et culture de selles se fassent à la maison par une infirmière des soins à domicile. Heureusement car je ne suis plus sorti, C. difficile oblige. À la suite à des évaluations, le CLSC m'accorde l'aide au bain deux fois par semaine et c'est effectif dès la semaine suivante. Ouf, c'est un soulagement pour mes proches-aidantes mais [c'est] toute une adaptation pour moi. À

la suite de notre demande, un répit de 2 fois, de 3 heures par semaine, est accordée à mes proches-aidants afin qu'ils puissent aller à leur rendez-vous, faire l'épicerie ou simplement souffler un peu. Ça fait des semaines et des semaines que les soins physiques, la désinfectassions des salles de bains et toutes les surfaces touchées, le lavage de la literie et les vêtements prennent environ 80% du temps. On s'entend que la C. difficile a laissé sa trace. La fatigue et l'essoufflement se fait sentir de plus en plus. On demande de l'aide aux ménages pour les pièces que j'utilise de plus d'une heure trente [1h30] par semaine. Le CLSC refuse car mes proches-aidants sont là pour le faire. Moi, je souhaite que mes proches-aidants puissent être là longtemps. J'ai besoin que le CLSC réponde positivement quand mes proches-aidants expriment un besoin, car il faut qu'ils soient en mesure de répondre au mien. J'ai besoin de support des professionnels à domicile pour récupérer mes capacités physiques et maintenir mon autonomie au plus haut niveau. J'ai besoin d'accompagnement dans mes déplacements, dans mes activités, dans mes loisirs, dans mes accomplissements de mes tâches journalières. J'ai besoin qu'on défraie mes coûts de transport quand je vais à l'hôpital, à la clinique médicale, chez le dentiste ou le denturologue. Car oui, j'ai besoin de mes activités de loisirs. J'ai besoin que vous répondiez présent. [Applaudissements]

Témoignage 2

Présentement je suis justement [proche-aidante] pour ma mère aidée en raison de son Alzheimer. Puis, pour avoir le support monétairement, c'est très dur de l'avoir. Je voudrais savoir comment qu'on peut faire. J'ai fait des démarches partout. Et puis ce n'est pas évident. Alors j'aimerais avoir un support pour ça.

Témoignage 3

Pour les proches aidants, [admettons que] tu fais une recherche, qu'il y ait un [site web] avec un peu de toutes les choses qu'on pourrait avoir de besoin. Parce que, je pense qu'en commençant à être proche-aidant, on a plein de surprises sur plein de choses. On se dit : « Ah ça, je ne savais pas qu'il fallait que je fasse ça. » [Pour] les revenus, le support moral, d'autres personnes qui vivent la même chose que nous autres. Toutes des choses comme ça. [Un site web] avec des liens dont on peut aller voir pour les revenus, par exemple. Comment qu'on peut faire ? Quitter son emploi, mettre sa vie en suspens pour aider un membre de sa famille, c'est quand même un gros saut [dans le vide]. C'est énorme. Être proche-aidant, ça peut être très long. Ça peut prendre quelques années. Et il ne faudrait pas qu'on aille de barrière monétaire parce qu'on s'occupe de sa mère ou son père. Et d'un point de vue gouvernemental, si les proches-aidants ne sont pas là, ça coûte tellement plus cher. Donc, c'est ridicule qu'on ne soit pas généreux envers les meilleures personnes pour apporter un soin à domicile.

Témoignage 4

Je suis proche-aidante. Vous parliez qu'il est important de connaître nos limites pour ne pas s'épuiser. Sauf que le problème, il n'est pas vraiment là. C'est que, quand on exprime notre limite et qu'on dit « j'ai besoin d'aide maintenant », c'est difficile de l'avoir car, de temps en temps, on est épuisé mais dans un laps de temps défini. Et que notre demande, elle passe au comité [de consultation] et ça prend souvent 3 semaines avant d'avoir une réponse. Mais, on n'a le temps de s'épuiser durant ce temps-là. Alors que si la réponse était « vous fournit de l'aide aux ménages pour une heure trente par semaine pendant 3 semaines, puis après on évaluera », ça viendrait nous soulager ponctuellement. Faudrait que le besoin soit répondu ponctuellement. Puis ça, ça nous protégerait comme proches aidants et ça les protégerait comme proches aidés. Car parfois, quand tu fais ta demande, c'est rendu trop loin. Puis là, pour avoir de l'aide, mais la réponse est longue. On m'a refusé cette aide-là d'une heure trente de ménage par semaine et justement hier, on me l'a offert mais j'ai dit « là j'en ai

plus besoin, j'en avais besoin v'là un mois et demi. » Mais, en même temps, je veux dire que, quand on reçoit l'aide, comme l'aide au bain et les soins infirmiers à la maison, tout ce qu'on a comme aide, ce sont des personnes extraordinaires et l'aide est précieuse. Mais, c'est d'arriver à avoir l'aide qui est difficile. C'est vrai, mais un coup qu'on là, ce sont des personnes merveilleuses. Puis ils font un bon travail. Il faut le souligner.

Témoignage 5

Dans le même ordre d'idée du besoin d'avoir une réponse rapide. J'ai un garçon, il est handicapé. Il est très autonome. Il est paraplégique, il n'y a pas ses jambes. Il se fait une fracture au niveau de l'épaule. Sa maison est adaptée, il est habituellement autonome. Sauf qu'avec cet incident-là, il devient comme il dit : « je suis vraiment handicapé. » Et le problème, c'est la rapidité de réponse à nos besoins. C'est-à-dire que c'est le délai de réponse entre la demande qu'on fait et la réponse y'en avait besoin. Quand on a le service, c'était super. Les services sont très bons, l'équipement que on a eu besoin... Mais, c'est le délai qui existe entre la demande et la réponse. C'est là-dessus qu'il faudrait l'urgence parce que quand il y a l'urgence. C'est quand on a le besoin que ce soit difficile. C'est ponctuel, il faut avoir une réponse qui est dans les délais.

Témoignage 6

Moi ça m'est arrivé. J'ai demandé une planche pour le bain. J'ai demandé ça au mois de juillet, mais c'était le temps des vacances. Je travaillais dans un centre hospitalier, je sais c'est quoi comme planche pour le bain. Je savais que c'était ça que ça me prenait. Ils m'ont appelé au mois de novembre... J'ai été opéré le 18 juillet. C'est mon mari qui a patenté une planche de bain, puis un banc pour rentrer dans mon bain. Je ne demandais pas d'aide, je demandais la planche.

Témoignage 7

Moi ce que je voulais dire, c'est que, je me demande à quelque part, c'est que le système comme tel, tant qu'il va avoir quelqu'un de l'entourage pour aider, [le système] fera rien. J'ai vécu ça avec mon frère que ça faisait 3 mois qu'on savait qui s'en irait en hémodialyse. Il avait juste 62 ans en plus. Donc beaucoup moins de services que si y avait eu 65 ans et plus. Là, il a commencé le niveau de dialyse parce qu'il a fait une pneumonie. Mais là, c'est moi que, pendant 3 semaines, puis il a fallu que je me fâche, parce que j'étais tanné de faire le chauffeur pour Monsieur matin et soir pendant 3 jours semaine quand il y avait des rendez-vous à Val d'or puis à Amos puis à Rouyn. Là, pas de transport, pas de transport en commun car mon frère n'avait que 62 ans. Fait que c'est moi qui ai payé tout ça. C'est moi qui prenais mes journées complètes pour lui. Proche aidante égale zéro argent. Puis là, à un moment donné, quand je me suis fâché, c'est drôle, le lendemain il y en avait du transport. On se disait probablement, madame va être capable de le faire. Puis là, à un moment donné, je me suis fâché drôlement. Ils nous poussent la patience au bout. C'est que le système se fie qu'il y a quelqu'un d'autre. Des travailleuses sociales, il y en a 8 en 3 ans. Puis, à chaque fois, c'était à recommencer. Ils m'ont fait remplir des papiers, comme ça ne se peut pas. Ils ne lisaient pas le dossier. À un moment donné, ils sont payés pour faire quoi eux autres- là. C'est sûr qu'un moment donné ça devient énervant. On dirait que tant que t'es là tant qu'il y aura quelqu'un qui va aider, il n'y a pas de problème, il n'y a pas d'urgence. Mais oui il n'y en a une urgence... parce que ça va être le proche-aidant qui va tomber.

Témoignage 8

Parfois, c'est aussi qu'ils jouent avec les sentiments des gens. Parce que, si c'est ma mère... Moi, j'ai été longtemps avec ma mère. Et puis, on était côte à côte dans un appartement. Mais, un moment donné, mon chum est tombé malade. Donc, je n'ai pas pu continuer. Mais, on a trouvé cette bonne personne-là qui est mon

frère. Des fois, ils jouent avec les sentiments, parce que tu aimes ta mère. Oui, tu l'aimes mais tu ne sais le sais pas si tu es une proche-aidante. Je l'amenais à l'hôpital, à toutes ses rendez-vous. On avait du plaisir ensemble. Mais, on ne réalise pas des fois que c'est le sentiment qui nous guide. Tu sais, on se dit : « je ne le sais pas si je suis proche-aidante mais je sais que j'aide ma mère ». Mais, j'avais la possibilité de le faire. Mais tu sais. C'est toutes des choses que... Des services, j'en n'ai jamais demandé parce que je me disais que je suis capable de le faire. Mais, je ne pouvais plus le faire parce que ma santé aurait été attaquée aussi. C'est que mon chum se faisait aussi opérer. Il y avait toutes sortes de choses. Donc, je n'ai pas pu la reprendre. Mais, il y a des gens de ma famille qui sont venus à mon aide, qui était disponible pour le faire et j'en suis très heureuse.

Témoignage 9

Ce qui arrive, c'est que, quand on accepte, quand on accepte d'être proche aidant, on accepte d'être bénévole pour le CLSC. Moi, ça fait deux fois que ça arrive avec mon conjoint et ma belle-mère. Et les deux fois, j'ai été bénévole pour le CLSC. Mais, je veux être là pour ma belle-mère. C'est elle que j'ai choisie. Quand qu'elle disait : « on ne change pas une plante de place de peur qu'elle dépérisse et qu'elle meurt, mais on me demande de me déraciner ». Là, elle est chez moi. On a demandé une semaine de vacances cet été : 7 jours. Mais, ils veulent qu'elle aille en centre pendant ces 7 jours-là. Mais, on ne peut pas car elle fait de l'anxiété, elle a peur et ça la rendrait malade. Puis, le C. difficile, ça ne vient pas de la salle de bain chez nous. Ça fait qu'on ne veut pas revivre ça. Elle ne passerait pas à travers un autre épisode de C. difficile. On a failli à perdre, ça fait qu'on veut qu'elle soit à la maison. Mais, les ressources n'existent pas pour cette aide-là à la maison. On nous a dit non, que ça ne se fait pas. Mais, on a trouvé quelqu'un pour la nuit. Il resterait alors 9 h par jour à combler pendant 7 jours. Mais on n'a pas les ressources. On n'a pas les ressources. C'est soit qu'on ne prenne pas de vacances ou on déracine notre plante. Mais, notre plante, on la garde chez nous. Mais, un moment donné, c'est nous qui allons dépérir aussi.

Témoignage 10

Je suis originaire et j'habite toujours à Beaucanton. Et j'ai été proche aidant pendant 5 ans, 24-7, pour ma mère qui est décédé il y a 2 mois de la maladie d'Alzheimer. J'ai décidé de tout faire sans le moins d'aide possible, parce que j'en avais la possibilité. Et si j'ai choisi de revenir à Beaucanton dans la maison familiale, même si j'habitais à Val-d'Or, c'est parce que je trouvais qu'il y avait plus de services dans mon petit village. Parce qu'on avait un CLSC avec une infirmière en permanence, un travailleur social en permanence. Malheureusement, tout ça a changé. Le CLSC est fermé. Il n'y a plus d'infirmières et il n'y a plus travailleurs sociaux, parce qu'ils ont décidé de les ramener à La Sarre. À partir du moment que le CLSC de notre petit village a fermé, ça a été plus difficile, dans le sens que je sentais que j'avais moins d'appuis. [Avant] J'avais juste à prendre le téléphone, puis notre infirmière arrivait dans les 5 prochaines minutes, si c'était possible. Puis, travailleur social... Mais, ensuite, je faisais aller mes contacts, comme on pourrait dire, pour trouver un rendez-vous rapidement avec un médecin ou quelqu'un qui pouvait nous aider. Je donnais les bains à ma mère. Je la faisais manger. Je l'habillais. Je la déshabillais et je la couchais le soir. J'essayais de lui faire vivre la plus belle vie possible malgré sa maladie. Et puis, je l'amenais toujours à Val-d'Or quand j'allais à ma maison de Val-d'Or. Et, à Val-d'Or, je réussissais, parce que j'avais une adresse à Val-d'Or. Car j'ai la double citoyenneté... À Val-d'Or, j'avais le droit d'avoir de l'aide de l'Association des proches-aidants de la Vallée de l'Or. Trois heures de répit par semaine, parce qu'elle avait l'Alzheimer. Il y avait la Société canadienne d'Alzheimer mais, eux, ils m'auraient donné de l'aide. Mais, parce qu'il manquait de personnel, il ne pouvait pas me donner de l'aide. Mais, si j'étais resté à Val-d'Or 7 jours sur 7, il m'aurait offert 2 heures de répit par jour sur 5 jours, mais j'en n'avais pas besoin de ça. Car, l'épicerie, tu n'y vas pas à tous les jours. Mais, eux, c'est ça, c'est tous les jours. Est-ce que peux avoir une

journalière de sept heures ? Non, c'est 2 h par jour. C'est des choses comme ça que je suis prêt à m'indigner car ça, ce n'est pas gouvernemental, provincial ou fédéral-là, c'est leur organisation à eux autres. C'est de la régie interne. J'imagine que tu sais, sans faire un procès de la Société d'Alzheimer de Val-d'Or, c'est que, c'est probablement ça qui fonctionne le mieux pour eux, parce qu'il n'y a beaucoup de gens. Ils ont beaucoup de misère à trouver des gens pour travailler pour eux. Puis, ces gens-là sont payés, ce ne sont pas des bénévoles. Puis, l'Association des proches aidants de la Vallée-de-l'Or est beaucoup plus flexible. Mais, encore là, il n'y a juste une personne pour faire du répit. Puis, il faut vraiment que la demande soit faite longtemps d'avance et ils y vont par priorité. Bref, ce que je veux dire, c'est que je me disais : « je suis fort, je suis capable et le travail ne me fait pas peur. Puis je vais prendre soin de ma mère, puis ça va bien aller. » La première année de son Alzheimer, ça allait super bien. Mais, le 10 mars 2020, on est tombé en état d'urgence sanitaire. Puis là, on ne pouvait plus sortir de la maison. On avait encore l'infirmière, on avait encore le travailleur social, mais ils ne pouvaient plus venir nous voir. [Alors], on s'est encabané dans notre maison, puis je n'espérais pas tomber malade. Puis là, l'Alzheimer a augmenté et le CLSC a fermé. Puis là, il fallait que j'appelle. Puis, notre travailleur social était tellement gentil que même s'il n'était plus à Beaucanton, parce qu'il l'avait rapatrié La Sarre... je lui écrivais quand même, puis il nous aidait encore. Mais, tu le sens que tu causes plus de travail à quelqu'un. Puis, tu sais, c'est juste par bon cœur, par professionnalisme, puis par lien qui s'est développé entre nous et lui. Il acceptait de nous aider toujours quand même. Mais, au travers de ça là, un proche aidant je pense. Les proches-aidants, on est les rois de la débrouillardise. Mais j'ai tombé malade moi aussi. Mais malade... que des maux de dos, des maux de ventre... C'est devenu inquiétant. Ça m'a pris des rendez-vous chez le docteur. Je n'ai jamais été autant chez le docteur pour moi que durant le temps que je prenais soin de ma mère. Puis, ça donne qu'elle est morte et que ne je suis plus malade. Ce n'est que le stress, que le stress.... Je termine avant... et je vais répondre à la question que vous avez dite : comment faudrait que ça marche ? Admettons, pour l'Alzheimer, c'est le manque de personnel. Je trouve que le système, je trouve qu'il était bien bâti. En tout cas, comme je l'ai dit, au début [de la maladie de ma mère], je trouve qu'il y avait davantage de service dans l'Abitibi-Ouest qu'à Val-d'Or. C'était tellement personnel, intime, aimable. Mais la pénurie de personnel... ça tombé de même. Sauf que dès vous dites non [à leur service] une fois, il suppose que ça va être toujours non. C'est là le problème parce qu'au début on est super en forme, on est motivé. Mais là, ça avance, ça avance, avance, ça avance... Puis là, tu deviens épuisé. Et il y a de plus en plus de besoins. Mais, parce que tu as dit non une fois à l'aide qu'il m'avait proposé, comme passer le balai dans la maison, il supposait ensuite que je n'avais pas de besoin. C'était pour des rendez-vous chez le dentiste, des rendez-vous chez le docteur et des affaires de même que j'en avait besoin. J'en ai trouvé qu'au privé que je payais.

Témoignage 11

À chaque coup que je reçois une lettre [de la Maison St-André], c'est marqué sur la lettre : « vu que nous voulons garder notre personnel, nous vous chargerons 2 dollars de plus » Parce qu'ils veulent garder le personnel... Alors que tu demandes à la petite fille qui travaille-là : « As-tu eu une augmentation ? » Savez-vous quoi ? L'année passée, elle a eu 25 cents d'augmentation. Il est parti où le 1,75\$? Après ça, ils disent qu'ils n'ont pas de personnel. Comment tu veux [garder ton personnel] ? C'est peut-être pour financer la nouvelle bâtisse. Mais la nouvelle bâtisse, j'ai de la misère avec ça. Ce n'est pas à moi de payer une nouvelle bâtisse. C'est là que le gouvernement à mon sens à une responsabilité. Ce n'est pas de refiler la facture à l'utilisateur. Parce que moi, je suis pour ça que la fille ait son 2\$ de l'heure. Car c'est elle qui travaille et elle le mérite vraiment car elles travaillent fort ces filles-là.

Témoignage 12

Qu'est-ce que je vois aujourd'hui dans le système, c'est que, avant ça, on avait l'appui régionale, l'argent est venu de la Fondation Chagnon. Ils ont fait des coupures. Fait qu'aujourd'hui, il y a un manque. Il y a moins d'argent pour le regroupement. [Regroupement Proches-Aidants Abitibi-Ouest] On a changé de local. Oui... Et, qu'est-ce que j'entends aujourd'hui, pour moi, c'est vraiment pertinent. Ce que je vois, c'est qu'il y a un manque de communication. Qu'est-ce que j'entends aussi, c'est qu'aujourd'hui, il y a des organismes communautaires qui sont régis par le CISSAT. Ce sont des fonctionnaires qui gèrent des budgets. Puis, après ça, ils veulent nous donner plus de responsabilités. Mais à quel prix ? On est des bénévoles dans une organisation. C'est à réfléchir parce que oui, on est prêts à faire une part, mais ne pas le faire à n'importe quel prix.

Témoignage 13

Ma mère a eu des problèmes de santé. J'ai laissé mon emploi pour revenir vivre chez ma mère pour 3 ans. Elle est décédée l'an passé. Donc j'ai été proche-aidante pour ma mère. Maintenant, je travaille comme proche-aidante, parce qu'on me l'a demandé et j'ai accepté. J'écoutais madame tout à l'heure parler de revenus justement. Moi, lorsque ma mère est tombée malade, j'ai laissé mon emploi. Donc, je suis allé à l'Assurance-emploi. On m'a dit que je pouvais prendre l'Assurance-emploi pour proche-aidant qui dure trois mois. Ma mère était presque décomptée à ce moment-là. Mais, une gentille madame à l'Assurance-emploi m'a expliqué de demander d'abord l'Assurance-emploi et, ensuite, lorsque ma mère sera vraiment sur le bord d'être mourante, à ce moment-là, de demander [de l'Assurance-emploi] compassion. C'est 26 semaines maintenant alors qu'avant c'était 6 ou 8 semaines. Or, ils ont décompté ma mère, il était sûr qu'elle allait passer rapidement. Mais ma mère leurs a joué un tour. Heureusement, elle a vécu 3 ans. Parce que, on s'entend, qu'une personne qui est à la maison entourée de ses proches va vivre beaucoup plus longtemps que dans un CHSLD. Pis, c'est sûr que ça devient difficile pour les aînés. Comme là, je travaille auprès des proches-aidants. Dans le temps, ils donnaient 37 semaines de travail aux personnes comme moi pour aider les prochains aidants. [Maintenant] c'est tombé à 20 semaines. Ils ont réduit ça de 17 semaines. Fait que là, mes employeurs vont chercher de l'argent ailleurs pour combler ça, pour qu'on puisse aider les proches aidants plus longtemps dans l'année. Mais, on s'entend que s'ils [les employeurs] ne me donnent que 20 semaines, je vais continuer à faire des activités car je ne peux pas abandonner quelqu'un. Je ne peux juste pas [faire ça]. Tu sais, il y a un lien qui se développe. Puis, aussi, c'est comme quand la personne aidée décède, le proche aidant n'est supposément plus proche aidant. Je m'excuse mais, pour l'avoir vécu, tu es encore proche aidant dans ta tête puis dans ton cœur. C'est là que c'est difficile, c'est là que ça devient difficile. Aussi, c'est là qu'on a besoin d'aide. Donc, [maintenant] la poste-aidante est reconnue depuis un an. Il y a des proches-aidant que ça fait 10 ans qu'ils ont perdu [un proche-aidé], il y en a encore qu'ils ont besoin d'en parler. Ça fait que tu ne peux pas abandonner quelqu'un comme ça... Puis, pour ce qui est du répit-dépannage, j'ai vu combien de fois des proches aidants épuisés. Il y a juste une personne qui peut aller dépanner 3 heures par semaine. Quand elle tombe malade, c'est qu'il n'y a pas personne, parfois pendant 3 semaines ou 1 mois, [pour la remplacer] par qu'ils n'ont pas d'autres employés. Ce n'est pas tout le monde qui a un réseau. Parfois, les enfants sont loin. Ça fait que, oui, le répit dépannage, c'est un gros problème.

Témoignage 14

C'est quoi le besoin ? Le besoin en ce qui me concerne, c'est que ton parent devient ton enfant. Puis il va toujours en avoir qui vont te dire « Va prendre une pause là de 2 semaines. » Je vais partir 2 semaines mais ma tête elle ne sera pas en vacances, elle va toujours être à la maison. L'aide qu'on a [réellement] besoin, c'est

l'aide psychologique. Parce que, en plus de perdre ton parent, c'est comme si tu perdais aussi un enfant. Moi quand on m'a offert de travailler, j'ai sauté là-dedans à 2 pieds, je n'ai pas pris de vacances. J'ai travaillé, j'ai travaillé, j'ai travaillé, j'ai travaillé. Et c'est ça qui m'a sauvé, parce que j'ai rencontré d'autres proches-aidants, parce que c'était mon travail. Mais les gens qui n'ont rien après, il faut qu'ils continuent d'avoir des rencontres, d'avoir un cercle pour pouvoir en parler, parce qu'ils ont besoin d'en parler. Ils ont besoin d'évacuer tout ce qu'ils ont vécu. Puis, on a toujours la maudite culpabilité aussi. Est-ce qu'on a fait tout ce qu'il y avait à faire ? Est-ce qu'on a tout fait ? Tu as toujours un questionnement.

Témoignage 15

Dans les solutions... quoi faire ? Juste réouvrir les points de service de CLSC qui avaient à peu près dans toutes municipalités d'Abitibi, Est et Ouest. [Applaudissement] L'infirmière ou l'infirmier qu'on avait dans notre village, ils venaient à la maison. Et avec leurs expériences, ils nous disaient si nous avons besoin ou non d'aller à l'urgence pour ça. Maintenant, avec les appels au 811, avant même de nommer ton nom, ils nous disent qu'il faut aller à l'urgence. Et là, quand tu arrives à l'urgence, le médecin... dit : « Pourquoi vous venez ici ? Au 811, ils ne savent pas ce qu'ils disent. » En fait, les points de service de CLSC [dans tous les villes et villages], à tous les niveaux, surtout pour les prélèvements sanguins, concrètement, c'est le plus bel aide qu'il y a aux proches-aidants. Il en faut dans tous les villages. De toute façon, on se fait toujours dire la réponse ultime : « manque de personnel ». Ils ont l'argent pour le faire, mais ils ne trouvent personne pour le faire. En avoir [des CLCS] dans les petits villages, ça réglerait tellement de problèmes. Pas besoin d'aller à La Sarre, c'est notre infirmière de village qui ferait ça... parfois directement chez vous. Tandis que là, il faut que tu appelles à l'hôpital de La Sarre, puis là, il faut qu'il forme un comité de consultation pendant 3 semaines pour savoir s'ils vont se déplacer ou non à la maison pour prendre la prise de sang. Tu sais là, c'est fou tous les appels téléphoniques que tu dois faire pour ensuite qu'ils décident finalement de procéder et d'envoyer une ressource prendre la prise de sang à la maison. C'est tellement bureaucratique. C'est tellement du temps et de l'énergie pour tout le monde.

Témoignage 16

Des gens comme vous qui ont envie d'ouvrir leur cœur, vous êtes des exemples. Si on vous donne les moyens au minimum d'assurer les éléments de base de votre vie, c'est ce que je sens que vous demandez comme premier besoin. C'est le gouvernement qui doit être capable de donner ces moyens-là.

Témoignage 17

En plus, être proche-aidant, c'est... Admettons que ma mère, si elle avait été pendant 5 ans, à 100 000\$ environ par année, dans un CHSLD... Au fond, j'ai fait économiser 500 000,00\$ au gouvernement en étant proche-aidant. En même temps, ça ne me dérangeait pas pantoute [de le faire] car, je suis content si ça a aidé des gens qui avaient besoin d'aide mais qui n'avaient pas de proches-aidants pour les aider. En même temps, je suis le premier à penser que le gouvernement ne peut pas tout faire pour nous.

Témoignage 18

Je veux juste dire que le transport aussi c'est un gros problème, parce qu'il y a des aînés, dont une madame qui s'occupe de son conjoint qui a le Parkinson. Il n'y a plus son permis. Mais, elle n'osera pas demander, elle n'a pas personne pour le transport. Alors, j'y vais parce que je peux être mandaté pour ça. Mais, c'est dur pour eux là, parfois, elle m'appelle et elle croit qu'elle me dérange. Non, elle ne me dérange pas du tout. Elle en a besoin, ce n'est pas grave, on fait nos commissions en même temps. Ce n'est pas grave, car la réalité c'est qu'ici [Authier-Nord] le transport, c'est quelque chose qu'on n'a pas. C'est tellement nécessaire.

Témoignage 19

Ce que je veux savoir... J'ai souvent l'impression que les lois, que ce soit fédéral ou provincial, sont souvent votées en fonction des grosses villes. Et les petites régions, eux-autres là... C'est une grosse bataille. Je ne suis pas une fille de ville. « Small is beautiful. » Avant, dans chaque petit village, on avait plus d'autonomie. Que ce soit la petite école et le dispensaire. Je m'ennuie de cette époque-là. Parce que, quelque part, il y avait ce soutien-là. Il en avait toujours au lieu d'avoir [aujourd'hui] un très grand nombre d'organismes qui centralisent tout à l'autre bout du monde, avec les autres qui prennent des décisions qui arrivent 6 mois en retard. Pour les petits villages... ça pourrait aussi ramener cette humanité-là qu'on a perdu et ramener aussi des ressources ailleurs qu'à Montréal.

Témoignage 20

Je crois beaucoup à la décentralisation. Je crois beaucoup à ça l'autonomie. De donner des moyens à chaque village d'être capable de trouver les services. Évidemment la pénurie de la main d'œuvre est un facteur sur lequel faut trouver des réponses. Mais je n'ai pas encore lu une étude qui m'a prouvé que ça coûtait vraiment moins cher, qu'il y avait une économie d'échelle réelle sur des services de proximité. Pensons seulement à tous les frais de transport, de déplacement, d'hébergement et autres de tous les gens. Je pense que les coûts sont semblables ou voire supérieurs à l'utilisation d'un bâtiment dans les villages qui peuvent servir à offrir des services de proximité. Je comprends que pour une opération à cœur ouvert, il est normal qu'on aille à Montréal. Je le conçois, mais pour des services de proximité... Et je pense qu'il y a des gens qui vont répondre présents, qui n'ont pas le goût d'aller nécessairement faire le voyage à tous les jours en direction de La Sarre. Une personne d'Authier-Nord pourrait par exemple décider d'offrir deux jours par semaine des services de proximité dans le village. Je pense que chaque village serait capable de maintenir des services, de trouver des ressources. Reconnaissons de leur donner les moyens.

Témoignage 21

Quand tu centralises, le travail va être beaucoup moins personnalisé. Le travail aura peut-être moins de sens dans un contexte comme La Sarre où on exige un volume plutôt qu'un véritable désir de s'investir pour l'autre. Puis, je pense que si on peut prendre un 5 minutes de plus avec quelqu'un, ce 5 minutes-là fait la différence.

Témoignage 22

Je suis une proche aidante. Parce que mon père et ma mère ont eu besoin de moi. Avant, chaque municipalité défrayait un montant pour le transport. C'était un bon soutien parce que, admettons ma mère avait à prendre une prise de sang à La Sarre, je n'avais pas d'affaires à quitter le travail pour la transporter à La Sarre. En plus, elle pouvait aller voir ses chums dans la journée. Le soir, elle revenait tout heureuse. Là, on a coupé ça, alors que c'était une bonne chose. Elle était heureuse parce qu'elle se débrouillait tout seul. Elle avait le transport, c'était fourni par la municipalité. Maintenant, ils peuvent demander Transport Coup de pouce [de La Sarre], mais ça coûte 40 \$. C'est dispendieux. Avant, ça coûtait 3 \$ quand la municipalité payait. Avec ce transport-là, les gens se sentaient autonomes, ils restaient bien plus longtemps dans leurs maisons. Aujourd'hui, d'ici [Authier-Nord] à La Sarre, c'est 40 \$. Ma mère se sentait autonome. Ils ont tout coupé. Et là, il n'en a plus d'autonomie. C'est une perte de qualité de vie pour les aînés.

Témoignage 23

Vu que vous avez pris la parole tantôt pour parler de loi votée pour les grandes villes, je propose donc une « loi sur les droits fondamentaux à des services de proximité. » C'est un besoin fondamental. C'est à Québec, cependant. Mais là, peu importe... une loi comme ça obligerait le gouvernement du Québec d'offrir des services dans les petits villages. Il y a des services ou non dans les villages, alors ça ne passerait plus par des décisions de fonctionnaires et des ministres, mais par une loi de l'Assemblée nationale, par une loi fondamentale. Pour ça, il faut aller voir madame Suzanne Blais.

Témoignage 24

Ça irait avec ça rejoindre aussi le problème qu'on a toute, que ce soit comme proche-aidant ou comme personne âgée, que c'est souvent du cas par cas alors que, eux-autres, ils ont des protocoles généraux pour tout le monde. Alors, quand on aurait des petites choses [à évaluer et régler], là ça deviendrait un examen de la personne et de ses besoins. Puis, après ça, ça pourrait aller vers leurs protocoles. On n'aurait pas besoin de tous leurs protocoles en tout temps et partout.

Témoignage 25

Il existe peut-être quelque chose qui peut aider. Avez-vous déjà entendu parler de l'organisme Baluchon Alzheimer [Baluchon, répit long terme à domicile] ? Ça n'aide pas juste les gens qui ont l'Alzheimer. Un service de répit pouvant aller jusqu'à 14 jours. La personne qui vient s'installer chez toi avec son baluchon... parce qu'elle apporte sa valise. Et puis elle va s'occuper de la personne qui a besoin d'aide. Un minimum de 4 jours jusqu'à 14 jours. Je ne sais pas s'il y a un montant à déboursier, mais s'il y en a un, il ne doit pas être très élevé, parce qu'il doit avoir des subventions pour ça. Quand ils sont venus nous présenter le projet, ils ne font pas les soins corporels. Le proche-aidant du Baluchon Alzheimer [Baluchon, répit long terme à domicile] est là et les services du CISSAT ne sont pas abandonnés. Cependant, il faut que le proche-aidant qui est remplacé quitte le domicile pour un minimum de 4 jours. Dès qu'il revient, le service est arrêté.

Témoignage 26

Je suis enchanté de la rencontre et de ce que je viens d'entendre. Deux choses que je retiens : dépaysement et déracinement. Quand on parle d'isolement, on ne parle pas seulement que des aînés qui vivent des problèmes de santé. Quand on parle aussi des aidants naturels. On parle d'un ensemble. Quand on parle de dépaysement et déracinement, on ne parle pas seulement des aînées, mais on parle aussi des aidants naturels. Parce qu'on peut être déraciné de sa propre maison. Je vous lance l'idée : il faut se mobiliser les petits villages ensembles. Sans avoir nécessairement une structure officielle, on peut avoir une structure de dialogue entre chaque village. Si vous vous mobilisez, il est possible d'organiser avec le CISSAT des rencontres [virtuelles ou présentiels] entre villages et poser des questions et proposer des solutions au CISSAT. Ça commence par une mobilisation des petits villages versus La Sarre [le pôle central] et une mobilisation des petits villages versus le CISSAT [le centralisateur].

Témoignage 27

Le transport en commun. C'est bien beau mettre de l'argent dans le transport en commun pour un tunnel que la CAQ [Coalition avenir Québec] voulait avoir et qui coûtait autour de 10 milliards de dollars. Présentement, ici en Abitibi-Témiscamingue, des autobus Maheux offrent un service qui est encore problématique. Parce que, dans notre MRC d'Abitibi-Ouest, il faut que toutes les villes et villages remettent de l'argent à la MRC pour que

la MRC donne ensuite l'argent à [Autobus] Maheux pour que nous gardons notre service ouvert en Abitibi-Ouest. Le transport c'est primordial pour l'ensemble de la population. C'est bien beau que le gouvernement nous dise qu'il met de l'argent ici et là, un peu partout au Québec. Ici, faut qu'on aille de meilleurs services et que le transport entre les villages et villes soit plus adapté à nos besoins. Il faut que le modèle soit refait. Il faut redonner une autonomie aux personnes âgées parce que ça leur été enlevé. En 1950, on avait des services ici à Authier-Nord. Il faut revenir en arrière, ça presse, ça presse ! Ceux qui n'avait pas de véhicule, nous allions les chercher chez eux.

Témoignage 28

Pour le travail... J'espère qu'ils ne nous forceront pas à travailler ? Pour dire, c'est le même standard pour tout le monde, à tel âge il faut que tu arrêtes de travailler sinon on te coupe ton chèque ou je ne sais pas quoi. La santé de la personne là, je pense qu'elle est importante. Les personnes n'ont pas tous la même santé. Il faudrait qu'ils donnent un montant d'argent... pour justement, comme moi, je veux ne faire que 2 jours semaine de travail. Ça me tente. Il faut qu'il ait un incitatif pour retourner sur le marché du travail. Actuellement, tu es coupé dans la sécurité du revenu si tu as travaillé. Ce n'est pas valorisant. L'objectif, c'est pour valoriser, encouragez à retourner travailler. Et il y a tout aussi des moyens de faire de la transmission de la connaissance qui a été acquis dans l'entreprise. Parce que l'expérience est là, on a des jeunes qui sont bons, mais des jeunes gars dans le manuel, ils s'en foutent pas mal des ordinateurs.

Témoignage 29

Une rencontre comme celle d'aujourd'hui. C'est formidable. Mais plus qu'il y a de la technologie, plus qu'on avance. Et plus d'on avance, moins qu'on a de service. [Applaudissement]

Barraute

11 mars 2024

Témoignage 1

La madame ici a créé un beau programme. Tous les mercredis, on a des rencontres de personnes âgées. Ça fait une belle sortie qui est organisée. C'est *Vie sociale active* que ça s'appelle. C'est qu'on veut que les gens se socialisent, qu'ils bougent aussi. C'est tous les mercredis après-midi qu'on a des rencontres. C'est gratuit. On rejoint une trentaine de personnes. On se fait du café. Des jeux. Parfois, on fait des rencontres d'information. Et on a notre petite pâtissière qui nous amène des desserts. Des activités comme le Zoo Pageau, le cinéma. On se regroupe. On prend une voiture. On est allé à la Ferme Galarneau.

Témoignage 2

Il y a aussi des rencontres de réflexion pour mettre sur place une Table de concertation des aînés à Amos. Ce sont des gens du milieu de la santé, des organismes aussi. On peut les interroger et puis savoir les services offerts. Ça permet d'interroger tous les partenaires.

Témoignage 3

Moi, ma préoccupation avec tout ça est que c'est bien beau tous les programmes mais, avec les jeunes qui partent, je me demande où on va prendre les ressources pour desservir la population. S'il n'y pas des ressources humaines, à quoi ça sert des programmes ?

Témoignage 4

Il y a eu des moments où on aura privilégié les départs massifs à la retraite plutôt que de privilégier un partage d'expertise. Puis ça, ça a laissé des traces. Maintenant, moi, une des préoccupations est quelles conditions de vie et conditions de vie on offre aussi à ceux qui choisissent cette profession-là ? Je suis préoccupé par ceux qui la quittent. J'ai l'impression que des conditions font souvent en sorte que les gens ne veulent pas demeurer. C'est sûr que ce sont des emplois qui sont exigeant et il faut les valoriser davantage. Faut les reconnaître, c'est une des problématiques. Dans la région notamment, on a fait appel à des agences pour venir pallier des besoins dans les hôpitaux particulièrement, on a dépensé des dizaines de millions de dollars en frais supplémentaires au budget qui est assumé par Québec. Parce que si on fait venir une infirmière par agence, on lui paye le transport, le logement, l'hôtel, en plus de son salaire supplémentaire qui est son salaire d'agence, mais on n'est pas capable à cause des programmes gouvernementaux de donner 5 000\$ 10000\$ 15000\$ de plus comme prime d'éloignement. Fait qu'on va dépenser des millions de dollars pour des gens qui font du Fly in Fly out, qui ne s'établissent pas dans la région, qui n'iront pas dépenser leur salaire dans nos épicerie, qui n'iront pas contribuer à notre tissu social, notre qualité de vie. Mais on va le mettre dans des agences privées, ça, moi, ça me questionne énormément.

Témoignage 5

Il y a des sommes d'argent qui sont données à des proches aidants mais c'est minime. Donc c'est une famille qui aurait le fils ou la fille qui travaille quand même si elle pouvait obtenir cette subvention-là qui fait qu'elle pouvait demeurer avec le parent ou donner des services à raison d'une ou deux fois par semaine mais que son salaire finalement bouge pas. Mais je pense que ça pourrait être intéressant.

Témoignage 6

Je ne comprends pas pourquoi nos gouvernements ne sont pas plus généreux envers le milieu communautaire. Parce qu'on est capable de faire des miracles avec tellement peu. Si on pouvait être plus généreux, on en fait encore davantage. Et en dehors du système officiel de santé où effectivement tout est tellement normé, y a tellement de compte à rendre. Diminuer la paperasse est vraiment quelque chose de nécessaire pour les prochains aidants. Moi, quelque chose qui me choque, on entend souvent des histoires que le proche aidant est décédé même avant la personne qui est malade en raison de la lourdeur de la tâche, à cause que ce sont des gens qui ont le cœur sur la main comme personne et qui n'écoutent pas leurs propres besoins, qui vont continuer aussi à travailler, qui vont cumuler cette double tâche là, en plus de l'épicerie, du ménage, de l'organisation. Il faut être capable de reconnaître les proches aidants lorsqu'il y a un diagnostic de cancer, par exemple. Il faut que le malade puisse obtenir suffisamment de semaines d'assurance-emploi pour donner le temps de guérir pleinement car maintenant le temps de recevoir ton diagnostic, de l'accepter, d'avoir un rendez-vous médical, puis là faudrait que tu retournes au travail alors que tu commences à peine ta guérison. En plus de la guérison, tu as l'anxiété de la survie financière.

Témoignage 7

Le proche aidant qu'on parle est un proche aidant qui travaille. Mais le proche aidant retraité qui est là presque à plein temps, il n'a rien. Puis, il remplace quelqu'un du ministère qui pourrait venir. Moi je l'ai fait longtemps, j'ai même remplacé un congé maladie qu'une personne était arrêté 6 mois. Je suis allée là pendant 6 mois. J'avais mon revenu de retrait mais j'ai laissé ma maison, fallait que je continue, j'avais des dépenses. On ne reconnaît pas le proche aidant retraité. Il n'est pas reconnu. Je parle dans ta famille. Quand tu vas aider dans ta famille, ce n'est pas reconnu. Il faut que ce soit la famille qui absorbe les dépenses de la personne qui vient aider. Puis il faut être capable de permettre à la personne d'avoir quand même une qualité de vie, puis de pas tout sacrifier pour la personne qui est aimée, puis qui a besoin.

Témoignage 8

Parfois les proche-aidant ne veulent pas d'aide. Je me disais : « Je suis capable » Puis je me disais dans ma tête : « C'est mon mari, je vais le faire ». Mais si la personne ne veut pas se monter vulnérable, on ne vérifiera pas puis on n'aidera pas la proche aidant. On fait comment pour avoir des critères d'aide au programme pour les proches aidants? En fait il faut comprendre ce qu'est un proche aidant, dans quelle dynamique il est. Puis, il y a beaucoup de fierté dans un proche aidant, beaucoup d'émotions puis évidemment, un sens d'abnégation qui est très fort. Il faudrait qu'on soit capable d'identifier. Il faut le comprendre davantage.

Témoignage 9

Moi, ce que j'ai vécu de 1995 à 2016, j'ai pris soin de mes deux parents. Mon père en premier en phase terminale ainsi que ma mère qui était schizophrène jusqu'en 2016. Au point de vue du répit, au point de vue des services sociaux, on me demandait de faire un horaire pour 2 semaines pour savoir c'est quand que j'allais sortir. C'est bien difficile de faire un horaire, de dire quand je vais aller au théâtre, quand je vais aller au restaurant. Je me demande s'il va avoir plus de ressources à l'avenir même si la situation s'améliore d'année en d'année. Il y a une plus sensibilité même s'il n'a pas plus de ressources.

Témoignage 10

C'est le Centre de santé qui décide du nombre d'heure de service et le service qui est donné.

Témoignage 11

C'est très difficile à rejoindre le monde. Le problème est qu'il n'a pas d'argent. On est toute chacun dans notre petite maison et on mange trois fois par jours... ben ordinaire. On n'a pas d'argent pour aller se promener. On reste dans la maison. Moi je suis dans les Chevaliers de Colomb. Les seules petites soirées qu'on a c'est au Chevalier de Colomb puis on se rencontre, puis on se demande comment ça va, puis on répond : « j'ai mon arthrose, j'ai mal dans le dos ». C'est de juste ça qu'on parle.

Témoignage 12

Oui, ça prend des revenus supplémentaires parce que ça fait plusieurs années, voire des décennies que c'est gelé ça. Et les gens à qui ça profiterait le plus, ce ne sont pas des Snowboards. Ce sont des gens qui vivent dans les milieux, qui vont dépenser dans les commerces de proximité, qui vont faire vivre justement une épicerie, qui vont faire vivre une quincaillerie, qui vont faire en sorte qu'il y a des services, qui vont participer à des loisirs qui vont faire en sorte... des gymnases ou des salles communautaires ou une piscine... rendre ça accessible dans tous les milieux. Qu'est-ce que ça fait? C'est de l'argent que tu mets en santé, dans les hôpitaux, parce que les gens sont actifs. Il y a une conséquence à l'isolement, une conséquence au fait d'être plus sédentaire, puis quand on n'adresse pas ça. Ça fait en sorte que les gens vont peut-être lâcher prise sur eux-mêmes. Puis c'est là que ça coûte cher au système. Je trouve qu'il y a un coût à l'inactivité. Et c'est notamment là que je vois un avantage à augmenter les revenus des aînés. Ça joue sur la qualité de vie des gens. Juste dans l'alimentation, quand qu'on coupe dans les légumes, quand qu'on coupe dans la viande, cela à des conséquences aussi sur la santé qu'on repaie plus tard.

Témoignage 13

Il y a tout le dialogue aussi intergénérationnel. Ce qui est choquant est que les gens 40 ans, 45 ans, 50 ans ne prennent pas nécessairement conscience du dialogue avec leur propre parent, avec les aînés. Comment on est capable de favoriser la présence de jeunes personnes dans nos échanges aînés? Car c'est ça qui rend aussi les échanges intéressants et riches. C'est davantage possible dans des communautés vivantes comme on a ici à Barraute. Mais vous n'êtes pas accompagné de vos enfants? Je peux comprendre, mais je dis que le combat pour la prochaine génération doit commencer maintenant pour eux c'est avec vous qu'ils doivent demander les changements de demain. C'est pour vous mais c'est surtout pour eux, en fait. Il y a quelque chose de très inspirant des autochtones avec la valorisation du rôle des aînés. Il y a quelque chose de très inspirant dans les pays africains aussi qui valorisent beaucoup le savoir des plus âgés. Mais nous, les Québécois, on place nos vieux à l'écart. Et on s'en fout et c'est choquant. Puis c'est inacceptable.

Témoignage 14

On parlait de revenu tantôt. Certaines personnes ont le droit au supplément de revenu. Ce n'est pas impossible. Mais Revenu Québec additionne le supplément pour qu'on cotise davantage à l'Assurance-médicament. Par exemple, je reçois 1000 \$ du Canada, j'en redonne 150 \$ à Québec pour l'Assurance-médicament. C'est un

revenu qui provient du gouvernement. Pourquoi nous touchons à ça ? Il n'est pas imposé mais au bout du compte on en perd.

Témoignage 15

J'ai reçu un formulaire à remplir voir si j'avais le droit au supplément de revenu garanti. Je l'ai rempli mais je savais que je n'y avais pas le droit car je suis pratiquement au double du revenu avant d'avoir du supplément. Je n'avais pas réalisé à tel point que c'est bas. Deux personnes de 65 ans plus ne doit pas gagner plus de 26 000\$ ou 28 000 \$ de revenu (excluant la pension du fédéral) pour avoir droit au supplément de revenu garanti. Deux personnes qui vivent avec 28 000 \$, ça pas de bon sens. Si au moins il pourrait augmenter ça à 35 000 \$.

Témoignage 16

On est cheap. On est cheap. N'ayons pas peur des mots, c'est ça ! On est cheap. On n'aide pas les gens. On les force à faire des compromis sur les médicaments. On force les gens à réduire les dépenses dans la nourriture. Après ça, on veut le maintien à domicile et tant mieux, parce qu'il y'a quelque chose d'important dans le maintien à domicile pour l'enracinement des gens. Mais en même temps, quelles conditions on se donne comme société pour le faire réellement? Par exemple, dans un contexte de pénurie de logements. Ça veut dire qu'il n'y a pas non plus d'alternative pour quelqu'un voudrait vivre dans quelque chose d'un peu plus petit et de plus adapté à sa réalité de ses besoins tout en étant à proximité dans son milieu. On n'a pas de programme de construction de minimaisons par exemple pour aider une communauté comme Barraute.

Témoignage 17

Il y a un programme qui est sorti au bout de quelques mois pour des logements à prix modique justement, puis ça fait des petits, ça s'en vient. Ce qui est annoncé à Lorrainville cette semaine est intéressant. Il n'en reste que c'est dur d'adapter des programmes quand c'est le temps de faire des constructions. On va être bien fier d'annoncer 2000 logements à Montréal là. Mais en même temps, comment qu'on adopte ça une petite communauté comme Lorrainville ou Barraute. Ça va assurément coûter bien plus cher que prévu car il va avoir des dépassements de coût.

Témoignage 18

J'aimerais parler des soins de santé. Parce qu'il y'a plusieurs années, il y a 5 ou 6 ans, on avait à peu près 11 personnes qui travaillaient au CLSC, on avait des médecins qui venaient. Il y a quelques mois, Madame Roy nous a informé qu'il y avait des coupures dans tous les points de service, excepté Barraute et secteur Des coteaux. Alors nous on a pu conserver deux jours où des infirmières étaient en service. Ok, mais infirmières retraitées. Alors, la semaine dernière, j'ai contacté le bureau de Madame Roy aussi je lui ai dit : si jamais j'ai une autre infirmière retraitée qui serait intéressée à un autre 2 jours, est ce que vous pensez que ça serait correct? Elle m'a répondu : On ne peut pas faire d'ajout. Pourtant les argents sont là, on a vérifié. Travaille social, soutien à domicile. Elle vient d'Amos. On n'en parle même pas. Secteur jeunesse, la même chose. On a besoin d'une psychoéducatrice. La psychoéducatrice de l'école dit qu'elle se retrouve avec un jeune qui a des besoins mais il faut qu'il y ait un travail qui se fasse avec la famille mais je n'ai pas de travailleur social ni de psychoéducateur pour la famille. Cela fait que le jeune il reste là, tentative de suicide et tout ça. Puis ça, elle m'en a raconté et c'est loin d'être drôle. Les gens sont vraiment détresse. Beaucoup de nos jeunes, je trouve. Le CISSSAT nous parle de service à proximité. Je suis un petit peu allergique à ce mot-là maintenant. Les argents sont là mais ils ne veulent pas nous envoyer une infirmière, tout simplement une infirmière. Non, faut qu'elle soit à la retraite. Les filles, elles n'ont pas tout le temps envie de revenir sur le marché du travail.

Témoignage 19

Pourquoi le système ne valorise pas ceux qui se prennent en main? Si vous vous faites les démarches et que vous êtes capable d'amener des ressources supplémentaires. C'est fantastique pour la communauté. Mais, en plus, ça fait en sorte que ce que vous êtes capable de créer localement va avoir un impact aussi sur ce qui va se faire à Amos, par exemple.

Témoignage 20

Ou encore les personnes âgées qui ont besoin d'aller consulter au CLSC. Qu'est-ce que la personne âgée va faire si personne de la famille est là pour aller reconduire à Amos ou qu'elle n'a pas d'argent pour prendre un taxi ?

Témoignage 21

On est davantage une dimension d'une petite ville que d'un gros village à Barraute. Donc là on est 2000 habitants. Après Amos, c'est Barraute. Alors y a des besoins là. Les mêmes besoins étaient là il y a 10 ans et on avait 11 personnes au CLSC de Barraute. Aujourd'hui, on aurait plus besoin personnes. Ça ne fonctionne pas. En plus, on est plus âgés, la population est plus âgée. Comment une jeune famille s'intéressait de s'installer à Barraute quand il n'y a pas de service de santé ?

Témoignage 22

J'ai été auxiliaire familiale pendant 18 ans. J'ai vu ça décliné tranquillement pas vite. Aussitôt qu'une personne partait à la retraite, il fermait le poste. C'est dommage car j'aurai aimé servir les gens de ma communauté encore mais à temps partiel.

Témoignage 23

Pourquoi qu'on ne permet pas davantage aux personnes âgées d'avoir des accommodements raisonnables, des aménagements de d'horaires de travail de 2 jours par semaine, pas nécessairement des journées de 8 heures, mais de 4 à 5 heures qui fait en sorte, selon la volonté de la personne, de permettre à la personne de retirer un revenu supplémentaire. Et demeurer actif physiquement et psychologiquement. Mais là, présentement, ce que tu peux gagner de la poche gauche, tu le perds de la poche droite. Ça ne fonctionne pas. Faut changer la mentalité, évidemment, des endroits où les gens peuvent travailler. Que ce soit n'importe où, à l'épicerie, à la quincaillerie ou autre, faut être capable de d'avoir des emplois adaptés, adaptables, mais aussi des horaires de travail qui le sont. Pourquoi que ça prend absolument une journée de 7 heures. Si deux personnes âgées se relaient, on répond aux mêmes besoins? Dans le contexte de la pénurie de la main d'œuvre, qu'on s'adresse davantage à nos personnes âgées qui demandent la flexibilité pis qui demandent de pas travailler pour rien. Miser sur les avantages aussi de socialisation, de vie active qu'amène le marché du travail.

Témoignage 24

Ce serait bien d'avoir quelque chose sur le transport, d'en avoir davantage pour le transport. Comme une vannette et avoir une subvention puis quelqu'un il pourrait apporter une autre personne à son rendez-vous médical ou chez le dentiste, à Val-d'Or ou à Amos. Et ça, peu importe les journées. Un vrai service plutôt que d'essayer d'avoir des bénévoles. Donc, c'est rendre accessible une vannette avec des gens qui sont payés.

Témoignage 25

Comment peut-on aider le pairage entre aînés pour les aider à rester actif? Si des gens qui sont généreux de nature veulent le faire, s'il y avait ne serait-ce qu'un perdiem et le remboursement de leur kilométrage. Cette entraide-là serait favoriser, valoriser. Comment on peut favoriser l'entraide puis avoir des conditions gagnantes? Les gens ne demandent pas nécessairement un salaire. Mais si tu as l'équivalent d'un perdiem ou quelque chose, puis ça donne 30 ou 40\$. Le temps que la personne ait son rendez-vous, ça peut permettre le temps de prendre un café, d'aller faire une commission ou autres. Faut ce que ce soit gagnant-gagnant.

Témoignage 26

C'est comme les Maisons des aînés. Quand qu'on construit des chambres à 800 000\$ la porte et finalement il n'y a que 4 personnes qui ont peut-être les revenus pour y loger. Peut-on construire des choses qui soient plus abordables, qui va toucher plus de gens, qui sont peut-être moins luxueux ?

Témoignage 27

La publicité maintenant, on la fait par le Barrautois, le petit journal local. Mais bien des personnes regardent plus ou moins. La publicité faite seulement par l'écrit en vieillissant, ça passe moins parce que les gens ont des problèmes de vision. Je pense qu'il faudrait avoir un moyen pour varier nos informations, nos moyens de communication. C'est peut-être juste de se donner à chacun une mission qu'on informe les autres quand tu rencontres quelqu'un. Le bouche à oreille... C'est le lien de personne à personne qui est encore le meilleur. Quand on a un problème, pas se gêner de le dire à une voisine ou à un autre qu'il faut que je trouve quelqu'un pour aller là. La personne va peut-être y dire as-tu pensé à lui ou à elle, as-tu pensé à ça? C'est qu'on a perdu ce qu'avaient nos ancêtres : l'entraide et la communication. Les perrons d'église... On a perdu l'habitude du contact personnel. Qu'est-ce qu'on peut faire pour ça ? C'est une responsabilité de chacun de nous.

Témoignage 28

C'est quelque chose qu'on peut mettre sur le site web de notre municipalité, c'est certain. Je me disais, est-ce qu'un petit bottin d'une dizaine de pages, comme le bottin des aînés de la MRC, qui expliquerait les services qu'on peut offrir, qui contacter, quel organisme. Juste dans notre localité finalement. Juste un bottin communautaire.

Témoignage 29

S'il avait un programme, mettons, qui serait à la municipalité. La municipalité pourrait gérer ça pour avoir un service de transport. Parce que c'est sûr qu'on ne pas avoir 10 autos. Moi je m'en vais au nucléaire à Val-d'Or, l'autre ça va à Amos pour un autre affaire. Comment favoriser le covoiturage?

Témoignage 30

Quand on parle du maintien à domicile, on parle de soins et tout ça. Mais une des raisons pourquoi les gens partent de leur domicile, c'est que la femme est tannée de faire à manger. Il y a des endroits où il y a une cuisine mobile que les gens peuvent utiliser. Ça demande du personnel, ça demande beaucoup. Je sais que c'est difficile à organiser. Mais il y a des endroits que c'est organisé avec une résidence pour les aînés. Il y a beaucoup de solutions mais je ne sais pas si ça serait viable ici. On ne demande pas 3 repas par jour, parce que plus que tu vieillis, ton déjeuner ce n'est pas grand-chose, ton dîner, tu le sépares en 2, puis tu en as pour le lendemain. Mais je pense que faudrait peut-être penser à ça un service comme ça.

Témoignage 31

Mais le problème à Barraute, c'est qu'on a des gens qui ont des gros salaires. Donc, ça justifie que les loyers montent. Tout augmente parce qu'une partie des travailleurs qui sont ici ont de très gros salaires.

Il s'accapare des maisons qui viennent d'être vendues. Ils restent 14 jours et ils partent 14 jours. Donc on n'aura pas de relève. On n'aura pas de relève. C'est préoccupant le fly in, fly out. Puis le pire maintenant, c'est que j'ai l'impression que pour nos jobs en Abitibi-Témiscamingue, particulièrement les mines, de plus en plus de gens qui ont leur maison n'habitent ici qu'une semaine sur 2 ou 2 semaines dans un mois. Comme conséquence? Quand un même contracteur a 12 maisons pour habiter ses travailleurs, ça fait des maisons en moins pour des jeunes familles.

Beaudry

23 mai 2023

Témoignage 1

Je suis xxxx. L'AQDR est une association québécoise qui défend les droits des personnes retraitées et préretraitées. Nous sommes une section locale couvrant la MRC de Rouyn-Noranda et affiliée à l'accueil AQDR National, regroupant 35 sections actives à travers le Québec. Notre mission est la défense collective des droits des aînés, notamment en matière de revenus, de logement, d'accessibilité aux soins de santé, de services sociaux, et d'environnement pour améliorer les conditions de vie en général.

Nos principaux objectifs incluent la sensibilisation, la formation et l'éducation des aînés sur leurs droits, car beaucoup d'entre eux ne les connaissent pas. La meilleure façon de défendre ses droits est de les connaître. Avant la pandémie, nous organisons des ateliers, des séances d'information, des conférences et des formations mensuelles sur des enjeux spécifiques. Nous espérons reprendre nos activités mensuelles maintenant que la pandémie est derrière nous. En 2022-2023, nous avons notamment organisé un atelier sur le renouvellement des baux.

Témoignage 2

Guy Parent, directeur de l'AQDR de Rouyn-Noranda, vous parlera plus en détail de nos activités. Je veux simplement souligner les actions concrètes de l'AQDR. Sébastien, que nous avons rencontré plus tôt cette année, a notamment déposé des mémoires pré-budgétaires tant au niveau fédéral que provincial. Localement, nous avons également pris l'initiative de rencontrer nos représentants politiques pour leur exposer nos préoccupations. Nous avons principalement mis l'accent sur les enjeux du revenu, l'un des défis majeurs sur lesquels nous avons insisté, visant à assurer des revenus décents pour tous. Nous demandons un effort égal du provincial et du fédéral pour augmenter de 4000 \$ de chaque côté, afin d'assurer un minimum vital pour tous les aînés qui dépendent uniquement de leur rente de retraite, souvent autour de 29 000 \$. Bien que nous ne soyons pas encore arrivés à ce chiffre, nous faisons avancer la discussion dans cette direction.

Nous mettons l'accent sur le travail national de l'association à ce niveau, en cherchant à rencontrer les plus hauts niveaux gouvernementaux pour faire pression en ce sens. C'est là que se concentrent nos efforts nationaux, et Nadine peut en témoigner avec son expertise sur les différents droits que nous défendons. Vous pouvez télécharger ce document pour plus de détails, et j'ai quelques exemplaires si vous souhaitez en garder un en référence.

Nos principaux piliers à l'AQDR sont les dix droits que nous défendons, notamment l'accès à des logements adaptés, des soins à domicile de qualité et accessibles, et la parité entre les soins à domicile et en établissement. Nous avons fortement plaidé dans nos mémoires pour que les soins à domicile bénéficient d'une part équitable par rapport aux soins en établissement, afin que ceux qui souhaitent rester chez eux puissent bénéficier de soins adéquats. Nous travaillons également sur la qualité des services sociaux et de santé, ainsi que sur l'accessibilité et la sécurité du transport collectif. La participation sociale, la citoyenneté active et un environnement respectueux sont également des priorités pour nous.

En résumé, voilà les domaines locaux sur lesquels nous concentrons nos efforts à l'AQDR.

On aborde les enjeux locaux présents et nous essayons d'être à l'écoute des préoccupations des gens à ce sujet. Nous poussons les dossiers que nous sommes en mesure de défendre, et je vais vous montrer un autre

document très important pour répondre à vos questions. Il est disponible sur notre site internet, il suffit de cliquer pour le télécharger. Ce qui est intéressant, c'est que tout ce que je viens de vous mentionner - les enjeux, les droits divers - est divisé en 4 blocs thématiques. Cela couvre notamment les droits et obligations des locataires, un bon résumé avec beaucoup d'informations pertinentes à l'intérieur. Que ce soit en résidence privée pour personnes âgées, le droit de vieillir avec dignité, la question de la maltraitance, et aussi la vigilance face aux fraudes, il y a beaucoup d'éléments de réponse dans ces documents. Ils traitent des droits, des protections juridiques et enfin des droits en matière de santé et de services sociaux, entre autres. C'est très bien fait et cela fournit les informations nécessaires. Nous vous laisserons des copies, ce qui pourrait être une ressource de référence intéressante à consulter.

Localement, comme mentionné par Nadine, un point important est la question du renouvellement des baux. C'est notre principale campagne cette année, la deuxième fois que nous la menons. Actuellement, nous traversons une crise majeure qui ne s'arrêtera pas, mais si les locataires et les propriétaires sont informés de leurs droits et obligations, cela peut changer la donne. Déjà cette année, nous avons observé une différence. Nous avons peut-être même vu une annonce télévisée de 30 secondes, mais nous avons également reçu un nombre record d'appels cette année.

Nous avons battu tous les records en termes d'appels reçus grâce à cette campagne, et maintenant les gens osent refuser, sachant que c'est leur droit. Vous pouvez refuser et ne pas négocier avec le propriétaire ; en refusant, vous avez le droit de rester chez vous, et nous nous en remettons au tribunal pour juger de l'augmentation, surtout si vous la trouvez excessive. C'est important de savoir que le tribunal a établi une limite de 2,9 % pour cette année, bien que ce ne soit pas une loi, c'est ce qui est recommandé. Montrez-moi les preuves de vos augmentations de coûts et je déciderai en conséquence. Il n'est pas logique de rattraper le marché quand le logement est en mauvais état. En tant que locataire, je ne devrais pas accepter cela et il est temps de reprendre notre pouvoir.

Je voulais partager une information majeure : lorsque vous signez un bail, le propriétaire est légalement tenu de vous indiquer combien de temps à l'avance il prévoit d'augmenter le loyer. Par exemple, s'il est stipulé 600 \$ dans le bail et qu'il veut l'augmenter à 900 \$, il doit vous informer de cette augmentation avant la signature. Si vous acceptez, vous avez 10 jours à partir de la signature pour réfléchir et décider si vous acceptez définitivement cette condition. Même si cela prend trois mois pour prendre une décision, c'est acceptable. Il est essentiel de conserver des preuves comme les factures de l'année précédente pour justifier pourquoi vous pensez que l'augmentation n'est pas justifiée. Si aucune preuve n'est fournie, le tribunal peut décider d'augmenter le loyer de 30 \$, par exemple. De plus en plus de locataires connaissent leurs droits, ce qui incite les propriétaires à suivre les règles et à augmenter progressivement le loyer pour couvrir les coûts d'entretien et de réparation. Il est important que les locataires ne subissent pas des manquements de la part des propriétaires, et vice versa. Si un litige survient, il est possible de porter plainte au tribunal dans les 10 jours suivant la signature du bail, et le tribunal examinera la situation pour prendre une décision équitable. En outre, notre organisation propose également des ateliers de sensibilisation sur divers sujets, comme l'intimidation en milieu de vie, ainsi que des programmes de revenu pour les aînés et des ateliers sur la bienveillance.

Nous collaborons également avec Service Canada, entre autres, pour organiser des séances où l'on informe sur la sécurité financière, les allocations de logement et tous les services auxquels vous avez droit. Nous sommes ravis de fournir ce service et d'être présents pour discuter par la suite. Tout ce qui touche aux droits collectifs est une priorité pour nous. Bien que nous ne puissions pas offrir d'aide individuelle pour le moment, nous aspirons à changer cela en augmentant notre financement afin d'avoir quelqu'un de plus présent sur le

terrain pour accompagner ceux qui rencontrent des difficultés à remplir des formulaires. Cela pourrait être particulièrement utile dans ces régions.

Vous avez mentionné notre prochaine assemblée générale annuelle le 6 juin. Si cela vous intéresse, vous êtes les bienvenus. Nous demandons aux participants s'ils ont des enjeux spécifiques sur lesquels ils aimeraient que nous travaillions, et nous essayons de monter des dossiers en conséquence. Vous n'êtes pas obligés d'être membre pour venir, mais vous pouvez adhérer sur place si vous le souhaitez. Nous sommes là pour fournir des informations et pour que la discussion soit constructive et enrichissante.

Témoignage 3

Merci, xxx, cela pose très bien les bases sur plusieurs aspects. D'abord, ce qui est intéressant, c'est que nous avons pu valider avec le document de l'accord que François Gendron avait une expression pour dire qu'on est sur la bonne voie. Quand j'ai vu que l'accusé se positionnait en faveur, priorisait dans les demandes budgétaires l'aspect du revenu et des services de proximité, cela me disait que notre démarche allait dans le bon sens. Il y a plusieurs points mentionnés, comme le financement des organismes et les services de proximité pour les gens ayant besoin de services personnalisés selon leurs besoins, pour aller à la rencontre dans un service un à un. C'est quelque chose qui reste nécessaire à offrir, particulièrement à une clientèle aînée qui peut être moins autonome mais pas sans besoins.

Merci encore, et c'est aussi pour cela que je tenais à offrir ce moment. Sachez que vous pourrez toujours réseauter, ou bien garder en tête que si vous connaissez quelqu'un dans votre entourage confronté à des problèmes, à Rouyn-Noranda il est assez facile de trouver Pierre Lacasse, qui est aussi un membre de l'exécutif non nommé par ses pairs. C'est important ici.

SÉBASTIEN : Bon, merci. Merci d'être ici, votre contribution est précieuse à la discussion, car c'est notre souhait de progresser ensemble. Peut-être que d'ici 13h30, nous aurons couvert beaucoup de terrain, mais il faut que je parte chercher mon chien à 18h00. C'est pourquoi je me limite un peu, finalement, Gérard, c'était un jour férié, et je ne voulais pas aller le chercher hier, mais c'est l'idée. L'idée est de lancer une discussion où nous identifions fièrement les problèmes aujourd'hui ensemble. Comme je l'ai mentionné, cette démarche se multiplie sur le territoire, de Sainte-Germaine à Amos jusqu'à Ville-Marie, et aujourd'hui ici à Authier-Nord, puis nous poursuivrons dans différents milieux. Évidemment, la complémentarité de ces environnements permettra d'obtenir un portrait aussi complet que possible, en fonction des priorités des gens présents ici. Je suis curieux de vous entendre. Je peux poser une question ouverte, ou vous pouvez lever la main spontanément. Allez-y.

Témoignage 4

Si on parle d'augmentation des revenus, je suis d'accord jusqu'à un certain point. Quand on donne de l'argent à quelqu'un qui a déjà beaucoup, là ça ne fonctionne pas pour moi. Il me semble qu'après avoir un revenu de base qui te place au-dessus du seuil de pauvreté, ça devrait être suffisant. Mais pour les autres, à un moment donné, le reste de l'argent qu'ils reçoivent s'émiette dans les soins, surtout en ce qui concerne notre infirmière à Montbéliard. On l'avait une fois par deux semaines pour les prises de sang, à Montréal c'était une fois par mois. Maintenant, c'est terminé, du moins jusqu'à ce que cela reprenne. Cela signifie que nous n'avons même plus cette option et il n'y a pas d'autre choix que de s'en remettre à d'autres moyens, comme se rendre loin pour des soins. C'est ça qui me préoccupe, car les personnes qui doivent se déplacer régulièrement ne savent

pas toujours si elles peuvent conduire, et souvent elles doivent trouver d'autres moyens de transport et payer pour cela. Donc, quelque part, il y a quelque chose qui ne fonctionne pas bien.

Tout à fait, il y a plusieurs éléments que vous avez mentionnés dans ce que vous avez dit. Par exemple, l'argent du gouvernement qui se transforme en crédit d'impôt, cela peut ne pas arriver entre les bonnes mains, surtout celles qui en ont le plus besoin. L'option du Supplément de revenu garanti, on sait qu'elle s'adresse à ceux qui ont besoin d'un supplément, surtout dans un contexte d'inflation comme celui que nous vivons actuellement. C'est comme l'exemple mentionné précédemment de l'augmentation des revenus de 300 dollars. Quelqu'un qui est capable d'absorber cela est 300 dollars par mois, donc c'est 3,600 dollars par année. Bien sûr, pour cela, il faut gagner un revenu minimum indépendamment de la taxe, mais c'est souvent de l'argent qui est difficile à obtenir, et ensuite c'est le plancher aussi pour l'année prochaine, donc c'est un 3,600 dollars par année qui s'ajoute à cela. Tout cela affecte vraiment beaucoup, en plus de la rareté qui augmente également, ainsi que l'augmentation des loyers ou même des frais résidentiels, tout augmente, mais le revenu ne suit pas. Qu'est-ce qui ne va pas bien? Comment pouvons-nous trouver des solutions? Quelles pistes de solution pouvons-nous mettre en avant, et comment pouvons-nous agir pour les mettre en pratique efficacement aujourd'hui? Nous avons parlé de la question du transport en particulier. Est-ce que c'est au milieu communautaire de s'organiser? Est-ce que c'est au réseau de la santé? Est-ce que c'est à la famille de prendre en charge? Comment nous assurons-nous que les gens ont accès aux services et peuvent s'y rendre, même pour les loisirs? Comment brisons-nous l'isolement?

Il semble que vous parliez de propositions de transport, et peut-être de la manière dont les décisions sont prises ou rejetées par la ville. Vous mentionnez l'idée d'avoir au moins un passage d'autobus par semaine, mais cela n'a pas été pris en compte ou accepté. Vous évoquez également la gratuité des autobus depuis le premier mai et comment cela pourrait être un point d'intérêt pour élargir les services, peut-être en établissant un relais dans les quartiers éloignés. Vous soulevez aussi des questions sur l'équité fiscale entre différentes zones de la ville.

Vous envisagez une proposition concrète où il y aurait au moins un autobus qui passerait une fois par semaine, permettant ainsi aux gens de planifier leurs déplacements. C'est une idée raisonnable pour une période d'essai de dix semaines, par exemple, où l'autobus pourrait desservir les boulevards médicaux un jour et explorer d'autres zones du territoire par la suite. Cela offrirait une opportunité aux résidents de tester la faisabilité et l'efficacité de ce service.

Ben, moi je vous dirais, essayez de voir si ça fonctionnerait. C'est un processus qui peut susciter des inquiétudes, peut-être que je me trompe sur cet exemple, mais le principe est là. Ce n'est pas parce que l'offre est là que les gens vont l'utiliser immédiatement. Il faut laisser du temps aux organismes et aux individus pour s'adapter. Par exemple, instaurer un transport une fois par semaine à Montbéliard nécessite du temps pour que les gens s'organisent. Les organismes peuvent alors faire de la promotion et des initiatives qui en découlent. Il faut laisser le temps aux choses de se mettre en place. Je m'exprime peut-être mal, je m'excuse, mais au début, pour le transport en commun, il y avait un autobus par jour, et cela a pris du temps avant que les gens ne connaissent les services et s'habituent à s'organiser. Maintenant, nous avons un transport quotidien régulier, ce qui est aussi écologique.

Témoignage 5

Madame, vous vouliez intervenir ? Non, j'allais dans le sens de Madame tout à l'heure. Pour moi, c'est concernant les services de transport adapté. Beaucoup de personnes dans la soixantaine avancée voient leur

capacité à conduire diminuer et ont peur de perdre leur permis. Actuellement, nous avons monté un comité d'entraide, mais avec la fin des services infirmiers, ils ont besoin de transport pour leurs rendez-vous médicaux. Si la ville pouvait assumer le transport collectif autour de la ville, alors que les autobus sont souvent à moitié vide, voire aux trois quarts vide, ces personnes pourraient en bénéficier. L'autobus pourrait être utilisé pour les conduire à leurs rendez-vous médicaux avec le médecin ou au centre hospitalier, en organisant les horaires de passage en conséquence.

Bien sûr, je parle pour l'ensemble des gens ici. Ma question est : quelles sont les justifications pour la fermeture du service d'infirmière ? Je suppose que plusieurs personnes avaient besoin de ce service toutes les deux semaines, peut-être que jusqu'à 20 personnes étaient touchées. Au début de la pandémie de COVID-19, l'infirmière venait une fois par semaine ou toutes les deux semaines. Ensuite, la fréquence a été réduite. L'infirmière continue de fournir des soins à domicile, mais elle pourrait tout aussi bien utiliser un bureau à Montbéliard et desservir encore environ 20 personnes à Rouyn-Noranda. Une fois que la COVID-19 sera terminée, il me semble que le service devrait reprendre.

Merci. En même temps, si tu ne fais pas la publicité de tes services et que tu es obligé de passer par quelqu'un d'autre, il est certain que les gens ne seront pas informés. C'est une façon de ne pas faire de publicité, ce qui ne coûte rien en argent mais coûte des services. Comment peut-on faire de la publicité et atteindre les gens ? Sur un autre volet, par des appels téléphoniques, des annonces dans les journaux locaux - bien qu'ils soient maintenant disponibles principalement dans les dépanneurs plutôt que distribués à domicile. C'est une vraie question chaque année lorsque les courriels des citoyens se confondent.

En fait, ma suggestion est que la ville devrait planifier cela avec un comité de quartier, assurant ainsi une meilleure implantation du système. La promotion doit être faite par les gens du milieu, et à un moment donné, les communications atteindront leur public. La ville doit s'organiser avec ces comités pour soutenir l'accès aux services d'infirmières. Ce n'est pas aux autres départements de s'occuper de l'accueil des infirmières à Montbéliard. Je parlais du transport adapté.

Je préfère me retirer de la discussion pour écouter, mais en tant que bénévole pour "Vivre et vieillir ensemble dans les quartiers ruraux", nous travaillons sur ce projet depuis 2016. Aujourd'hui, je ressens un malaise à discuter des besoins et des solutions alors que nous avons rencontré et convaincu tant de personnes de participer à notre mobilisation pour valider ces besoins. Nous avons mené des consultations et un forum citoyen rural qui ont identifié ces solutions, telles que la mise en place d'une navette depuis 2021. La question est : pourquoi les structures en place ne nous permettent-elles pas de mettre en œuvre ces solutions identifiées par la communauté ? C'est là que réside le véritable problème.

Nous avons soutenu un comité d'entraide à Montbéliard et notre demande au programme Nouveaux Horizons pour soutenir le bien vieillir chez soi, déposée en juillet de l'année dernière, est encore sans réponse après six semaines de délai imposé. Nous visons la création de comités d'entraide et travaillons sur Destination Mobilité et Destination Information. Nous avons proposé des solutions concrètes, alors pourquoi les structures ayant le pouvoir ne nous permettent-elles pas de les concrétiser ? Comment pouvez-vous nous aider à surmonter ces obstacles, car nous possédons les solutions nécessaires mais nous restons dans l'attente.

Déjà 38 ans que je suis au courant de toutes ces démarches, j'ai vu le lancement, j'ai observé des évolutions. On a François, un expert, non ? Et c'est précisément pour cela que je m'engage à sensibiliser les jeunes et à leur transmettre ces démarches afin de donner de l'oxygène à ces initiatives. Il est essentiel pour nous de prendre

le pouls de la situation, surtout dans le contexte actuel où il y a plusieurs refus dans le cadre du programme Nouveaux Horizons. Comme vous le savez, c'est un programme fédéral avec des enveloppes souvent limitées. Dans notre région, cependant, nous recevons l'un des financements les plus élevés, grâce à notre promotion active et à notre réseau bien établi. J'ai eu la chance de collaborer avec Yves, qui est profondément enraciné dans la communauté et a promu ces programmes avec passion. Cela a contribué à accroître la notoriété du programme et à générer plus de demandes, ce qui, malheureusement, a aussi augmenté la compétition. Cependant, chaque année, nous continuons à plaider et à faire le bilan de nos actions, en prenant note de chaque détail pour améliorer nos chances de succès.

Puis Christian prend des notes en ce moment pour identifier ces éléments-là. Dans le cas du programme Nouveaux Horizons, c'est certain que ça gravite autour des besoins locaux et comment les adresser. Nous pouvons vous appuyer dans ces démarches ; nos coordonnées sont facilement accessibles sur notre site web, donc n'hésitez pas à nous contacter. Cela concerne beaucoup les structures et comment nous pouvons nous renforcer mutuellement pour faire avancer nos droits à travers ces initiatives politiques. C'est là que je réagis le plus, donc pour ce qui est des Nouveaux Horizons, nous allons transmettre votre demande comme chaque année. Mon objectif est d'augmenter les budgets des Nouveaux Horizons pour permettre, par exemple, tous les cinq ans, un financement pouvant aller jusqu'à 25 000 \$ pour des améliorations locatives, répondant ainsi aux besoins organisationnels urgents comme les réparations de toiture. Ensuite, il y a les financements pour des petits projets annuels qui peuvent couvrir divers besoins. Si votre demande spécifique a été refusée ou acceptée, parfois cela dépend de la manière dont elle a été présentée. Ce que je vous invite à faire, c'est de vous préparer bien à l'avance pour le dépôt des demandes en octobre ou novembre. Yves au bureau connaît bien les critères du programme et pourra vous guider pour remplir votre demande de manière à maximiser vos chances. Je comprends la frustration de devoir naviguer dans une bureaucratie qui semble parfois déconnectée de la réalité terrain, surtout quand il s'agit de remplir des formulaires complexes de 10 à 15 pages pour des aînés. Il est absurde que cela soit requis, mais c'est malheureusement la réalité administrative. L'objectif de base est de disposer d'une enveloppe financière disponible pour soutenir des projets au sein des communautés et des milieux de vie des aînés. Je souhaite voir davantage de financements alloués à ces initiatives, et je suis prêt à contribuer en écrivant une lettre d'appui pour valoriser votre démarche et m'y impliquer si nécessaire pour faire avancer politiquement ces projets.

Pour le programme, ce que je comprends de plus en plus, à force de faire des consultations, c'est qu'il est essentiel d'élargir les critères pour inclure des projets autres que l'achat de matériel comme du fil pour le cercle des fermières. Par exemple, nous pourrions envisager des projets impliquant des ordinateurs, des machines à tisser, ou d'autres initiatives potentielles. Il y a probablement de nombreuses opportunités que nous pourrions explorer pour utiliser ce programme afin d'obtenir des financements dans nos petites communautés, notamment pour des projets de transport ou d'autres initiatives.

Je ne veux pas prendre toute la parole, mais le programme « Nouveaux Horizons » est quelque chose que nous devons aborder chaque année. Pour un organisme communautaire comme le nôtre, c'est à la fois une reddition de compte, une demande de financement et un projet structurant. Le programme n'est pas basé sur des projets ponctuels ; c'est quelque chose de fondamental pour favoriser le bien-vieillir ensemble chez soi. Nous avons proposé ce projet il y a 12 ans avec un financement initial de 400,000 \$ pour un projet pilote, et nous avons maintenu une bonne moyenne au bâton dans le cadre du programme Nouveaux Horizons.

Notre dernière initiative inclut la création d'un site internet dédié à l'information des aînés, sous le nom de « Destination Information ». Bien que ces actions soient importantes, il est nécessaire d'aller plus loin. Année

après année, nous constatons que cela manque à tout le monde. Il semble que nous ne fassions que des projets pilotes, sans véritable continuité ni soutien à long terme. Nous sommes trop tributaires de ces appels à projets.

Demain matin, lors de notre réunion avec l'AQDR, le transport adapté et la ville, nous allons proposer quelque chose de nouveau. Pourquoi devrions-nous attendre ? Nous sommes souvent coincés dans cette situation où nous devons attendre avant de pouvoir agir. Que ce soit dans le domaine de la santé ou du transport, nous devons repenser ce modèle.

J'apprécie votre énergie et votre engagement constants dans cette cause. Je sais que ce n'est pas facile, mais c'est extrêmement important. Pour moi, ces recommandations visent à réaffirmer notre engagement et à garantir que nous serons mieux informés et préparés la prochaine fois. Nous devons nous assurer que les choses fonctionnent mieux, au moins en étant pleinement informés.

Il est essentiel que la ville soit également tenue informée de nos préoccupations. Je vais donc prendre la parole pour cela. Monsieur, j'ai noté trop de noms au début, ce qui pose problème. Dans tous les quartiers, nous constatons une dévitalisation : certains n'ont même plus de bureau de poste ni de bureau municipal. Cela isole les gens et tous ne sont pas à l'aise pour rechercher des informations sur internet.

La dévitalisation, exacerbée par la pandémie de COVID-19, conduit à plus d'isolement et de morosité, voire à un sentiment de négativisme. C'est pourquoi je pense qu'avec des projets comme celui que nous avons développé au fil des ans, comme VVEQR pour les personnes vieillissantes, nous pouvons apporter un certain bilan.

Merci beaucoup pour vos commentaires encourageants et constructifs. Ils renforcent notre espoir et montrent l'importance de faire un suivi sur ces questions.

Il semble qu'il manque surtout une volonté d'organisation. Visiblement, c'est une question de volonté : si vous faites un suivi, vous saurez où en sont les démarches. Par exemple, le Centre d'action bénévole n'a pas réussi à mettre en place une navette, ce qui relève de la volonté politique. Nous, en tant qu'organisation, souhaitons proposer des initiatives dans les quartiers ruraux et effectuons de nombreuses démarches, mais si nous ne sommes pas reçus pour discuter de l'offre de services, cela montre un manque de volonté de leur part.

Vous semblez très impliqué, et je suis convaincu que vous avez déjà discuté de ces questions avec le guide municipal concernant nos projets.

Il semble que toutes ces questions soient interconnectées, et il y a aussi un aspect politique du côté municipal où chacun a ses responsabilités définies. Donc, c'est un domaine couvert qui ne relève pas directement de ma responsabilité. Enfin, même lorsqu'ils peuvent identifier les problèmes, ils ne parviennent pas toujours à les amener à l'attention des décideurs. Par exemple, ils peuvent simplement répondre que ce n'est pas de leur ressort. Si je regarde cette situation d'un autre angle, c'est un peu comme comparer notre conseiller de quartier qui couvre cinq quartiers - bien que ce ne soit pas un grand nombre de personnes par rapport à d'autres zones - il lui faut du temps pour accomplir toutes ses tâches, et cela peut finir par étouffer les initiatives. Personnellement, je trouve que Cédric fait un bon travail pour les quartiers, mais les progrès sont lents. En tant que membre du conseil de quartier depuis plusieurs années, il y a des questions que nous discutons depuis quatre ans lors de chaque réunion. Peut-être que cela n'a pas été dit explicitement, mais si le conseil ne tient pas compte de ces demandes, cela signifie que les besoins du quartier restent insatisfaits. Il est vrai que décorer les murs à Rouyn peut sembler bien, mais il y a des priorités plus essentielles à considérer. Pour revenir à ce que je disais sur la communication, les gens ne se parlent pas suffisamment, ce qui crée des

silos et des excuses pour ne pas travailler ensemble. Chaque partie défend son propre territoire au lieu de collaborer. Chaque année, des personnes se retrouvent sans service, et cela semble destiné à prolonger notre séjour à la maison. Par exemple, si j'ai besoin d'un plombier demain matin, je dois compter sur la chance d'en trouver un à Rouyn, même si j'ai payé pour des études coûtant près de 152 dollars à Rollet sans en tirer aucun bénéfice. C'est intéressant, Monsieur Fortin, mais je parlais davantage du transport. Effectivement, la ville a introduit un service gratuit à partir du premier mai.

Témoignage 6

Je suis président du Conseil d'administration du transport adapté depuis deux ans et mon mandat touche à sa fin bientôt. Récemment, la ville a décidé de mettre en œuvre une promesse électorale de la mairesse rendant notre service gratuit. J'ai été convoqué par la mairesse, accompagné de la directrice de l'époque, pour discuter des plaintes concernant le transport. La pandémie a également eu un impact significatif sur notre service de transport adapté. Nous ne transportons pas seulement des personnes âgées ayant des problèmes de mobilité ; certains quartiers sont moins bien desservis en raison du nombre limité de chauffeurs, actuellement deux chauffeurs à temps plein et un demi-chauffeur à temps partiel.

En tant qu'entité mandatée par la ville de Rouyn-Noranda, notre financement provient de la ville elle-même, du ministère des Transports du Québec (MTQ) et d'une part des frais payés par les usagers pour utiliser le service de transport. À partir du premier mai, les usagers ne paient plus pour utiliser le transport adapté.

Je suis d'accord avec vous, vous n'êtes pas desservis majoritairement à Beaudry. Il est certain qu'il faut réserver 24 heures à l'avance. De plus, les personnes que nous pouvons embarquer doivent être reconnues par un comité d'admission composé de deux personnes du réseau de la santé, afin de répondre aux critères établis par le MTQ. Ces critères sont provinciaux et une fois reconnu par le transport adapté à Rouyn-Noranda, cette reconnaissance est valable partout au Québec. Par exemple, si je suis reconnu à Rouyn-Noranda et que je déménage à Montréal, ma carte me permet d'utiliser le transport adapté là-bas aussi.

Récemment, nous avons engagé un nouveau chauffeur, ce qui nous fait trois chauffeurs à temps plein avec un quatrième en attente. Lors d'une récente réunion avec la mairesse, il nous a été dit que nous ne pouvions pas augmenter nos tarifs pour les aligner sur ceux de l'autobus de Bill, car cette décision nous a été imposée sans notre participation. C'est aussi simple que cela.

Cependant, quand j'entends que les gens ne reçoivent pas le service qu'ils souhaitent, je pense que la première étape est de le signaler, surtout si la ville n'est pas au courant que le CLSC a coupé ses services pour tout l'été. Il existe un autre service appelé Nomade à la ville, mais je suis d'accord avec vous, il ne fonctionne pas comme il devrait. Le Nomade permet aux inscrits de se déplacer en covoiturage ou sur un autobus s'il y a de la place disponible, mais il y a beaucoup d'informations à partager et les gens connaissent peu ces services et comment les utiliser.

Le plus gros problème que nous rencontrons est que sur nos quatre autobus, seuls deux fonctionnent. Les deux autres restent inactifs dans le garage à cause des coûts élevés. Avec la pandémie, le prix du diesel a doublé chaque semaine, ce qui signifie que nous ne faisons pas d'argent avec le transport adapté. Nous avons reçu une aide temporaire de 40 000 dollars du gouvernement fédéral cette année, mais nous devons en rembourser une partie à la fin de l'année. Nous avons convenu de garder 10 000 dollars pour une utilisation urgente, mais cela reste un problème pour notre petite entreprise, car la plupart d'entre nous n'ont pas eu le temps ni les moyens de rembourser.

Enfin, pour répondre à votre question, les personnes identifiées et admises par le comité d'admission sont considérées comme admissibles au service de transport adapté.

Les critères pour être admissible au service de transport adapté à Rouyn-Noranda sont les suivants :

1. Rapport médical : Il doit attester que la personne a des limitations physiques qui l'empêchent de parcourir certaines distances à pied.
2. Limitations cognitives : Si applicable, il doit être indiqué que la personne a des limitations cognitives qui nécessitent un transport adapté.
3. Formulaire de demande : Il y a un formulaire en ligne que la personne ou un professionnel (comme un travailleur social) peut remplir.
4. Évaluation par un comité : Le formulaire rempli est envoyé au service de transport adapté, où il est évalué par un comité d'admission. Ce comité comprend la directrice et deux autres professionnels du domaine de la santé.
5. Délai d'évaluation : Le processus prend environ 45 jours à partir de la réception du formulaire.
6. Nombre d'inscrits : Actuellement, il y a 923 personnes reconnues comme admissibles au service de transport adapté à Rouyn-Noranda.

De plus, il est important de noter que la personne doit également habiter dans un secteur qui est desservi par ce service de transport adapté.

C'est bien tout ça, donc ce sont les couronnes qui sont desservies partiellement. Partiellement, ça veut dire que tout ce qui est au-delà de la couronne 2 n'est pas desservi. Dans la dernière année, on a fait environ 14 000 déplacements à Rouyn-Noranda. Les gens ne réalisent pas, mais on en fait beaucoup. Avant la pandémie, on faisait 30 000 déplacements, mais avec la pandémie, ça a diminué. Il y a des personnes qui décèdent, des nouvelles personnes qui arrivent. L'enjeu, ce sont les ressources financières.

Si demain matin, on était capable de payer un chauffeur supplémentaire, on pourrait utiliser les deux autres autobus pour faire des circuits. J'ai trouvé ça intéressant, l'idée que vous avez amenée tantôt : si on pouvait avoir une fois par semaine une navette supplémentaire, on pourrait couvrir davantage de secteurs. Je pense que vous devriez la demander au prochain conseil municipal.

Actuellement, on a trois chauffeurs, et un autre en attente. Si vous ne faites pas de demande, il n'y aura pas de solution. Certains aînés ne peuvent plus conduire ou n'ont personne pour les conduire. Si une fois par semaine, on pouvait venir à Montbéliard pour ramasser les gens, comme pour le transport actuel où tu réserves ta place 24 heures à l'avance, ce serait utile. Bien sûr, ce n'est pas rentable de faire du taxi pour une seule personne, on finirait rapidement en déficit.

Il faut que ce service soit publicisé pour que les gens l'utilisent. La mairesse veut que les gens arrêtent d'utiliser leur véhicule personnel et utilisent le transport collectif. C'est un essai pour un an, et après, ils réévalueront. Peut-être qu'ils enverront un autre autobus si ça marche.

Certains ont suggéré d'utiliser des minibus au lieu de gros autobus à moitié vides, surtout s'ils sont électriques. Les autobus électriques sont coûteux, le double du prix d'un autobus traditionnel, soit environ 300 000\$. Pour rentabiliser ça, il faut vraiment une demande solide.

Témoignage 7

Salut, ça va ? Oui, alors, je voulais parler des investissements. Justement, il y a des autobus disponibles, mais on n'a pas d'argent pour avoir des chauffeurs d'autobus. Au lieu de faire de la gratuité, je ne sais pas combien ça coûte prendre l'autobus, mais mettons que ça coûterait 2 piastres. Au lieu de faire tout gratuit, on pourrait regarder pour l'ensemble des gens. Tu payes 2 piastres, ça pourrait déjà donner de l'argent pour créer des services pour les gens. Tout le monde serait couvert.

La gratuité est un nouveau service dans ce contexte-là pour stimuler l'achalandage, parce que c'est identifié comme étant une limite en milieu urbain.

C'est un choix qui est fait. En même temps, je peux vous dire que vous payez assez cher de taxes municipales, alors pourquoi n'auriez-vous pas droit à ce service-là aussi ? Vous le payez autrement. La question se fonde sur la politique, c'est faire des choix. Ceux qui sont là prennent ces décisions.

Mais je retiens aussi beaucoup l'aspect de la communication, comme quoi c'est un aspect fondamental. La communication des services offerts aux gens, comment s'assurer que les gens sont au courant des services, mais aussi, quand il y a des revendications, s'assurer qu'elles soient communiquées aux bonnes personnes, pour que les décisionnaires puissent en être tenus responsables. Gérard, veux-tu intervenir ?

Si vous permettez, je vais juste lire quelque chose d'un rapport qui a été remis au gouvernement fédéral concernant les aînés. En 2007, ils ont créé le Conseil national des aînés, et en 2008, ils ont fait une consultation des provinces canadiennes, y compris le Québec. La conclusion du rapport, que j'ai prise directement, dit pourquoi le faible revenu chez les aînés constitue une question prioritaire. Les personnes à faible revenu n'ont pas toujours l'argent nécessaire pour se procurer les choses essentielles. Elles n'ont parfois pas les moyens d'acheter des aliments nutritifs, certains ont du mal à payer le loyer, l'hypothèque, les services publics, ou encore habitent dans une maison en mauvais état. Cela nous parle à tous naturellement. Elles veulent avoir accès à certains services nécessaires, à un moyen de transport, et aux services de santé et fournitures médicales non assurées. Cela pose un problème. Ce n'est pas tout. Le manque d'argent empêche aussi les gens de participer pleinement à la vie de la collectivité. Les personnes à faible revenu sont plus susceptibles de ne pas pouvoir participer à la communauté. Cela termine en disant qu'il faut rayonner la communauté aînée de la région. C'est ce que nous venons de dire.

Tout à fait, et je te remercie pour ta compréhension. Le défi réside en effet dans la crédibilité de cette démarche. Il s'agit de transformer ces consultations et rapports en actions concrètes. Nous avons alimenté nos décisions et notre littérature de la dernière année avec ces informations, ce qui nous a également incités à aller chercher le pouls sur le terrain.

La question est de savoir si ces rapports sont toujours à jour et pertinents. Je suis convaincu que oui, et c'est pour cela qu'il est crucial d'agir et de se mobiliser. L'importance de cette mobilisation ne peut être sous-estimée. En continuant à travailler ensemble, à écouter les besoins et à répondre aux préoccupations de tous, nous pourrions créer un véritable changement.

Je pense que le cœur de ce que vous voulez exprimer, Gérard, c'est que les aînés ont un pouvoir, souvent appelé "le pouvoir gris". Mais pour que ce pouvoir soit effectif, il faut de la mobilisation et des revendications. Ce que vous faites aujourd'hui est important, et je trouve cela très touchant. Je n'ai pas toujours ressenti une telle mobilisation politique parmi les groupes, mais cela dépend des réseaux impliqués dans ces consultations.

Je tiens à vous féliciter pour cela et à vous assurer de mon engagement à avoir des discussions avec les bonnes personnes. Je ne me laisserai pas décourager par des réponses du genre "ce n'est pas de mon ressort". Si nécessaire, j'irai voir les autres responsables pour faire avancer ces éléments.

La COVID-19 a souvent été utilisée comme excuse pour le statu quo, mais pour moi, cette excuse ne tient plus. La pandémie a certes changé beaucoup de choses, mais il est temps de dépasser cet argument. Il manque de personnel dans les magasins, il y a une pénurie de logements, et beaucoup d'autres enjeux.

Les aînés pourraient être parmi ceux qui offrent leurs services, bien sûr, à condition qu'ils en aient envie. Travailler deux ou trois jours par semaine après une vie de travail et entretenir sa maison est une option. En mobilisant et en organisant cette énergie et ce potentiel, nous pourrions répondre à de nombreux besoins de notre société.

Tout cela, à un moment donné, doit aussi inclure les relais pour les travailleurs. Oui, je dépense ma paie, et ce devrait être un choix. En ce moment, ce que vous mentionnez comme obstacles sont des arguments pour ne pas le faire, mais en même temps, vous dites que c'est dommage car les magasins n'ont plus de service, et les restaurants ferment faute de personnel. Il y a une responsabilité collective. Oui, vous avez contribué toute votre vie, mais il y a peut-être aussi un contexte dans lequel il faut mettre la main à la pâte collectivement. Ce n'est pas intéressant parce que ce n'est pas avantageux ; il y a des dépenses associées.

Il ne faut pas forcément travailler à Rouyn ; des services peuvent être offerts directement à Relais. Si vous pouviez être la leader de ce groupe et organiser ces services, cela pourrait être bénéfique. Vous avez encore de l'énergie, visiblement, pour être active. Les aînés les plus actifs sont souvent ceux qui vivent le plus longtemps ; il y a quelque chose de positif là-dedans.

Le problème, c'est que personne ne veut travailler de manière sûre et continue, et c'est une des problématiques que nous devons et continuerons à aborder.

Comment faire en sorte qu'un aîné qui souhaite travailler parce qu'il y trouve un sens puisse le faire ? Beaucoup d'aînés font du bénévolat. Pour que ce bénévolat soit reconnu, pourrait-il être associé à une forme de rémunération ou de reconnaissance financière ? Par exemple, nous en parlions hier, une sorte de crédit d'impôt. Bien que je n'aime pas trop cette idée, car elle implique qu'il faut payer des impôts, ce qui n'est pas le cas de tout le monde. Peut-être un revenu ou un montant reconnu à la fin de l'année serait plus approprié. Est-ce possible de reconnaître le bénévolat de cette manière ? Nous ne le faisons pas pour l'argent, mais une telle reconnaissance pourrait être bénéfique.

En ce moment, il y a aussi une pénurie de bénévoles. À Montréal, ils ont trouvé 500 personnes pour travailler cet été, mais ils manquent encore de monde. Il y a un problème là-dedans qui ne fonctionne pas, notamment dans la publicité.

Le coût de la vie a tellement augmenté que ceux qui ont de petites entreprises ne peuvent pas concurrencer les grandes entreprises sur les salaires. Les gens quittent pour améliorer leur sort, et il n'y a même plus de respect. Les employés démissionnent sans prévenir, et les patrons se demandent où est passé leur personnel. C'est devenu la norme, les gens cherchent de meilleures opportunités et on ne peut pas les en empêcher.

Ma question est : comment faire en sorte que le bénévolat soit aussi attractif ? Ce n'est pas nécessairement une question de paiement, mais plutôt de reconnaissance. Si les organismes pouvaient financer les repas ou

les déplacements des bénévoles, cela pourrait aider. Tout le monde n'a pas besoin d'être payé pour offrir des services, mais des compensations pour les déplacements, par exemple, pourraient être bénéfiques.

Dans d'autres consultations, des services comme ceux que nous avons ici à Montréal ne sont pas aussi disponibles, et beaucoup fonctionnent grâce à des réseaux de bénévoles. Comment pouvons-nous renforcer ces réseaux ?

Gérard, tu as la main levée depuis un moment. Nous sommes des aînés, souvenez-vous des années quatre-vingt, quand une politique provinciale a fait que de grandes villes ont annexé les petites localités. Par exemple, Rouyn a annexé Granada, Beaudry, Évain, Destor, et toutes les petites localités alentour.

Avant cette annexion, les résidents de ces villages géraient leurs propres affaires. Ils avaient un maire, des conseillers, et un conseil municipal local. Ils s'occupaient de tout et il faisait bon vivre dans ces petites localités. Quand le gouvernement a décidé d'annexer ces villages pour économiser de l'argent, les gens se sont démobilisés. Pourquoi ? Parce qu'ils pensaient que maintenant, c'était la grande ville qui allait tout gérer.

Promenez-vous dans vos localités aujourd'hui et vous verrez qu'il y a peut-être un bureau municipal qui est ouvert une demi-journée par semaine. Nous devons courir après les services. Nous le savons tous.

Aujourd'hui, il y a presque deux millions d'aînés au Québec. C'est beaucoup de monde. La journée où les aînés se lèveront ensemble pour dire "c'est assez" ou "vous devez nous respecter parce que nous sommes nombreux et nous étions là avant vous," cela fera une différence. Nous avons construit des communautés, et maintenant, on nous traite comme si nous étions insignifiants.

Avant la fusion, nous avions des surplus budgétaires, et les maires et conseillers faisaient beaucoup de bénévolat. Aujourd'hui, si nous voulons nous remettre debout et aller dans la direction que nous voulons, il faudra que nous nous regroupions. Pas seulement dans des petits comités ici et là, mais ensemble, d'une voix forte.

Nous devons nous regrouper, tous ensemble, pour que le gouvernement nous écoute. J'espère que le comité de Gérard y parviendra. J'ai presque 70 ans et je crois que nous pouvons y arriver.

Vous faites également partie de la solution avec les éléments que nous avons évoqués aujourd'hui, comme la main tendue. Si vous souhaitez intervenir, sentez-vous à l'aise pour contribuer à créer de la mobilisation à Beaudry. Il y a quelques mois, nous avons commencé par des rencontres avec tous les organismes du quartier et nous avons développé une grande affinité avec nos jeunes pleins d'énergie et de détermination. Récemment, ils ont eu une idée brillante : créer des affiches et des annonces, et tout diffuser sur internet en moins d'une demi-heure. Nous organisons des activités qui incluent tout le monde : la maison des aînés, la commission des loisirs, la bibliothèque, la fabrique, et tous sont impliqués pour créer des événements qui nous rassemblent et nous dynamisent.

Je pense que ces jeunes pourraient nous aider, nous les aînés, à promouvoir nos revendications. Ils sont très conscients que ce n'est pas simple. Nous avons deux jeunes filles pleines d'énergie, elles ne s'arrêtent pas une minute. Je crois que ces jeunes pourraient nous assister dans nos démarches pour soutenir toutes nos revendications et leur donner du sens. Leurs parents et leurs grands-parents en bénéficieraient également. À Beaudry, nous savons comment créer cette dynamique. La Sarre était occupée environ une fois par mois ; maintenant, c'est probablement deux à trois fois par semaine. L'été pourrait être plus calme, mais il se passe toujours quelque chose.

Il se passe toujours quelque chose, ce qui nous aide aussi à dynamiser les aînés. On ne peut pas nier que malgré nos 70 ans, nous avons la tête parfois dans les nuages. Nous écoutons, avons des idées, des projets, mais la capacité physique ou le pouvoir, parfois, ne suivent pas. Il faut pouvoir compter sur des personnes qui dégagent un dynamisme contagieux. Oui, c'est vrai, concernant les comités, nous avons décidé de former un groupe regroupant tous les organismes de la paroisse, qu'ils soient liés aux loisirs, à la culture, ou religieux, peu importe. Une fois par mois, nous discutons des projets et de ce que chacun peut faire pour aider. Et là, quelles sont les réponses ? Pardon, j'explique. Nous organisons quatre soirées dansantes et un souper spaghetti. Donc, les gens en ont besoin, quand j'ai besoin d'aide, par exemple, des Chevaliers de Colomb. Quand j'ai besoin d'organiser une publicité, mais j'ai la fille du comité des loisirs à table pour organiser la publicité avant ça.

Donc, quand on parle de "loisir", c'est clair que les gens ont besoin de danser, de se réunir, de s'exprimer sur ce qu'ils veulent soutenir. Mais quels sont les besoins réels des aînés, à la base ? Oui, ils ont besoin de sortir de la solitude, mais surtout, la socialisation est essentielle. Peut-être qu'il nous manque des bras, des ressources, mais aussi des jeunes prêts à s'engager avec nous pour intégrer cela.

En parlant des transports adaptés, si nous voulons faire entendre notre voix à l'hôtel de ville, il faudrait penser à regrouper les paroisses voisines dans un comité en ligne, sur le même principe.

Vous savez, c'est le comité de Beaudry qui s'est relevé, ça fait peut-être six mois, ça va bientôt faire un an. Je sens que ça bouge de plus en plus dans le village, ça dynamise le village. Il y a des belles initiatives qui se passent, la salle était pleine tout l'été, et d'autres activités sont prévues. C'est le même principe, pourquoi ne pas avoir un regroupement des paroisses, visant à... Gérard en parlait tantôt. Ils ont formé un comité municipal parallèle, j'aime cette initiative. Quand je parle d'un pouvoir, c'est ça, on a un pouvoir. On va se regrouper, former ce pouvoir-là, et ensuite, on va se présenter au Conseil municipal. Vous allez nous écouter, on a décidé ce qu'on veut, qu'est-ce que vous pouvez faire pour nous ? C'est moi, pas mes affaires, j'aime ça, j'aime ça, c'est le regroupement, hein. Je pense qu'aujourd'hui, ça va passer par là. Et là, c'est à ce niveau municipal, mais ça va bien, notre infirmière s'est investie, à un moment donné, tout est regroupé pour obtenir ce service-là. Puis on a reçu une lettre nous indiquant qu'il manquait d'employés, d'ailleurs, il y a une session Zoom demain soir pour expliquer la situation des services par le CIUSS. La PDG va s'adresser pour faire le point sur la situation, donc on va connaître les aboutissants.

Alors voilà, il y a une pression qui s'est manifestée pour essayer de comprendre la situation. Ça va passer par les aînés, comme on l'a dit plus tôt. Il y a deux millions de personnes dans la population, et il y a encore des gens prêts à revenir et à travailler pour nous. Ça veut dire que si on se serre les coudes et qu'on travaille ensemble, on sera sûrement capables de répondre à plusieurs défis. Celui qui nous dira non, on lui répondra avec des arguments solides. Les gens sont là pour travailler, ils veulent revenir, donc on va leur donner l'opportunité de revenir. On les traitera comme il se doit, on les paiera comme tout le monde, et surtout, on les respectera. C'est ce qu'on veut, c'est ce qu'on va faire. J'apprécie la nature spontanée de cette discussion, mais je veux mettre l'accent sur ceux qui osent lever la main, ceux qui respectent les autres. Oui, il y avait... Je n'avais pas vu la dame, je m'excuse. Ce que j'entends, c'est qu'on doit se regrouper.

Quand on repense à notre jeunesse, à l'époque de l'école, quand on avait décidé qu'on voulait porter des jeans, on s'est levés en tant que jeunes adolescents et on a dit : "On veut porter des jeans à l'école !" C'était une revendication forte. En vieillissant, on a perdu cet élan, cette détermination. Mais en réalisant tous les besoins actuels, on est obligés de continuer d'avancer, de rester debout, de dire : "On ne peut pas rester passifs." C'est comme déclencher l'alarme à l'école secondaire, ça fait bouger les choses. Ça semblait peut-être anodin à l'époque, mais c'était important pour nous. Aujourd'hui, ce n'est même plus une question; il fallait

juste le faire, se lever debout, aller de l'avant, et dire "C'est ce qu'on veut!" C'est un peu comme ça encore aujourd'hui. Et ce mouvement a eu des répercussions : ça a secoué nos parents, le système scolaire, les médias. Alors, il faut continuer à agir et l'un des moyens d'être entendu passe toujours par les médias. On voit ça moins maintenant avec toute la situation autour de la mine, mais tout à coup, ça s'est retrouvé dans les journaux et ça a fait réagir tout le monde.

Ah là, toute la province s'est réveillée pour dire "Ben voyons, ça ne devrait même pas être comme ça!" Mais là, ce n'est pas juste, je ne sais pas, juste à Noranda, les besoins sont criants pour deux millions de personnes. Donc, deux millions de personnes quand même ignorées par le gouvernement là. Oui, pour dire, on avait des services et on nous les a enlevés parce qu'ils disent qu'on n'a pas de personnel, mais ça ne devrait pas être ainsi. Je suis d'accord avec ça, il faut être capable d'aider, puis, à la limite, trouver qui aura le goût de servir les aînés. Ici, les aînés sont mobilisés, les gens vont se lever, et même ça, dont on parlait de la publicité d'un magasin tantôt, là-dessus, on met l'accent.

Il y a des gens qui vont dire : "Moi, ça m'interpelle, j'ai envie de pouvoir contribuer à cela." Ce n'est pas seulement pour les aînés, mais pour l'ensemble des gens. Il faut être capable de remettre les aînés en priorité. Cela fait partie de ma démarche, et je vous encourage à y participer, car le statu quo ne sert à rien.

Cela commence par vous, et c'est là que réside le défi. Je comprends que nous luttons aussi contre le cynisme, et je le sens beaucoup dans la salle, ce qui est normal. Mais en même temps, il faut être capable de voir les progrès. Si vous avez réagi, c'est parce qu'il s'est passé quelque chose. C'est un enjeu qui a beaucoup évolué au cours de la dernière année, et il faut être capable de voir ces changements.

Cela découle d'une mobilisation citoyenne. Je ne suis pas forcément d'accord avec toute la couverture médiatique qu'il y a eu, car cela peut créer des problématiques et une fracture sociale à Rouyn-Noranda. Il y a des conséquences qui vont durer au-delà de cela, mais on ne peut pas jouer avec la santé des gens. De même, avec les services de proximité, si on ne fait pas les prises de sang, on n'est pas capable de poser les bons diagnostics et d'administrer les bons médicaments. Cela peut coûter beaucoup plus cher à long terme.

L'importance de rester actif et de poser les bons diagnostics est cruciale. Ce sont des enjeux majeurs, et la mobilisation est essentielle.

Témoignage 8

Je redonne la parole à Madame. Merci Marguerite. Moi, je pense qu'il faut absolument impliquer les jeunes aussi, car ils apportent de bonnes idées et de l'énergie, tandis que nous pouvons leur offrir notre expérience et nos conseils. En tout cas, je suis venue vous dire que je suis fatiguée et que j'ai besoin de relève. J'ai de bonnes idées, mais je suis épuisée. Depuis que j'ai pris ma retraite, j'ai besoin de relève. Nous pouvons vous aider, mais pas toujours physiquement, avec plein d'autres choses.

Je retiens la main tendue et la volonté de travailler en équipe. C'est important et cela peut aussi vous donner de l'énergie pour redevenir actifs. C'est quelque chose d'important.

Témoignage 9

Marguerite, à vous la parole. Il y a eu beaucoup d'organisations pour les aînés dans toute la province de Québec. Ce sur quoi je me concentre, c'est ce que nous essayons de faire à Beaudry : mobiliser tout le monde ensemble. Nous sommes environ 150 aînés à Beaudry, à peu près le même pourcentage que dans la province

du Québec. Mais nous aurons plus d'impact si nous nous unissons plutôt que de rester isolés et de faire nos petites affaires chacun de notre côté.

Je suis d'accord que ce n'est pas seulement les aînés pour les aînés, il faut être capable de travailler avec l'ensemble de la population. Pour cela, il faut travailler en équipe, incluant les jeunes. Je suis d'accord avec ce que Gérard mentionnait tout à l'heure à propos de la notion de "pouvoir gris".

D'autres peuvent ressentir cette dynamique, et on peut agir. C'est frappant, j'adore la dynamique militante. En politique, je veux aussi changer les choses. Il y a de l'énergie ici, et elle doit être vécue et traduite en avancées concrètes. Mais oui, cette main doit être tendue. Pour changer les choses, il faut que les gens soient informés et participent. Ce n'est pas en restant passifs qu'on peut faire bouger les choses, et vous avez raison. Si chacun reste dans son coin, on continue à stagner.

Cela fait longtemps qu'on se parlait en petits groupes, alors comment créer cette mobilisation? Comment peut-on recréer ce sentiment de communauté, comme dans une famille, dans des lieux intergénérationnels? Comment peut-on instaurer ce vivre-ensemble dans chaque quartier? Il faudra peut-être aussi éviter de boudier les quartiers voisins et travailler ensemble.

Un exemple intéressant à Beaudry est la bastide, créée pour permettre aux aînés qui ne peuvent plus vivre à domicile de rester en ruralité. Cela concerne particulièrement ceux de Beaudry et des quartiers environnants. Est-ce que cette initiative répond à un besoin? Est-ce que cela fait partie de la solution?

D'autres groupements de personnes âgées pourraient alerter la mairie. Je pense que ce qui pourrait déclencher cette alarme, c'est que chaque quartier se regroupe et que nous arrivions ensemble. Par exemple, nous représentons cinq quartiers avec notre conseiller. À Beaudry, nous avons commencé, mais disons que nous organisons quelque chose et que nous invitons non seulement les habitants de Beaudry, mais aussi ceux de Montbéliard et Cloutier, avec notre conseiller de quartier. Ce comité se formerait et irait en ville, ce qui nous rendrait plus forts que si nous étions juste un quartier. Nous deviendrions alors un organisateur communautaire.

Oui, nous utilisons les services disponibles, et nous les obtenons quand nous en avons besoin. Par exemple, si j'ai une prise de sang à faire ou des commissions, je le fais pendant mes deux jours d'activité par semaine, en plus des autres tâches. Il y a des équipements disponibles partout, et même si ma mobilité devenait restreinte et que je n'avais plus de permis de conduire, je pourrais utiliser un service pour aller en ville. Je ne pense pas que nous avons perdu l'envie de nous mobiliser à cause de l'âge, mais à cause de l'époque.

Monsieur Gérard Thomas a dit que nous sommes devenus des clients qui reçoivent des services, et nous avons moins d'espace pour exercer notre pouvoir. La solution est intergénérationnelle et se trouve dans les communautés, qui doivent avoir l'espace et les ressources pour prendre leurs décisions et trouver leurs solutions. Chaque quartier a des réalités semblables, mais il n'y a pas une seule solution universelle. Il y a de bons exemples, comme à Montbéliard avec le comité d'entraide et le « budget participatif ».

Témoignage 10

Nous essayons de créer un événement communautaire où tout le village se rassemble. Il y a des solutions, mais nous avons besoin d'espace et de ressources. C'est un bon point, mais je connais quelqu'un qui ne me donnera pas ce que je veux. Avec l'Inter-Quartier, je pensais qu'on pourrait se coordonner, par exemple pour les dates

de pêche, mais cela ne fonctionne pas. Tout le monde fête la Saint-Valentin en même temps, ce qui nous empêche de nous rassembler. Il y a un vrai enjeu de communication.

Témoignage 11

Une autre chose importante que je voulais dire à Madame Manon : si nous voulons que les aînés lisent l'Inter-Quartier, il faut que ce soit écrit en plus gros caractères. Les messages doivent être plus grands pour inciter à les lire. Par exemple, à Beaudry, les aînés ne lisent pas toujours ces informations.

Monsieur Rivard, je veux simplement témoigner de la force du regroupement. J'ai vécu des rassemblements dans les régions où, après plusieurs jours de marche, il y a eu des avancées comme l'augmentation du salaire minimum et des logements sociaux. Ces résultats sont arrivés parce que tout le monde était ensemble pour une cause commune. Cela montre que les manifestations peuvent mener à des résultats concrets.

Pour obtenir des avancées, il faut vraiment une expression collective et beaucoup de travail et de leadership dans les communautés. Cela demande du temps et des relances, mais c'est stimulant. Je soutiens que le regroupement des forces est puissant. Je vous invite à poursuivre dans cette direction avec l'énergie que je sens, bien qu'elle soit fragile.

C'est stimulant d'avoir encore beaucoup de temps pour agir. Je serais heureux de continuer à discuter et de vous parler davantage pour que nous puissions poursuivre dans cette direction.

Il y a des solutions qui existent, et nous les attendons. Gérard, je voulais intervenir moi aussi. Ah oui, c'est vrai. Bon, je veux juste qu'on se concentre sur ce qui est proche de nous, dans le temps. En 2003-2004, et là ce n'est pas une question de partisanerie politique, c'est un fait : Jean Charest et ensuite Philippe Couillard ont centralisé les pouvoirs. Le raisonnement que je fais, c'est qu'ils nous ont de plus en plus enlevé le pouvoir de concertation dans les régions. La réalité de Rouyn-Noranda, c'est que la fusion a eu un effet similaire à un double filtre. À Beaudry ou dans Rouyn-Noranda, par exemple, il y a des zones qui ne sont pratiquement pas fusionnées, et des villages qui conservent leurs dynamiques, comme à La Sarre. Nous sommes dans une situation particulière à Rouyn-Noranda.

Ce que je veux dire, c'est qu'ils ont centralisé à une vitesse folle, et maintenant, nous devons reconstruire étape par étape. Je vois cela quartier par quartier, avec ensuite une fédération des quartiers et une alliance entre eux. Nous devons travailler avec la ville et non contre elle. Il faut leur demander d'être des alliés, car l'argent est ailleurs. Par exemple, Monsieur Rivard à Destor a parlé de la situation des poubelles, du service incendie et du déneigement, qui sont couverts par les taxes. Il y a peut-être une marge de manœuvre pour améliorer les choses, mais il faut que la ville obtienne plus de fonds de Québec, peut-être par des points d'impôt ou des taxes sur les achats.

Ce que je veux dire, c'est qu'il faut avancer étape par étape et chercher des alliés. Faisons en sorte que la ville de Rouyn-Noranda et la région, avec les cinq MRC et les cinq préfets, soient nos alliés dans ce combat, au lieu de créer des conflits avec la municipalité. Voilà ce que je voulais dire. Je ne suis pas pressé, mais pour respecter le temps, peut-être que dans une quinzaine de minutes, nous pourrions tenter une conclusion. Si nous voulons continuer, nous le pourrons, mais respectons le rythme de ceux qui souhaitent conclure la discussion. Si certains veulent partir, ils peuvent le faire. C'est un service après tout.

Vous avez parlé tout à l'heure de vivre dans la dignité. Ce que je pense que le gouvernement devrait également permettre, c'est de mourir dans la dignité. J'aimerais que cela progresse. Mes deux parents ont entrepris cette

démarche et nous nous en sommes beaucoup occupés, mais je ne peux pas en faire autant. Il y a beaucoup d'éléments à prendre en compte sur ce sujet. Au cours de la dernière année, des actions ont été menées à ce niveau, notamment au niveau fédéral. Mon collègue Luc Thériault a particulièrement travaillé sur ce dossier. Chaque parti politique semblait mal comprendre cet enjeu et certains ont même voulu faire de la politique avec un sujet aussi important. Ce n'est pas simple, mais il s'agit d'une question de dignité et je veux pouvoir faire ce choix.

Je pense que l'approche que tu mentionnais était « l'approche consensuelle » et qu'elle devait être une stratégie. À mon avis, c'est cet élément et cette méthode qui ont été adoptés. Nous avons souhaité le faire en tenant compte des enjeux des alliances intergénérationnelles, qui sont fondamentaux. C'est pourquoi, avec le « budget participatif », nous soutenons des initiatives qui pourront éventuellement créer des mouvements d'entraide et de vitalité intergénérationnelle.

Je comprends, par exemple, le discours sur le pouvoir des personnes âgées. Personnellement, je me trouve entre les deux, car je suis aidante pour des parents vieillissants, ce qui constitue aussi mon combat. Je ne peux pas dire que c'est simplement un problème lié au vieillissement, car pour moi et d'autres, cela fait partie de notre quotidien depuis 2016. Les gens veulent vraiment participer. J'ai entendu Marguerite exprimer sa fatigue, et demain matin, il y aura des personnes malades qui aimeraient bénéficier de services. Par exemple, une personne luttant contre le cancer n'a pas accès à l'infirmière pour son suivi hebdomadaire, ce qui me cause de l'anxiété. Nous ne sommes pas dans une approche préventive, et tout cela constitue un enjeu de service critique.

Nous sommes membres du comité de transport de la ville depuis 2016, mais il semble que nous n'ayons pas avancé. Il est clair qu'il faut agir et exercer une pression collective. Nous devons partager et soutenir un discours commun. Je trouve cela important. Nous devons trouver d'autres moyens, d'autres avantages à avoir des transports collectifs efficaces.

Dans le dernier numéro du Bel Âge, j'ai lu qu'il y a des aînés qui vivent seuls et ont besoin d'aide pour des tâches comme le lavage des vitres ou la peinture des escaliers. En même temps, il y a des jeunes qui cherchent un logement pendant leurs études et qui pourraient être logés chez des aînés vivant seuls dans de grandes maisons. Ce serait bénéfique pour les deux parties. Les jeunes pourraient rendre service en échange d'un bel hébergement gratuit pendant leurs études, en peignant, en lavant les vitres, et en tenant compagnie, tout en accomplissant des travaux communautaires dans la maison. Cela permettrait à la personne âgée de ne pas être seule et d'avoir sa maison entretenue. Par exemple, il y a un jeune qui a besoin d'une voiture pour se rendre au cégep à Beaudry, donc il y a différents aspects à prendre en considération. C'est une situation avantageuse pour les deux parties, il faut en tenir compte.

On attend beaucoup des gouvernements, c'est vrai. Ils promettent des sociétés de services puis réduisent subtilement les services offerts. Nous pensons souvent que la mobilisation viendra d'elle-même, que les projets se concrétiseront et que nous pourrons réclamer des changements. Mais si nous restons passifs, cela ne fonctionnera pas. Je crois qu'il est crucial de concrétiser les idées que vous avez, comme celles discutées dans le cadre du bel âge, en les intégrant dès maintenant. Il est nécessaire de former un comité dédié, même si je sais que c'est un travail immense, c'est la seule façon de progresser. Si nous nous contentons d'attendre que le gouvernement centralise tout sans contre-poids politique issu de la masse, rien ne changera. Nous devons proposer des solutions concrètes et devenir une opposition constructive avec des projets irréfutables. C'est pourquoi je pense qu'il faut faire de la municipalité un allié. Il faut dresser une liste d'idées brillantes et explorer toutes les possibilités réalisables à coût nul. Ces idées peuvent faire la différence. Il faut les développer

en grand nombre pour construire le monde que nous voulons. Une fois ces projets en place, les financements suivront, car les gouvernements n'auront pas d'autre choix que de les soutenir.

Le besoin d'améliorer la qualité de vie est ce que nous devons poursuivre. Considérez simplement ce que vivent les aînés en termes de moyens financiers : si vous n'avez pas travaillé dans des secteurs comme les mines ou des entreprises offrant de gros salaires, si vous n'avez pas de fonds de pension, la plupart des jeunes d'aujourd'hui font face aux mêmes difficultés financières, que ce soit pour le logement ou d'autres aspects de la vie.

Comme Madame le soulignait, il est crucial d'impliquer la jeunesse, et si cela est faisable le week-end, alors c'est réalisable ici aussi. Nous devons nous unir autour de cette idée, car c'est essentiel. Nous devons dialoguer avec une force d'action, comme Jean Guy l'a mentionné, en considérant l'importance de l'engagement des utilisateurs. Merci beaucoup pour votre enregistrement, oui, c'est bien, continuez. Je voulais mentionner que nous avons participé ensemble à un événement sur Zoom il y a quelques mois, mais vous étiez déjà occupée à présenter « Québec vivre et vieillir ensemble ». Il y a eu d'autres initiatives intergénérationnelles au Québec qui ont montré leur efficacité. L'origine de cela vous sera envoyée. Il existe déjà des initiatives intergénérationnelles qui fonctionnent bien au Québec, et celles qui ont réussi ont souvent été menées par des municipalités qui ont alloué un budget pour engager des personnes afin de soutenir ce réseau intergénérationnel dans les quartiers. Cela a pris du temps, car au lieu de démarrer par un projet pilote d'un an, elles ont investi sur cinq ans pour observer les résultats, et cela a vraiment fait une différence.

Puis l'initiative dont on parlait au bel âge, j'ai également assisté à une autre séance sur Zoom. Cela se fait un peu partout ailleurs au Québec maintenant, c'est ce qu'on appelle « l'intergénérationnel ». Certaines résidences ont complètement changé d'atmosphère, tout le monde se sent plus vivant. Il y a de l'entraide qui se développe et ça crée une dynamique positive. Je pense que cela fait partie de ce dont nous avons discuté ici : il est vraiment nécessaire de s'organiser pour impliquer les gens. Il y a sûrement des personnes disponibles ayant des besoins, ainsi que d'autres prêtes à contribuer. Donc, cela vaut peut-être la peine de considérer cette initiative. C'est proche et faisable, mais il faut étudier les clés de sa réussite. Il est essentiel de s'assurer que la municipalité, les organismes, et tous les acteurs impliqués collaborent et se rencontrent régulièrement pour évaluer ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. J'apprécie cet engagement à maintenir ce réseau dynamique. Ce sont des pistes sur lesquelles nous risquons de beaucoup réfléchir après la rencontre d'aujourd'hui. Oui, finalement, cela semble être la bonne voie à suivre.

Il y a des problèmes de transport dans certaines régions où seul le transport adapté passe une fois par semaine. Il aurait été possible d'établir une entente avec la commission scolaire pour que les étudiants puissent embarquer dans les autobus scolaires. Cela aurait simplifié les choses, mais pour des raisons de sécurité des enfants, cela n'a pas été accepté. C'est triste quand on y pense, car cela montre qu'on ne veut pas vivre dans une société où un adulte ne peut pas embarquer là où il y a des enfants. Cela remet en question certaines pratiques. Je suis entièrement d'accord avec toi, une enquête doit être menée à ce sujet.

Il faut des fonds pour adapter la maison aux personnes handicapées. Il existe un programme financé par le gouvernement fédéral pour cela. Cependant, lorsque la situation concerne un logement adapté pour une personne, il y a des règles qui stipulent que si des modifications significatives sont apportées à l'intérieur de la maison pour cette personne dans les cinq ans, il est possible de bénéficier d'un autre programme. Partout où j'ai cherché pour obtenir cette information, la réponse est toujours « on ne sait pas », alors je veux savoir à qui m'adresser. Est-il possible d'obtenir un financement pour des services adaptés rapidement ? Parfois, les

services sont disponibles en temps réel, parfois non. Il serait utile de vérifier s'il existe un accompagnement ou un programme gouvernemental disponible pour cela.

La Sarre

19 février 2024

Témoignage 01

Le COVID-19 n'a pas eu juste un impact sur les personnes âgées, à cause de l'isolement, car tout le monde naviguait un peu dans le néant. J'ai travaillé en prévention des infections ; on travaillait dans le néant. Le ministère disait « on est prêt ». Mais on ne l'était vraiment pas. L'impact que cela a eu sur le réseau de la santé, c'est qu'un paquet de monde s'est retrouvé à travailler en télétravail. Et ça s'est poursuivi. Ce que cela a comme impact, c'est que les gens sont tout seuls à la maison. Ils font des petites paperasses, puis ils ne se parlent plus. Ils se parlent par Zoom et ce ne sont que des réunions, des réunions et des réunions. Quand on s'aperçoit que ça ne va pas bien, on crée un poste pour la fluidité entre les services. Vous savez, jadis il y avait un chef de service par service. Donc, les gens qui se réunissaient travaillaient dans leur secteur, dans leur service. Maintenant, c'est régional. La machine est rendue tellement grosse que, parfois, pour n'adopter qu'une procédure, ça prend deux ans. Une procédure qui serait utile... mais ça prend deux ans parce que chacun tire les ficelles. Il y a du télétravail, les gens ne se parlent plus. Et quand il y a une problématique, on ne regarde pas à la base. Parce qu'on dit qu'il manque de monde sur le terrain et puis c'est ça. Mais, si vous voyiez le nombre de postes qui sont créés... Ce sont tous des gens en télétravail. Mais, on sent que pour certaines personnes, il y a comme un détachement. Puis, si vous me permettez... Autre chose aussi. Ce n'est pas juste l'affaire d'un ministère. Moi, je pense que tous les ministères devraient se parler : la Sûreté du Québec, le réseau de la santé, les offices d'habitation, etc. Monsieur, si vous saviez combien de logements sont disponibles en Abitibi-Ouest. Mais, ça prend tellement de temps pour obtenir des renseignements. On a un immeuble de 24 logements qui n'est même pas plein. Il y a des manques. On est en pénurie de personnel partout. Il y a des endroits où ça ne va pas bien, mais on est aussi bien de garder les personnes en place, car on n'a personne d'autre pour les remplacer.

Témoignage 02

Quand on apporte des critiques, on se fait dire : « Tu n'as qu'à parler, qu'à le dire ». Oui, mais c'est toujours, toujours, toujours une bataille pour obtenir quelque chose... Tout le temps, tout le temps, tout le temps... plutôt que d'écouter le réel besoin de la personne. Présentement, on est dans un virage technologique. Alors, ce sont les codes QR. Faites-le 1, faites-le 2, faites-le 3, 4, 5 ou 6. Ce n'est plus le plan A. Ce n'est plus le plan B. Là, on est rendu au « planté ».

Témoignage 03

Moi, je suis proche aidante. On parle des proches aidants. Il y a beaucoup de personnes âgées qui sont proches aidantes d'autres personnes âgées, même de personnes plus jeunes. On a créé un poste au niveau du réseau de la santé pour les proches aidants. Mais, quand tu te réfères pour être un usager partenaire et que tu dis à la dame, à cette personne-là : « Pour les proches aidants, si tu veux des affaires, moi je peux t'en amener, je vais te dire des affaires de proche aidant, sur ce que je peux ressentir, de ce que je vis comme proche aidant ». Bah, non ! Ils ne sont pas rendus là. Oui, il y a des choses de faites, mais ils ne sont pas vraiment rendus là. Puis il faut rentrer les Municipalités amies des aînés (MADA). On en a entendu parler. Pas sûr que dans les municipalités, on en entend beaucoup parler, car ce n'est pas une obligation.

Témoignage 04

Même le ministère des Transports devrait être consulté. Je vais vous dire pourquoi. Prenez l'exemple de La Sarre, sur la 2e rue. Ça appartient au ministère des Transports (MTQ). À la ville, ça fait je ne sais pas combien de fois, moi-même, dans une assemblée, j'ai demandé : peut-on allonger le temps pour traverser la rue ? Les gens traversent. Puis, quand ils finissent de traverser, ils se font presque écraser par les voitures, parce que la petite main est animée et elle arrête rapidement. Et lui, le petit monsieur, il est encore coincé avec sa petite canne et il traverse. En fait, ça fait plusieurs fois que c'est demandé, puis ils nous disent qu'il y a des règles qui disent, théoriquement, que tant de distance prend tant de temps. Tu vois, on se cache derrière une règle. On a demandé. Moi, j'ai demandé de faire comme dans d'autres villes, de mettre qu'aux passages piétonniers, tu n'as pas le droit de virer à droite au feu rouge. C'est ce que je dis quand je dis qu'il faut que les ministères se parlent. Devant une clinique médicale, on met des stationnements réservés pour les femmes enceintes, des stationnements pour les personnes handicapées, mais aucun pour les personnes âgées. Une clinique médicale, ce n'est pas une aréna.

Témoignage 05

Moi, je me pose plusieurs questions. Vous avez l'intention de faire bouger les choses. Il y a 4 ou 5 ans, avant la crise sanitaire, on a eu une rencontre à la ville pour parler de nos besoins, de ce qu'on voulait, de ce qu'on s'attendait. On nous a dit que nous allions avoir un suivi là-dessus. Nous sommes en 2024 et il n'y a eu aucun suivi là-dessus. Alors on se demande... L'autre question que je me pose : c'est qui les aînés ? Moi, est-ce que je fais partie des aînés ? C'est à partir de quel âge qu'on est considéré aîné ? Parce qu'à La Sarre, il y a 50% ou 52% de la population qui a 50 ans et plus. Puis, tu sais, on cherche des activités, on cherche des choses à faire, pour bouger, pour se garder en forme. Il n'y en a pas beaucoup. Le questionnement que j'ai : les aînés, ce sont qui ? C'est ceux au [Jardin du] patrimoine ? À la Résidence Signatures ? À l'hôpital ? Nous, si on ne veut pas vivre là, est-ce que nous sommes considérés comme des aînés ? Il y a d'autres cultures, particulièrement chez les Autochtones, dans lesquelles les aînés sont au centre du village. Nous, on les « parque » puis on leur dit : ne nous dérangez plus ! C'est une problématique majeure.

Témoignage 06

Il y a de la peur qui règne chez les personnes âgées. Des fois, il y a des doléances. Mais, ils n'osent pas parler, parce qu'ils ont peur. Ils ont peur de demander des services. Ils ne veulent rien dire. Ce n'est pas une menace, c'est une peur. Ils n'ont pas reçu de menaces. C'est que cela fait partie de leurs valeurs. Les aînés, souvent, ils ne veulent pas déranger. C'est une mentalité. Ils font partie d'une génération où l'autorité était présente, où ce qu'elle disait devait être suivi sans discuter. Par exemple, le docteur disait quelque chose... tu ne posais pas de question. Il y a cette mentalité-là !

Témoignage 07

Moi, je pense au [Jardin du] patrimoine, où ils sont environ 250. Là vous auriez peut-être plus de gens. Il faut que les actions que vous allez prendre soient visibles et connues. Faut que les gens voient le résultat. C'est un peu comme suivre une diète. On maigrit, ça va bien, et puis, un moment donné, au bout d'un mois, on sort le sac de chips. C'est le maintien qui est difficile. On avait une table des aînés avant. Puis là, je pense qu'elle est revenue, la table des aînés. C'est en train de se recréer supposément. J'ai entendu dire qu'ils étaient en train de réussir. Est-ce qu'on ne pourrait pas avoir une place, une référence, où les aînés pourraient avoir des

informations, de l'aide pour plein de choses ? Les gens ne savent pas trop où frapper pour demander de l'aide. Il y a un manque de communication. Il faut avoir des ressources centralisées.

Témoignage 08

Moi, ce que je voulais dire depuis tantôt, c'est l'image [que nous avons] des RPA [résidences privées pour aînés] ou des résidences qu'on a depuis la crise sanitaire. Parce que, qu'on le veuille ou non, il y a eu des histoires d'horreur. Il ne faut pas le cacher ou le nier. C'est arrivé. Mais, c'est aussi que la majorité des RPA sont pour [des] gens autonomes. Et il y a une image associée à des milieux habités par des gens en perte d'autonomie. Mais, ce n'est pas vraiment ça. Puis, les gens attendent souvent trop longtemps afin de pouvoir bénéficier de ces services-là. Et, ensuite, ce n'est plus adéquat quand les gens arrivent dans une RPA de type autonome. C'est un peu une cause à effet. Dans le fond, c'est l'image, c'est la connaissance des RPA que les gens n'ont peut-être pas. C'est la connaissance de ces ressources-là. Tout ce chemin-là est un peu méconnu des gens. Il faut financer les ressources, les soins et ces services-là. La ministre [responsable des Aînés, Sonia Bélanger,] vient d'annoncer de l'aide personnalisée. C'est génial parce que c'est un petit premier pas. Car, au fond, les services vont venir après avoir mis plein de bureaucratie pour ces services-là, parce qu'ils consultent et ils vont demander au CLSC d'aller évaluer la personne [âgée]. Puis, après ça, ils vont lui remettre des services. Le CLSC va venir « mettre » des services. Mais, il peut y avoir des RPA où les services sont donnés par les RPA. Il y a des RPA semi-autonomes, quelque chose qu'on n'a pas ici [La Sarre].

Témoignage 09

Mais, de plus en plus, on n'a pas de ressources. Bien souvent, les aînés partent de là [RPA] parce qu'ils sont tombés ou se sont cassé une hanche. Mais, on n'a pas de résidences pour [personnes] semi-autonomes. On n'en a pas. Ça fait que les gens, une fois qu'ils sont partis de là, se retrouvent soit à la Résidence Signatures, en ressources intermédiaires, ou ils se rendent ailleurs. Tu as des gens qui sont Alzheimer, qui ont des troubles cognitifs, qui pourraient être encore là, car ils sont capables de marcher. Sauf qu'ils ont besoin d'encadrement. Ce n'est pas tout le monde qui a la chance d'avoir un proche aidant ou d'avoir quelqu'un payé par la famille pour s'en occuper. Je trouve parfois que les préposés des RPA vont encadrer beaucoup, mais il n'y a pas vraiment de ressources pour ce genre de type-là. Je suis d'accord que les gens dans les villages, quand les villages étaient énormes, avaient beaucoup de ressources familiales. Mais, maintenant, il n'y en a plus autant. Parce que les gens ne sont plus capables d'entretenir leur maison, il n'y a personne pour les aider. En fin de compte, ils viennent en RPA, ils viennent en ville, parce qu'ils n'ont plus de ressources. Mon père restait en face d'un RPA. Quand il était capable de s'occuper de sa maison, il disait : « Ils vont faire faillite. C'est toujours vide, ils ne loueront jamais tout ça ! ». Depuis ce temps-là, ils ont fait deux autres phases !

Témoignage 10

Le maintien à domicile, c'est un autre problème. Mon mari a eu deux opérations au dos. Il a une épaule neuve. Deux genoux neufs. Il a mal au dos, à l'aine, à une hanche et à un pied. Il doit attendre une nouvelle opération, ça va bientôt faire un an pour son pied. Il est en souffrance. Je prends soin de lui. Nous sommes deux personnes qui veulent rester dans notre maison. Mais, on n'a pas droit à un proche aidant, car il est considéré autonome.

Témoignage 11

Il faut faire quelque chose pour les 50 ans et plus parce que c'est nous qui allons se retrouver là. Si on ne s'occupe pas de la population qui est là présentement, rien ne va changer. Je voulais parler de l'évaluation à domicile. Nous, on a fait évaluer ma mère qui est au [Jardin du] patrimoine à Rouyn-Noranda. La fille a dit : «

Dans quelques semaines, on va vérifier le dossier, puis on va vous dire si elle a besoin de services plus particuliers. » Le dossier est encore sur le bureau. Ils ont dit qu'il n'y avait personne pour l'évaluer. Alors là, on attend. Et là, elle est tombée encore une fois. Et là, c'est bon pour l'évaluer. Et pour avoir plus de soin, il faudrait qu'elle tombe assez fort pour se rendre à l'hôpital. Et là, elle va avoir des soins.

Témoignage 12

C'est mon intervention que je voulais faire. C'est aussi la philosophie qu'on nous oblige à suivre en tant qu'entité, et en tant qu'établissement qu'on s'est donné. Il y a quelques années, on s'est dit : il n'est pas question que je prenne soin de mes parents ! Donc, on va construire des établissements, on va les mettre dedans. Mais, un : il ne faut pas que ça coûte trop cher. Et, deux : il ne faut pas qu'il leur arrive quoi que ce soit, sinon on va se sentir coupable. Il faut un risque zéro ! Risque zéro ! Donc, c'est devenu des prisons. Qu'est-ce qu'on fait ? On barre les tiroirs. On enlève tous les objets qui peuvent être risqués ou dangereux. Il faut couvrir les fenêtres pour ne pas qu'ils se jettent en bas. Il ne faut pas que les portes soient déverrouillées. Ils [les résidents] sont malheureux, parce que tout ce qui ressemble à une vie normale n'existe plus, même si on leur a donné visuellement le plus bel environnement. Je vais vous donner un exemple concret. On avait une problématique avec des boîtes de Kleenex. Les gens accumulaient des boîtes de Kleenex dans leur chambre, dans leur appartement, parce qu'il ne leur restait que ça pour se divertir. Et la première solution qu'on a pensée, c'était de retirer les boîtes de Kleenex. Heureusement, on n'a pas été jusque-là. Mais, c'est ça au Québec. Mon souhait sur lequel je travaille, c'est que mes portes ne soient plus verrouillées, pour finir par être ouvertes. Les gens ne peuvent pas être malheureux si leur quotidien ressemble à un quotidien normal. Tu sais, on ne veut pas jouer au bingo tous les jours. Qui a envie de jouer au bingo tous les jours ? Ce qu'on veut, c'est de sortir dehors, prendre de l'air au moment que ça nous convient. Même s'il pleut. Puis, faire des activités, jardiner, bricoler.

Témoignage 13

Les Ressources intermédiaires (RI) sont « les enfants pauvres du système » au niveau du placement, de l'hébergement à long terme. Ils sont [des prises en charge] trop lourds pour rester au [Jardin du] patrimoine. Pis, ils ne sont pas [des prises en charge] assez lourds pour aller en CHSLD. Donc, ils s'en vont en RI [ressources intermédiaires] qui a un étage pour les gens qui ont des problèmes cognitifs, Alzheimer, etc. Il y a aussi un étage pour les gens qui ont des problèmes physiques, qui ne sont plus capables d'être autonomes. Ce sont « les enfants pauvres » parce qu'ils ont un petit peu de service de surveillance, mais ils sont contraints par des lois. Mais, quand je dis que ce sont des enfants pauvres, c'est qu'effectivement, ils ont besoin de services, ces gens-là. Ils ont besoin de plus d'aide, parce que c'est vraiment du monde pas autonome.

Témoignage 14

Je ne suis pas vraiment d'accord dans le sens que tu l'amènes. Comme si les gens ne recevaient pas les services dont ils avaient besoin.

Témoignage 15

Non, non, ce n'est pas ça ! Mais j'ai toujours trouvé que c'est un entre-deux. Ils ont un peu plus que ce qu'un RPA peut leur offrir, mais un peu moins que le CHSLD. Je n'enlève rien à la qualité des gens [qui y travaillent]. Vraiment pas.

Témoignage 16

Mais ce qui fait la différence, c'est le financement de ces [ressources intermédiaires], parce que je reçois des miettes de financement pour faire mieux. Le ministère nous exige de faire plus qu'en CHSLD avec le quart du budget donné en CHSLD.

Témoignage 17

Ils avaient parlé, à un moment donné, des RPA, mais ils avaient aussi parlé des personnes qui ne resteraient plus dans une grande maison, mais qui pourraient aller dans un logement plus petit. Mais les loyers maintenant, c'est abominable qu'une personne ne soit pas capable de se payer un loyer ces temps-ci. Ils avaient parlé, à un moment donné, de faire « comme un village » avec des petites maisons où les personnes, au lieu d'avoir de grandes maisons à s'occuper, auraient juste leur petite maison. Est-ce que ça a été plus loin que « ça serait intéressant » ?

Témoignage 18

Dans la région, ce que je peux répondre à cela, c'est que l'expérience a été tentée un peu à Val-d'Or. Puis, l'explosion des coûts de construction a fait en sorte que ce n'était pas abordable. C'est ça qui est triste en ce moment. Même si on se disait, dans une logique : s'il y a une pénurie de logements et qu'une personne qui vit en couple dans une grande maison dans laquelle il y a 4 ou 5 chambres non occupées, est-ce que c'est optimal ? Mais il faut être capable d'offrir cette alternative-là qui permettrait à une jeune famille d'acheter la maison. Mais ce n'est pas vrai qu'on va sortir une personne de son milieu de vie, la déraciner, si ce n'est pas pour lui offrir une qualité de vie équivalente à proximité de son réseau, de ses amis et des services. C'est dans ça qu'il va falloir investir.

Témoignage 19

Il y a des pays qui ont compris ça bien avant, il y a 20 ans, 30 ans. Ils se sont donnés comme peuples les moyens de le faire, de générer ces moyens-là. Aux Pays-Bas, c'est comme une assurance privée [obligatoire], c'est [comme] une assurance hébergement longue durée [qui couvre les soins et la convalescence de longue durée], en parallèle de l'équivalent de la Régie de l'assurance-maladie du Québec (RAMQ) [qui couvre les médecins généralistes, les urgences et l'hospitalisation] ici. Il y a deux financements [régimes obligatoires] différents. C'est [supervisé par le gouvernement et] géré par des assurances privées, au même titre qu'une assurance-vie. Une fois par année, tu magasines ton assurance courte durée [soins de base] puis après ça, tu finances en parallèle ton hébergement longue durée [soins de longue durée] qui est aussi financé par les employeurs.

Témoignage 20

On est quand même chanceux au Québec, parce que la Régie des rentes (RRQ) est universelle. Notre système de santé est universel. Tu regardes aux États-Unis, c'est une catastrophe en termes d'accessibilité. Mais, il y a ces défis-là. Ce n'est pas tout le monde qui a accès à un fonds de pension. Donc, ça amène une dichotomie. Puis souvent, ceux qui n'ont pas ces moyens-là, qu'est-ce qui leur reste ? Pas grand-chose.

Témoignage 21

Vous avez abordé le sujet des pénuries de logements. Moi, je regarde ici à l'Office d'habitation du Lac Abitibi. Il y a beaucoup de logements disponibles. Mais, quand on regarde quels revenus tu dois avoir, les personnes âgées qui sont justes, il y en a qui dépassent les critères, qui pourraient avoir un [logement] mais qui ne

peuvent pas, parce qu'ils ne rentrent pas dans les critères. Les critères sont tellement bas qu'il n'y en a pas beaucoup qui peuvent y entrer. Il y a un bel immeuble de 24 logements. Oui, mais à l'Office d'habitation et à la SHQ, ils disent qu'ils financent 90%, on le paye. Mais, 10% ce sont les municipalités. S'il n'est pas occupé, la problématique est que c'est tellement long pour obtenir les renseignements. Il y a une réflexion à faire sur l'Office d'habitation. Mais l'Office d'habitation, la SHQ, ils sont impliqués dans tellement d'affaires. Il y a tellement de roulement. Mais à l'Office d'habitation-là, il va falloir qu'ils se déniaient, qu'ils révisent leurs affaires. Je pense que c'est 20 000 dollars pour un couple, en revenu, pour avoir un logement. Si on peut amener les gens dans ces logements-là, on libère peut-être des maisons, on libère peut-être des chambres.

Témoignage 22

C'est juste un point de vue sur l'activité physique. Je fais partie du réseau du libre savoir. On a cherché. On s'est rendu jusqu'à Taschereau en voiture pour trouver un gymnase disponible durant la journée. Zéro. On a cherché dans les écoles. Partout. Pas de gymnase de disponible pour faire de l'activité physique. Ce n'est pas qu'ils ne les ouvrent pas, il n'y en a pas. Il y a un manque d'infrastructures. Les seuls gymnases disponibles, c'est dans les écoles. Mais c'est juste le soir. Et ce ne sont pas des horaires adaptés aux personnes âgées. Le soir, les personnes âgées, elles n'ont plus d'énergie. Nous, on veut être actifs, on veut faire des choses, mais ce n'est pas possible parce qu'il n'y a pas de gymnases disponibles.

Témoignage 23

À quel âge est-on un aîné ? Personnellement, je pense qu'on devient aîné à partir du moment où l'on commence à penser à la retraite et à la manière dont on va vivre notre vie dans les années à venir. J'ai 70 ans et je suis un aîné. Et mon constat est que l'erreur qu'on a faite, nous les aînés actuels, je m'y inclus dans l'erreur, c'est quand on était à l'âge où on était sur le marché du travail, dans notre famille, dans notre vie quotidienne. On ne pensait pas, on ne se préoccupait pas... On a pris des assurances au cas où l'on meurt, au cas où l'on tombe malade. Mais la majorité de notre génération, de ma génération, on a mis ça dans les mains de l'État. On s'est dit : « ils vont nous aider. » Malheureusement, la société ou l'humanité, est faite ainsi : si on ne s'occupe pas de nous-mêmes, tôt ou tard, les générations se succèdent et la vision change. Donc, à quel âge devient-on aîné ? À partir de mon âge où l'on y pense. Et du moment où l'on y pense, il faut regarder ce qui se passe. Quand je regarde l'état actuel, j'ai fait des recherches et le Canada, le gouvernement fédéral, en 2007, a créé le Conseil national des aînés. En 2008, ils ont fait un sondage pancanadien sur la question des aînés. Les 4 points qui en sont ressortis : Logement, Revenu, Transport et les Services. Nous autres, nous sommes la génération qui critiquait. On disait : « ça ne marche pas ». Puis, c'est vrai que ça ne marche pas, le système ne marche pas. On parle des services de maintien à domicile. J'ai passé mes 15 dernières années de travail à Revenu Québec. Et quand je prenais des appels, c'était pour le crédit d'impôt maintien à domicile. Et le grand problème que les aînés vivaient à l'époque et qu'ils vivent encore aujourd'hui, pour avoir accès au crédit, soit que tu vis en RPA, mais si tu veux rester chez toi, tu peux le réclamer, sauf erreur je pense, c'est rendu à 38 % ou 39 % de ce que vous pouvez avoir, mais moyennant que vous fournissiez la preuve des dépenses. Le problème que rencontrent les aînés, que ce soit à Montréal, à La Sarre, ou ailleurs, quand ils veulent se servir de ce service, c'est qu'il faut une facture. Et la plus grande difficulté, l'obstacle, c'est la facture. Si tu n'as pas de facture... Donc, on a un problème de société en général et ce ne sont pas seulement les aînés, c'est l'ensemble de la société. Je termine là-dessus. L'objectif que je me suis donné, j'ai choisi de réunir tous les groupes d'aînés, que ce soient les tables de concertation régionales, que ce soient tous les organismes qui regroupent des aînés qui se battent pour obtenir leur part. Parce que la tarte est là. C'est une question de finances et de priorités gouvernementales. L'objectif est de réunir tout ce monde-là, et qu'on réussisse à

trouver, au niveau de l'Abitibi-Témiscamingue, 5 à 10 cibles où l'objectif est qu'on arrive à un sommet, un forum ou ce que vous voulez, à avoir toute la possibilité de réunir tous les paliers politiques, fédéral, provincial et municipal, dans la même salle, avec les organismes. Mais qu'on prépare cela, non pas pour échanger, car il faut que le travail soit fait en amont. C'est que quand on va se voir dans cette rencontre-là, qu'il y ait déjà des pistes de solutions où les politiciennes, les politiciens, du municipal, du provincial et du fédéral, aient déjà des alignements à faire. En tant qu'aîné, il faut reprendre notre place. Il faut faire partie de la solution. Actuellement, on cherche plus des coupables qu'on ne cherche des solutions.

Témoignage 24

Je vais me permettre une réflexion. Quand on observe, parce que j'ai 45 ans, et je m'en vais vers là. La perception qu'on peut avoir d'une personne est que la vie est loin de s'arrêter, elle fait juste ralentir un petit peu. Mais, il n'y a rien qui est adapté à juste un petit ralentissement. Que ce soient les piétons sur le bord de la rue, il n'y a pas de banc. À l'épicerie, il n'y a pas de banc lorsqu'on fait notre épicerie. Ce n'est pas évident de faire son épicerie quand on a 70, 75 ou 90 ans. On ne peut pas prendre une petite pause. C'est un exemple. Ça ne fait que ralentir un peu le rythme de vie. Je me suis fait dire, il n'y a pas longtemps, dans la résidence où je travaille : « c'est le fun ici parce que vous ne nous prenez pas pour des vieux ». C'est une tranche d'âge comme il y en a d'autres. Ce n'est qu'une continuité.

Témoignage 25

Une chose que j'entends des aînés, c'est qu'ils ne se sentent pas écoutés. L'âgisme et l'infantilisation, on la ressent très fortement.

Témoignage 26

Mais on parle des aînés, mais il ne faut pas oublier qu'il y a des gens qui ont un profil gériatrique. Ça peut être une personne de 50 ans qui a des problématiques. Il n'est pas considéré aîné à 50 ans. Les gens font référence au crédit d'impôt à 70 ans. Le crédit d'impôt pour maintien à domicile nécessite d'avoir 70 ans et plus, et cette notion brouille un peu les pistes. C'est parce que la personne qui a un profil gériatrique, qui a des besoins, rencontre ces problèmes à 50 ans qu'on ne rencontrerait normalement pas.

Témoignage 27

Nous, au Club 56, nous sommes rendus à près de quatre cents membres. On a beaucoup d'activités. Comme le lundi, on a le baseball-poche. Le mardi, on a vie-active, on a du gym-cerveau. Puis, on a, une fois par mois, le 3e vendredi du mois, avec des non-membres, tous les aînés sont les bienvenus, on a un souper une fois par mois. Il faut que les aînés sortent de la maison et viennent faire les activités avec nous.

Témoignage 28

Juste ici, c'est une grande bâtisse. Il doit y avoir moyen d'avoir quelque chose de plus intéressant, plus motivant, que le baseball-poche. Il doit y avoir un moyen de faire ça ? C'est tellement une grande question. Souvent, les gens ne participent pas aux activités. Il n'y a souvent pas de monde dans les activités. Ça me ramène à penser que ce sont juste les petits trucs du quotidien, comme ce qu'on vit normalement chez nous, comme sortir dehors, jardiner, prendre une petite marche. Des petits gestes banals, mais qui deviennent difficiles quand on vieillit. Puis il n'y a rien de facile pour qu'on soit capable de continuer de le faire. Ça prend des ressources de facilitation, parce que moi je pense qu'on néglige énormément la force de mobilisation des

aînés, puis ce qu'ils ont encore à apporter à la société. Je suis persuadée que je remplirais un autobus plusieurs fois par semaine, juste pour aller prendre un café et jaser.

Témoignage 29

On parle de la pénurie de main-d'œuvre ? Peu importe le milieu. Si on permettait aux aînés que cela soit fiscalement avantageux de travailler une à deux fois par semaine, on se priverait d'une force de travail. Énormément. Ce sont des horaires de base qu'on devrait ajuster. Il faut aussi garder les gens actifs physiquement.

Témoignage 30

Je trouve ça super [des activités, des sorties], mais il faut aller un peu plus loin. Moi, je regarde les gens qui ont plus de difficultés que les autres, qui ont à monter dans l'autobus. C'est tout un défi. C'est aussi faciliter les choses pour les personnes âgées. Ce sont aussi les escaliers, il faut faire attention.

Témoignage 31

Je veux juste que tu partes avec l'idée qu'ici à La Sarre, les besoins des personnes âgées doivent être respectés autant que les prisonniers qui ont tout : la TV, les gymnases, et tout. Ce qu'on veut, c'est du respect pour les personnes âgées autant que pour les prisonniers qui ne méritent pas ça. C'est une question humaine, une question de dignité humaine.

Témoignage 32

Une autre chose, c'est que les nouveaux retraités qui s'en viennent, moi j'ai toujours pensé, quand j'ai travaillé quelque part, à aller chercher les employés, à les avertir : « Tu es sur le point de prendre ta retraite, viens nous voir ! On a plein d'activités. » Il faut aller voir les futurs retraités. Les préparer à cela. Il ne faut pas s'écraser chez soi et ne plus rien faire. C'est pour ça qu'il faut se parler. Il faut brasser la soupe !

Pikogan

27 mars 2024

Témoignage 1

Moi, personnellement, je parlerai juste de la communauté ici [Abitibiwinni]. Nous avons un territoire ancestral où nos aînés, et même moi, je vais encore dans les bois. C'est ce qui m'aide à traverser beaucoup de choses. Je ne m'enfermerais pas dans une maison pour aînés. Nous, avec nos aînés, nous les faisons sortir, nous les emmenons là où ils veulent aller. Par exemple, l'été, nous allons cueillir des bleuets. À mon avis, le territoire est très important. C'est très important pour moi. Ce n'est pas seulement la réserve de Castor, je ne pense pas seulement à la réserve de Castor, c'est tout le territoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

Témoignage 2

À ce jour, personnellement, je n'ai pas encore constaté de telles restrictions. Mais, ce que j'aimerais beaucoup, c'est qu'on parle souvent de réconciliation, notamment en discutant récemment de la possibilité de mettre des mots en anichinabé sur le territoire, comme les noms de certaines rivières ou de certains lacs. Nous en avons discuté avec des spécialistes en toponymie et ils ont pris note de nos suggestions. Nous nous souvenons de quelques-uns. Il serait bon de pouvoir rétablir certains des anciens noms des rivières ou des cours d'eau et de les corriger. Par exemple, le lac Macamic est souvent mentionné « Castor boiteux ». Ce n'est pas du tout correct. En réalité, il s'agit du « lac déformé ». Il y a plusieurs cas similaires à considérer. Et aussi, quand on va dans les lieux publics, on pourrait entendre quelques mots algonquins, comme « bienvenue » ou « merci ». Il y avait un restaurant ici [Pikogan] où un gros « Migwetch » [merci] était affiché. Cela nous aide également à nous faire connaître. Il est important que nous soyons connus, car il y a encore des gens qui ne nous connaissent pas complètement.

Témoignage 3

Ensuite, j'ai souligné qu'il serait pertinent de réfléchir sérieusement à pourquoi Rouyn-Noranda a effacé toutes les traces de notre patrimoine anichinabé. J'ai cité en exemple une pièce de théâtre que j'ai vue et qui m'a choqué. Une pièce déambulatoire, dont j'ai oublié le nom, mais qui reconstitue l'histoire narrative de Rouyn-Noranda. Ce n'était pas simplement Edmond Horne, le prospecteur, qui est arrivé au hasard au bord du lac Osisko. Il y avait probablement un Anichinabé qui a repéré une roche brillante là-bas. Et c'est ainsi que le succès a commencé. Mais cette partie de notre histoire doit être réécrite. Cela signifie qu'il faut reconnaître tout cela. Mais, à Rouyn-Noranda, je peux vous dire que je n'ai pas grandi avec une trace autochtone. Depuis que je suis jeune, je ne peux pas dire que j'ai grandi en étant exposé à la culture autochtone pendant mon primaire et mon secondaire. Comment pouvons-nous intégrer des éléments de toponymie dans notre patrimoine pour cette reconnaissance ? Rouyn-Noranda va célébrer son 100e anniversaire prochainement, et je les ai invités à engager un véritable processus de réconciliation historique, de vérité et de reconnaissance dans notre histoire. Il y a des chemins qui ont été tracés par certains, où même dans la générosité des Anichinabés. On nous a montré les clés pour avancer. Il y a quelque chose à refaire dans ce contexte, et c'est quelque chose qui m'interpelle profondément à travers tout cela.

Témoignage 4

La première chose, en fait, je veux juste la mettre en contexte. Oui, on a créé Minwashin. Mais, avant Minwashin, je faisais aussi partie du Conseil de la culture de l'Abitibi-Témiscamingue. Récemment, il y a eu un

lac à l'épaule, la semaine passée. Nous travaillons ensemble. Nous essayons de nous entraider avec les organismes autochtones, où la présence anichinabée est également importante. Ce que nous souhaitons, en fait, est une vision sur trois ans que nous avons partagée : avoir une présence anichinabée plus marquée, être nommés, visibles dans les documents. Plus de Kwe et Migwetch dans les documents. C'est ce que je trouve injuste non seulement au niveau culturel et artistique, mais aussi gouvernemental. Parce que souvent, quand on parle de patrimoine québécois, on ne voit pas le patrimoine anichinabé. On est dilués alors que le patrimoine anichinabé est très présent, surtout parmi nos aînés. Le patrimoine québécois est né du patrimoine anichinabé autochtone, car nous étions là depuis longtemps. Vous faites partie de nous. On fait partie de vous. Il faut le nommer, c'est une affaire importante.

Témoignage 5

Parce qu'effectivement, Kwe et Migwetch ne sont pas suffisants. Il pourrait aussi y avoir des projets d'envergure dont je commence à rêver. Comme par exemple, pourquoi ne pas avoir notre propre frontière au Domaine ? Pourquoi ne pas valoriser notre frontière de l'Abitibi-Témiscamingue ? Pour nous [non-autochtones], la frontière de la région, c'est notre porte d'entrée vers le reste du Québec. Pour vous [autochtones], c'est le cœur de votre territoire pour visiter les communautés Anichinabé. Mais l'entrée de l'Abitibi-Témiscamingue pourrait être symbolique pour les Autochtones. Surtout que nous sommes proches de Kitcisakik. Cela pourrait être un levier financier important. Quand je vois que nous apportons le courant triphasé à Kitcisakik, pourquoi ne pas l'amener au bord de la route et en faire un lieu d'accueil ? Il pourrait y avoir un endroit où l'on vous accueille. Kwe kwe, bienvenue en territoire Anichinabé, avec un nom Anichinabé comme Abitibi-Témiscamingue, ou des noms anichinabé. Je trouve que c'est une idée gagnante. Cela fait partie, je pense, des initiatives qui devraient être développées. Quand on me parle du Domaine, j'aime ramener à ce projet-là, qui existe je sais, mais qui n'est pas encore concret. J'essaie d'avoir une influence positive là-dessus.

Témoignage 6

C'est difficile parce qu'on vient de vivre l'Espace bleu et souvent nous étions dilués. Donc, si on ne le nomme pas, on ne se sent pas concerné. Encore une fois, on ne sait pas où, comment, quand, et pourquoi. Souvent, si on force un peu, avec un peu de pression là-dessus, je pense que ça va faire avancer les choses, c'est du gagnant-gagnant.

Témoignage 7

Quand je suis arrivé en poste [comme député à Ottawa], il y avait des études, notamment sur l'éducation, et nous avons été choqués de constater que même le document du comité des affaires autochtones, qui devait expliquer ce qui s'était passé en éducation pour réécrire l'histoire, contenait des éléments coloniaux. Notamment, il semblait normal d'inclure les pensionnats. Nous avons donc demandé de réécrire l'introduction, en suggérant une approche opposée à celle qui était mentionnée dans ces documents. Nous avons invité à réécrire une histoire qui ne soit pas seulement celle des soi-disant "gagnants", mais plutôt une histoire de vérité et d'histoire autochtone, qui puisse être partagée. Il y a également beaucoup de projets de loi en cours. J'ai abordé ce sujet lors du projet de loi sur l'eau. Bien sûr, c'est moins problématique ici, mais quelque chose me choque profondément à Pikogan : vous n'avez pas accès à l'eau ici, alors que vous êtes si proches de la rivière Harricana. Comment se fait-il que vous ayez un territoire de réserve sans accès à l'eau ? C'est une bataille que je vais éventuellement mener. Pour l'instant, mes connaissances sont limitées dans ce domaine, mais à long terme, c'est quelque chose sur lequel nous devons réfléchir.

J'ai transmis ce message à mon frère, qui a également évoqué la possibilité d'accès depuis l'autre côté de la route. Il devait faire un suivi à ce sujet. Les relations familiales sont importantes pour moi, mais il y a encore beaucoup à faire.

Témoignage 8

Plein de questions. Oui, on est allé au pensionnat. Pour changer notre mode de vie, notre parole, tout ça. En arrivant ici dans les communautés, c'est différent de ce que nous connaissions. Moi, je pense à la maison des aînés, là où il y a beaucoup de règlements. Et la plupart de ces règlements sont établis par des non-autochtones. C'est à nous de les établir. Ce sont ceux qui travaillent là-bas. C'est le secteur de la santé. C'est provincial, et pas fédéral, alors que nous sommes sur le territoire fédéral. Ici, ce sont les lois provinciales qui sont appliquées, notamment en matière d'alimentation. Nous souhaitons pouvoir consommer de la viande sauvage, mais c'est interdit ici à la Maison des aînés. Ce qui est insatisfaisant. Les aînés ont besoin de leur alimentation traditionnelle. Malheureusement, beaucoup de travailleurs non-autochtones imposent leurs règles.

Témoignage 9

Quant à l'alimentation, je pense que d'autres parties sont responsables de sa gestion. Par exemple, si vous tombez malade après avoir mangé au restaurant, vous pouvez engager des actions contre l'établissement. C'est là que je perçois le problème : ils se protègent en invoquant les lois sur la salubrité des établissements. Serait-il possible de négocier des arrangements ou des exceptions qui nous permettraient de procéder différemment? Nous avons également nos propres politiques à respecter.

Témoignage 10

Mais toutes les directives viennent du fédéral quand il subventionne. Puis, parfois, c'est difficile de savoir si ce sont les directives de la loi provinciale ou de la loi fédérale. Il faudrait une entente entre le Québec et le fédéral. Qu'est-ce qui est applicable ici ? Parce que nos enfants sont concernés aussi, ainsi que les aînés.

Témoignage 11

Pour ce qui est de la maison des aînés, au niveau des règlements, il en faut de toute façon dans n'importe quel établissement. C'est à nous autres de les faire les règlements. Et les règlements, comment dire... Si on ne les suit pas, quelque part, il y aura moins de subventions pour la maison. C'est la même chose aussi au niveau de l'alimentation. Ce que j'ai entendu, c'est que maintenant ils sont obligés de suivre ce que le CISSAT fournit comme alimentation. Et ce n'est pas seulement ici, c'est au niveau provincial. Que ce soit au CLSC, au CHSLD, ou à l'hôpital. C'est le même menu pour tout le monde, du lundi au vendredi. Et s'ils ne suivent pas cela, il y aura des conséquences. Mais, ce que je sais, c'est que les aînés aiment manger de la viande sauvage, c'est certain. Et au niveau des cuisiniers, il n'y en a pas beaucoup d'autochtones parce que ça nécessite des qualifications. Il faut avoir étudié pour pouvoir travailler dans ce domaine. Ce n'est plus comme il y a 50 ans où on disait « on te prend parce que tu fais l'affaire ». Maintenant, il faut avancer. À vrai dire, au sein de notre communauté, il y a peu de personnes qui s'orientent vers la cuisine ou des cours de cuisine. C'est pourquoi je suggérais cela. Nous devons leur apprendre à dépecer des animaux comme le castor ou le lièvre, ainsi que la préparation de viande sauvage.

Témoignage 12

C'est au Conseil de bande à dire que c'est nous qui allons engager. Car, c'est vrai que les gouvernements nous imposent des choses. On veut des Anichinabés qui travaillent pour des Anichinabés. Avant, on avait des formations sur place. Ce n'est pas vrai que nous ne savons pas quoi faire.

Témoignage 13

Sur un plan plus personnel, je ne peux pas marcher et je suis en attente d'une opération. Déjà, quand j'étais jeune, c'était la famille qui gardait leur famille. Elle n'envoyait pas les aînés ailleurs. Aujourd'hui, nous avons une maison des aînés. Et je n'ai rien contre ça. Moi, c'est mon fils qui me donne un coup de main. Je le paye de ma poche. Il devrait avoir plus d'aide pour ceux qui décident de rester à la maison. Il devrait avoir un soutien accru pour les proches aidants, car les crédits d'impôt actuels ne sont pas suffisants pour couvrir les besoins financiers. Les programmes doivent être adaptés pour répondre aux besoins croissants des aînés et de leurs familles.

Témoignage 14

Il y a des programmes pour aider les aidants. C'est un travail à temps plein, très demandant. Mon père, j'ai pris soin de lui pendant 6 ans. Quand tu es en chaise roulante et tout ça. Mais il doit sûrement y avoir des programmes auxquels on pourrait juste... là, parce qu'il y a beaucoup d'aînés ici. On voit qu'il y a beaucoup d'aînés ici.

Témoignage 15

Mon nom est Rose, et quand on parle... quand Émilie parle de la maison des jeunes, des aînés et des jeunes aînés. Ma mère est restée là et, à l'époque de ma mère, nous autres, on cuisinait là-dedans. Ça ne nous a pas pris de papiers [diplômes] pour aller cuisiner, je ne crois pas à ça. Pas besoin d'un papier pour aller faire de la cuisine. J'ai cuisiné avec mon conjoint. À cette époque, on pouvait y aller cuisiner, mais aujourd'hui, non. C'est ça que je trouve dommage. Ça serait bien que les jeunes aînés puissent venir faire de la cuisine s'ils le souhaitent, s'il y avait une place pour cuisiner anichinabé. Moi, je suis pour ça en tout cas. J'ai une autre question : qui assure le suivi pour les jeunes à la maison des aînés, pour engager quelqu'un comme nous pour cuisiner à la manière anichinabée ? On sait comment cuisiner anichinabé, on n'a pas besoin de mesurer tant de sucre, de sel et tout ça. On connaît la recette à peu près et c'est très bon ! [Rires] Et ma deuxième question, revenons aux étudiants qui vont au cégep, à l'université. Je pense qu'ils n'ont pas assez de revenus, car à la fin du mois, après avoir payé le loyer, l'épicerie, il ne leur reste rien. On devrait augmenter les revenus des étudiants. Ce serait très important, car il y a beaucoup d'étudiants à Rouyn, à Montréal, partout en fait. Ils ont besoin d'un revenu un peu plus élevé.

Témoignage 16

Il y en a une qui vient faire son stage ici. Elle vient ici pour travailler. Cela lui permettrait de rester à Pikogan au lieu d'aller travailler ailleurs. Mais, ses déplacements et tout ça, l'essence et tout ça, ça lui coûte cher. Ce serait bien que ce soit augmenté pour les étudiants.

Cela me touche de voir ça quand même, parfois même les parents n'ont pas le choix de donner de l'argent à leurs enfants. Il ne faut pas que les ados se retrouvent à la fin du mois sans rien pour manger. Je demande ça en tout cas. Les loyers sont chers, c'est vrai. Il n'y a pas beaucoup de logements abordables pour les étudiants.

Témoignage 17

Pour moi, ce sont les ressources qui sont exploitées dans notre région, là, sur notre territoire. Si on avait plus de redevances provenant de l'exploitation, ça pourrait peut-être régler beaucoup de problèmes, notamment pour les étudiants. On pourrait monter des projets avec ces redevances. Qui exploite nos territoires ? Il faudrait peut-être pousser ça. Il y a aussi une autre chose à considérer, il faudrait rouvrir la loi sur les Indiens pour revoir les lois là-dedans. Parce que ça a été fait unilatéralement, sans consulter les alliés. On pourrait la réviser voire démanteler ces lois-là.

Témoignage 18

Le Québec ne nous reconnaît pas non plus. Le Québec ne nous reconnaît pas comme étant les premiers ici.

Témoignage 19

Parce que quand tu parles de ça, c'est difficile de s'en sortir dans le système actuel, comment ça fonctionne là. Les gens sont habitués à marcher là-dessus, mais quand tu parles de nos propres constitutions, là, ils ont du mal à le comprendre. Une fois que tu les as écoutés, là, ça leur passe par-dessus la tête quand on retourne dans le système d'où on vient. Je ne sais pas si les gens comprennent ça. On est encore sous la loi sur les Indiens là. Pour moi aussi, c'est encore cet affaire-là, les lois provinciales, les lois fédérales. On suit tout ça nous autres. Mais, si nous autres avons nos propres lois, on saurait où on irait.

Témoignage 20

Ici, nous avons un site culturel qui a été construit avec des fonds personnels. Pour le pensionnat, ils ont reçu 3000 dollars chacun. Vingt-trois personnes ont contribué 3000 dollars chacune et c'est avec cet argent que nous avons construit le site. Nous n'avons jamais reçu d'argent d'ailleurs. Ce sont nous-mêmes qui avons décidé de le construire. Maintenant, nous voulons l'agrandir car il nous manque de l'espace. Nous avons fait des plans, mais nous ne savons pas où trouver l'argent. Est-ce que le gouvernement fédéral pourrait nous aider avec ça ? Parce que comme chaque année, nous faisons des réunions là-bas. Et il est important que ce soit accessible. Il doit être permanent, le bâtiment là-bas. Parce qu'il y a beaucoup de monde qui l'utilise ici tous les jours. Même s'il s'agit simplement d'une tente, elle est utilisée tous les jours. C'est pourquoi nous aimerions que ce soit un lieu chaleureux, respectueux, et tout ça. Mais il faut qu'il y ait de la place. Je ne sais pas. Ce matin, nous sommes allés déjeuner. Je ne sais pas comment nous étions, nous étions serrés comme des sardines là-dedans.

Témoignage 21

Moi, c'est à propos de Johnny qui parlait d'un endroit de rassemblement. Parce que personnellement, je trouve ça vraiment important. Je regarde ici les chiffres. Moi, je travaille avec les auxiliaires familiaux auprès des aînés. Il y en a beaucoup, entre 55 et 70 ans, environ 70 personnes. Et au-dessus de 70 ans, entre 70 et 80 ans, il y en a 50. Je pense que dans 5 ans, ce nombre va doubler. Ce qui manque, c'est un endroit comme une maison des aînés agrandie. Il faudrait des changements dans ce bâtiment, notamment dans la cuisine, car beaucoup se plaignent du menu et refusent de manger. Mais cela, c'est un autre problème, celui de la maison des aînés voisine.

En plus des soins à domicile, je suis actuellement en formation pour former les auxiliaires de vie. Je cherche à renforcer le soutien envers nos aînés car, dans 5 ans, ils seront nombreux. Je vois également l'importance d'avoir un endroit de rassemblement, qui pourrait ressembler à une école où les gens pourraient apprendre

tout ce que nous savons. Comme je te disais, dans 10 ans, il faudra quelqu'un pour continuer à dispenser ce type de formation. Pour moi, c'est l'aspect le plus crucial d'avoir un lieu de rassemblement où nous pouvons apprendre.

Une école pour transmettre notre savoir. Oui, sur la langue et la culture anichinabée, ainsi que sur la façon dont nous pouvons nous connecter et accéder à nos territoires pour assurer la continuité.

Témoignage 22

Bon, en parlant d'aînés, j'en suis un. Alors ce qui me préoccupe, c'est l'avenir des aînés. Ce que Andrew amène, puisque ma collègue ici amène, tu sais, c'est bien beau de parler d'aller occuper le territoire, mais il faut nous donner les moyens. Tu sais, on a beau me dire « Va dans le bois », je n'ai même pas de cabane pour aller sur le territoire. Ça, c'était une chose. L'autre, c'est que nous aurions dû faire cette rencontre de l'autre côté. Tu sais, sur le site culturel. Imagine-toi si nous avions été là. Je pense que tu aurais eu une autre version. Ici c'est beau, là.

Pour ma part, j'ai travaillé toute ma vie depuis un jeune âge. Je suis à la retraite depuis 3-4 ans maintenant. La vie quotidienne, quand tu reçois la pension de vieillesse, c'est un regard différent. Puis un moment donné, ils nous ont coupé 75 dollars. Je ne sais pas pourquoi. Ils l'ont simplement enlevé. Et là, je n'avais personne vers qui me tourner. Pourquoi ont-ils fait cela ? Tu sais, la vie quotidienne, on dirait qu'on est un peu oubliés. C'est bien de travailler toute sa vie, mais dès qu'on prend sa retraite, on se sent un peu délaissés.

Je suis un aîné, une personne âgée, et je le vis. Une autre chose, Monsieur le député, c'est que j'étais bloquiste, séparatiste, souverainiste mais, maintenant, plus du tout. C'est précisément à cause de cela. J'ai travaillé dans le domaine du ministère de la Main d'Œuvre, de la Sécurité et du Revenu. Tu sais, il y avait un projet, parfois les députés en place ont des enveloppes discrétionnaires. Quand tu es au pouvoir, c'est facile d'obtenir du financement. Est-ce que le Bloc, justement, comme le disait mon ami François Legault, à quoi ça sert le Bloc ? Je me pose la question. Vous ne serez jamais au pouvoir ? Eh bien, tu sais, au fédéral, y a-t-il quelque chose de plus. Je ne sais pas. Moi, je voudrais le Bloc parce que le Bloc est très populaire au Québec. Mais nous devrions utiliser le Bloc pour faire avancer nos dossiers. C'est un problème autochtone, c'est notre quotidien. Ce que la plupart des gens disent, c'est l'avenir de nos enfants. La langue diminue, ça diminue à un certain moment-là. Ce que Andrew apporte, il faudrait retourner à nos sources dans le bois. Moi, je suis né dans le bois. J'aimerais y retourner, mais je n'en ai pas les moyens. Et je pense à mes enfants, à mes petits-enfants. Je déplore l'inaction du gouvernement en place. Mais le Bloc, peut-il faire quelque chose ? Tu sais, ils ne sont pas au pouvoir là ? Comme je te disais, j'ai été avec René Lévesque, ça fait longtemps. Puis j'ai toujours suivi Monsieur Bouchard, puis le chef d'aujourd'hui là. Alors je ne sais pas. Mais ce qui amène, c'est la Loi sur les Indiens. Ne pensez même pas à y toucher parce qu'il faut l'accord des autres provinces. S'il y en a une qui dit non, ça ne fonctionnera pas.

Témoignage 23

Personnellement, je n'aime pas le mot « comité ». Quand je parle avec d'autres communautés, il y a un aîné de Lac-Simon qui me dit qu'il n'aime pas le mot « comité ». Selon lui, le vrai terme devrait être « conseil ». Parce que, contrairement à comité, un conseil a une autorité où on discute des règlements. L'idéal serait donc d'avoir un Conseil des aînés. Il faudrait changer votre nom « Comité aviseur aînés » par « Conseil aviseur aîné ».

Témoignage 24

Où en est-on avec le dossier du lithium chez Sayona ? Parce que ça ne me convient pas que la veine de l'esker soit contaminée. Je pense aux enfants qui grandissent. La mine est en opération. Tous les processus pourraient être étudiés par le BAPE. Je ne suis pas un expert du dossier. Parce que si jamais il y avait un incident et que ça se contaminait, est-ce que les dirigeants de Sayona pourraient s'en laver les mains ?

Témoignage 25

Je donne un exemple, Chalk River. Pourquoi ? Pour nous opposer à ce projet qui a obtenu une autorisation de construction pour une centrale qui stockera des déchets nucléaires. Le site est situé en haut d'une petite montagne, près de ruissellements qui se déversent directement dans la rivière des Outaouais, à proximité de Kitigan Zibi, situé à 200 km de Kebaowek, mais toujours dans des territoires de chasse, de cueillette et de pêche cruciaux pour la communauté. Nous continuerons à nous battre, il y aura des contestations devant les tribunaux, principalement parce que la consultation auprès des Premières Nations a été bâclée. Cela ne respecte pas l'esprit des traités ni celui de la réconciliation, ni même une quelconque bonne foi. Ce qui est le plus inquiétant, c'est que ces déchets existent et qu'il est nécessaire de faire quelque chose à leur sujet. Mais nous n'avons pas à les stocker à nos frontières ; c'est la poubelle du Canada. Le nucléaire revient à la mode au Canada avec des minicentrales nucléaires. Ils veulent construire une piscine de 1 000 000 de mètres cubes. À Chalk River, sur la frontière entre l'Ontario et le Québec, à mi-chemin environ vers Ottawa. Mais je comprends que cela se fasse dans un endroit au cœur du Bouclier canadien, où il y a moins de risques de tremblements de terre ou d'activité tectonique. Mais c'est un choix très malavisé. La Commission [Commission canadienne de sûreté nucléaire] n'a pas pu refuser le site, mais est-ce que les plans respectent les normes les plus strictes actuelles ? Je ne crois pas en un risque zéro, surtout dans ce contexte. Nous continuerons à nous battre pour cela.

Témoignage 26

Oui, je voulais rebondir sur ce qui a été dit au niveau de l'alimentation. Quand tu dis « Tu ne peux pas manger ça », un aîné le prend de cette manière-là : c'est comme si c'était encore une interdiction. Il y a tellement de choses qui ont été interdites et avec lesquelles nous ne sommes pas d'accord. Le cœur du problème, ce ne sont pas ces interdictions mais les normes. C'est là que le CISSSAT intervient. Que ce soit le CISSSAT qui gère le dossier au niveau des normes, peu importe l'organisation, c'est cette entité qui ouvre une brèche justement pour que les aînés puissent avoir accès à des aliments comme le poisson et l'orignal. Oui, il y a des risques, car tout est contaminé de toute façon. C'est ce que je pense. Même dans les pow-wow, ils ne veulent pas qu'on mange de la viande sauvage. C'est à cause de ces satanées lois. Il y a matière à s'asseoir avec ces gens-là, leur dire qu'on va regarder ce qui peut être fait au niveau des normes. Sinon, ça va toujours être comme ça, les aînés vont toujours être obligés d'aller manger du poisson chez leur fille, chez leur gendre. Ça ne fonctionne pas. Ça ne marche pas. Je pense qu'il est important de se pencher sérieusement là-dessus.

Témoignage 27

On parlait au début d'avoir accès à l'eau. Pourquoi ne pas envisager de déménager la résidence et de l'amener au bord de l'eau ? Puis de l'agrandir, et de ravoire le site culturel là-bas, parce que moi, je vois que c'est Jessy (responsable de la santé communautaire) qui est à la tête de tout ça. C'est elle que j'écouterais. Je n'ai rien contre les personnes formées, avec un diplôme universitaire, peu importe lequel, mais c'est elle que je vais écouter. Mais, il ne faut pas la brûler non plus, parce qu'on parle d'engagement, de responsabilité, et nous

aussi, nous devons nous responsabiliser là-dessus, pour mener à bien tout ça. Il y a donc plusieurs possibilités à envisager là-dedans. Oui, j'ai appris notre langage, mais je n'ai pas oublié ce que mes parents et les aînés m'ont enseigné, transmis comme connaissance. J'utilise les deux, justement pour créer des dialogues. Je pense que c'est une manière de voir les choses qui n'est pas trop compliquée, mis à part les règles et les normes qui peuvent prendre beaucoup de temps.

Témoignage 28

Pour ce qui est de la nourriture, nous en fournissons chaque semaine. Nous avons préparé de l'original, spécialement pour eux [Les aînés]. C'est pour cela qu'il y a un congélateur là-bas [salle du site culturel], où ils viennent chercher même les os pour faire la soupe. Si nous avons du poisson, nous en apportons également. Nous payons quelqu'un pour aller [pêcher] au filet et nous arrangeons le poisson quand ils viennent le chercher. Mais est-ce accepté ? Je veux dire, selon les règles de la MAPAQ ? Souvent, ils cuisinent dehors mais, à la maison des aînés, c'est interdit. Ils cuisinent à l'intérieur. Même les cuisiniers qui travaillent là-bas. Comme Rose l'a dit, ce sont les autres [membres de leur famille ou amis] qui cuisinent. C'est moi qui les amène là-bas [salle du site culturel]. Et ils viennent chercher la nourriture pour la préparer là-bas [salle du site culturel]. Nous avons fait cela au moins deux fois. Nous avons de la viande, nous la faisons cuire chez nous, puis nous l'apportons pour le souper. Mon conjoint et moi l'avons fait. Ils aimaient ça, parce qu'un non-autochtone ne sait pas comment la cuire à notre manière. Nous avons même fait de la bannique. Tant que Charlotte est là, elle est capable. Je ne comprends pas pourquoi ils ne le font pas ici. Ils respectent toutes les règles, parce que s'ils ne les respectent pas, ils se font taper sur les doigts. Et ils risquent d'être sanctionnés. C'est ce qui les inquiète. Mais c'est à nous de décider pour nous-mêmes. Mon père n'aimait pas le macaroni et la salade. Il disait que ça ne le satisfaisait pas de manger juste du macaroni et de la salade. Ce n'était pas son régime alimentaire habituel, car il avait grandi en mangeant de la viande sauvage et il n'appréciait pas beaucoup les patates.

Témoignage 29

Moi, j'ai travaillé longtemps dans le domaine de l'éducation et de la langue. Ce que j'ai toujours remarqué, c'est que le gouvernement n'investit pas suffisamment dans l'enseignement de la langue et de la culture autochtones, contrairement à ce qu'il fait pour la francisation, par exemple. Malheureusement, peu d'entre eux terminent leur secondaire. Lors d'une consultation que j'ai menée, j'ai rencontré une dame d'une autre communauté. Ils ont un modèle différent, là-bas. Les Attikameks, ils ont un programme d'immersion totale dès la première année jusqu'à la troisième année. Et leur taux de réussite est beaucoup plus élevé que le nôtre. Pourquoi ça ? Parce que nous diminuons presque notre identité culturelle en ne faisant pas la même chose. Nous finissons par élever nos enfants comme des petits Blancs. C'est ce qu'ils veulent.

Témoignage 30

Chaque année, il y a de nouvelles inscriptions, avec environ 13 étudiants en moyenne. Mais combien parviennent à terminer ? Seulement trois (3) ou quatre (4) réussissent à obtenir leur diplôme du secondaire. Mais, il y a de plus en plus d'initiatives au niveau postsecondaire, notamment avec le Cégep [CÉGEPAT] et l'Université [UQAT] qui se vantait d'avoir maintenant des cours de sensibilisation offerts à tous leurs étudiants sur la réalité autochtone, particulièrement anichinabée, dans une approche non coloniale. Ils nous disaient que c'est la deuxième université au Canada à le faire. Donc, j'ai l'impression que pour l'éducation, ça avance.

Témoignage 31

Nous allons trouver pourquoi. Je veux juste vous dire que nous avons maintenant l'éducation des adultes qui a débuté il y a peut-être trois ans. Et je pense que ça va aider nos étudiants et nos jeunes. D'après ce qu'on a dit à la dernière réunion, il y a plusieurs jeunes qui veulent retourner aux études. Et je pense que ça va beaucoup aider.

Témoignage 32

L'école en algonquin, en anichinabé. L'école de l'autre côté là-bas. Les jeunes, ils n'apprennent que le vocabulaire ; ils ne sont pas capables de converser. Ils vont dire : « Je ne comprends pas. Parle-moi en français. » À un moment donné, ils m'ont quasiment empêché de parler. Il faudrait peut-être former des enseignants Anichinabés. C'est sûr que la clé, c'est que la jeune génération s'intéresse à la langue. Oui, il y a un intérêt, une passion, un désir de communiquer avec leurs grands-parents. C'est sûr que la génération sandwich, celle au milieu, va avoir du mal à retrouver l'apprentissage de la langue. Mais, si la jeune génération se réinvestit dans l'apprentissage de la langue anichinabé, on va probablement sauver la langue.

Témoignage 33

La langue, ça s'apprend à la maison. C'est à la maison. Je ne le dirai jamais assez : ça s'apprend à la maison. Quand l'enfant est tout petit, même toi, par exemple, quand tu vois tes petits-enfants, parle-leur en anichinabé. Parle-leur, parle-leur ! Un enfant, c'est une éponge. Il va tout comprendre. Tout se joue avant 6 ans. Je ne veux pas me vanter mais j'ai deux petits neveux. Et quand on leur texte, ils nous répondent en anichinabé. Ça part de la maison... Je pense que je ne le dirai jamais assez : il faut parler en anichinabé à la maison.

Témoignage 34

Pour ce qui est d'un comité, j'ai essayé de mettre en place un conseil des aînés. Mais, il faut le demander au Conseil avant. C'est eux qui vont en discuter. À ce stade, c'est pas mal plus politique. Les conseils des aînés, c'est pas mal plus politique. C'est pour ça qu'on m'a dit qu'il faut une résolution du Conseil. C'est pour ça que j'ai essayé, mais on n'a pas réussi. On a fait un comité, mais rendu là, il faut continuer. Si on change le nom, il faut que le Conseil le demande. Les 5, 6, 7 personnes qui sont là, qui sont au Conseil, doivent faire la demande. Ce sont eux qui vont répondre. Parce que, si cela devient un conseil, c'est pas mal plus politique. Ce serait davantage qu'un comité.

Témoignage 35

Il y a des cafés-rencontres tous les mardis matin. Il n'y a pas de membres du Conseil qui viennent nous rencontrer. C'est la plus belle place. Regardez les personnes qui travaillent ici. Ils viennent et ils ont appris beaucoup de choses sur nous, les Anichinabés. Il y a de beaux échanges là-bas, sans nécessairement que ce soit une rencontre officielle, mais des échanges amicaux. Nous invitons le Conseil de bande. Nous aimerions vous voir là pour échanger et il faut que vous soyez là.

Témoignage 36

Ton idée de la toponymie en Nouvelle-Écosse, au Cap-Breton, où tous les noms de villages sont en gallois ou en gaélique, avec leur signification en anglais entre parenthèses, est intéressante. On pourrait faire la même

chose en Abitibi-Témiscamingue. Tous les noms Anichinabés pourraient être traduits en français, entre parenthèses, pour que tout le monde puisse comprendre.

Rouyn-Noranda

2 avril 2024

Témoignage 1

En 2030, on sera 28 % de la population. Presque 30 % de la population du Québec aura 65 ans plus. Si on ne s'organise pas, on va se faire organiser.

Témoignage 2

Il a tout un mouvement qui a été mis en place par cette population vieillissante : Vivre et vieillir en ruralité au Québec. C'est un gros mouvement. Il y a beaucoup d'argent d'injecter par le gouvernement du Québec. Le gouvernement fédéral en a aussi donné. Ça passe par le Centre d'action bénévole [de Rouyn-Noranda]. Qu'est-ce qu'on veut pour notre ruralité ?

Témoignage 3

Les personnes âgées aujourd'hui, ce que je constate, pour m'être occupé de mon père, les personnes âgées sont laissées à elles-mêmes. Elles ne connaissent pas les services. Elles ne sont pas branchées à Internet pour la plus part. C'est une difficulté de communiquer avec le gouvernement quand il y a des anicroches.

Témoignage 4

J'aimerais revenir sur le thème de l'isolement. Sur le mot isolé. Il y aura toujours des gens isolés. Souffrir d'isolement. Être isolé. Il y a un côté un petit peu péjoratif. Alors, on a de la misère à rejoindre les gens quand on parle qu'ils sont isolés. Ils vont dire : « Non, je suis bien chez nous. Je suis bien dans mes affaires ». Tu ne pourras pas leur faire dire spontanément ce qui les amène dans des situations critiques. Personne n'aime ça. Personne n'aime ça être vulnérable. Personne n'aime ça dire que je suis isolé, que personne ne m'aide. Comment arriver à discuter avec ces gens-là ? Il y a une barrière avec les mots qu'on utilise.

Témoignage 5

Je suis membre de l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées (AQDR). On s'occupe des préretraités et des retraités. On a terminé la semaine passée des séances d'information pour le bail, pour le renouvellement du bail. Presque pas de participants. On s'est dit, les administrateurs, qu'il faut revoir notre formule parce que ça n'a pas d'allure qu'on ne soit pas capable de rejoindre le monde. On est allé au Bleu horizon. Il y a eu une centaine de personnes. Nous sommes allées où ce qu'il y a du monde, où qu'il y a des gens, comme à l'âge d'or [organisme]. On a changé notre façon de faire. On va aller où les gens se tiennent parce que c'est difficile de déplacer les gens.

Témoignage 6

Les gens venaient pour le bail. Pour le renouvellement du bail quand ils avaient un problème. Les gens disaient qu'ils sentaient de la pression quand ils signaient pour le renouvellement de bail. Une dame disait qu'elle s'entendait bien avec son propriétaire, qu'il était très gentil. La dame est une personne âgée. Ça fait 30 ans qu'elle vivait dans son logement avec son conjoint. Mais là, elle disait que son propriétaire est venu les voir. Il leur a proposé de repeindre les armoires. Le propriétaire a monté leur loyer de 100\$. J'ai fait les calculs avec elle. C'est une augmentation de 14 % de son loyer. J'ai dit à la dame que cette année le tribunal administratif

du logement a plafonné les augmentations à 4 %. Les gens ne connaissent pas leurs droits. Il faut aller vers les gens.

Témoignage 7

Il y a un autre élément que nous pouvons ajouter. C'est la confiance. Les gens font confiance. Comme tu [lire témoignage 6] le disais, la dame était bien, ça faisait 30 ans qu'elle vivait dans son logement. Elle faisait confiance. Les aînés font confiance. Souvent les gens se font avoir parce qu'ils font confiance.

Témoignage 8

Il y a aussi un volet de communication qui me préoccupe. Il y a peut-être un volet qui va être utile qu'on développe. C'est de pouvoir créer une habitude de réseau de communication connue et reconnue et fiable. Je parle de l'habitude de se parler dans nos démarches. Il nous faut un canal qui fait en sorte que l'ensemble des aînés, des leaders des différents groupes, soient réseautés. Il y a cette habitude-là qui doit être développée. Pour communiquer, pour se rassembler, mais aussi pour faire des revendications des droits et autres. Comment on peut remettre les gens ensemble ?

Témoignage 9

Le droit au travail pour les aînés... pourquoi on ne donne pas le droit au travail ? Travailler, ça brise l'isolement. Pourrait-on moduler le travail ? Oui le revenu mais aussi le travail. Me permettre de travailler une ou deux journées de travail, par semaine, selon mes capacités. Travailler, pour moi, c'est une grande valeur. C'est certain que si on me dit qu'à 65 ans que je dois rester chez-moi car, de tout façon, ce que je vais gagner, je vais me le faire enlever sur mon supplément de revenu garanti (SRG)... On dirait que le droit au travail, passé 65 ans, c'est comme si tu n'as plus besoin de travailler. Ce n'est pas vrai !

Témoignage 10

Rappelez-vous que c'est le gouvernement fédéral qui a décidé au début de l'État providence lors de l'après-guerre... Le fédéral a voulu s'occuper des personnes âgées et il a décidé d'émettre un chèque qui n'était pas gros à cette époque. Le chèque, il ne l'a pas indexé. On ne se le cachera pas, le fédéral n'a pas rempli sa mission, point à la ligne. Le but était de faire en sorte que les aînés n'aient plus besoin de travailler. « On va s'occuper de vous ». Puis là, avec les années, ils mettent des barrières fiscales sur une mission qu'ils ne remplissent même pas. Au départ, le fédéral n'avait pas de pouvoir d'impôt direct qui appartenait aux provinces. Lors des guerres, les provinces du Canada ont cédé leur pouvoir d'impôt direct. Puis, [ensuite] le gouvernement fédéral n'a pas rempli sa mission auprès des aînés. Mais, tu sais, il faudrait le nommer dans le rapport : 1) le fédéral n'a jamais rempli sa mission ; 2) puis, en plus, il met des bâtons dans les roues dans la fiscalité. Il faut que le fédéral le fasse à 100% et d'une façon responsable. Ou qu'il le fasse de façon hybride avec les provinces et qu'il laisse les gens travailler avec une fiscalité plus clémentine. Puis peut être que nos aînés seront en santé plus longtemps parce que, veux, ne veux pas, c'est bien beau prendre des marches, mais en travaillant, tu te déplaces, tu bouges, tu marches et tu es payé pour le faire car tu travailles. C'est aussi excellent pour le maintien cognitif et la santé mentale.

Témoignage 11

Le prochain budget fédéral, c'est dans deux semaines. Sur l'enjeu des transferts en santé. Là, on a une demande de besoins qui est de 6 milliards de \$ par année. Le fédéral n'en a donné que 900 millions \$. Il en a qui a été rajouté récemment dans une entente de 3 ans. Mais, grosso modo, ce n'est pas la moitié du montant de nos

besoins. Alors, c'est où qu'on coupe parce qu'on n'a pas l'ensemble des besoins qu'on ait en santé ? On coupe dans les services dans les régions en ruralité alors que la priorité c'est la santé et le transfert en santé.

Témoignage 12

Parce que tout ne peut pas fonctionner en même temps. Souvent, ce sont des petits pas. C'est par priorité. C'est tellement fondamental que les gens s'attendent que ce soit fait. Mais, ils ne le verront pas car on ne développe presque pas. Car, en politique, pour développer, c'est complexe, car on répare tellement de choses. On répare et on répare ce qu'il n'a pas été fait depuis 30 ou 40 ans. On est toujours en train de réparer. Et pour développer, c'est complexe. Quand arrive les budgets, quand les gens disent « peut-on développer ça ? », là il faut réparer ça car ça n'a pas été fait. Prenez l'exemple de toutes les bâtisses. Les investissements n'ont pas été faits. Les politiciens aimaient mieux parler de nouveaux projets que de parler des choses du passé, que de parler des vieilles affaires. Ils ne réparaient pas. Ils repoussaient en avant. Toujours. Nos infrastructures sont toutes dues. C'est désuet.

Témoignage 13

L'État-providence, je n'en suis pas contre. Je pense qu'on arrive à une certaine croisée des chemins. Il va falloir faire des choix puis, ça ne sera pas facile. On a peut-être des infrastructures modernes quand on se compare ailleurs dans le monde. On est dans un monde moderne. Mais il y a un coût. On est 8 millions au Québec. 8 millions pour payer ça. Là, il va... On est à la croisée des chemins de décisions importantes dans notre société. Il va falloir être de plus en plus efficient. Puis, ça va prendre les efforts de tout le monde. Une meilleure répartition de la richesse. Il faudra être plus consciencieux.

Témoignage 14

Juste mon expérience depuis deux ans sur le projet PLACE. Là, les deux premières années, j'ai lu, j'ai fouillé. C'est le capharnaüm. Il y a des organismes et il y a des programmes partout, il y a des organismes partout. Tout le monde veut t'aider. Tout le monde veut te conseiller. Tout le monde qui a créé un OBNL, un moment donné, qui contrôle tout? Je me suis comme perdue dans tout ça parce que y'en a trop de choses. Pis ils [les gouvernements du Canada et du Québec] en ajoutent pis ils en ajoutent pis ils en ajoutent. Ça ne vient pas régler le problème. On a des gros projets mais on ne sait plus à quelle porte aller cogner pour se faire aider à avancer là-dedans. Il en n'a pas de construction. À la SCHL, le seul modèle qu'il propose, c'est de mettre tout le monde à loyer. Les subventions sont tous pour créer des logements. Comment tu fais pour sortir les gens de la pauvreté?

Témoignage 15

Dans le fond, tu as besoin d'une diversité de modèle : coop, logements sociaux, logements privés, RPA, etc. La chose qui arrive, c'est que notre parc immobilier en région a été construit majoritairement dans les années 60, 70, 80. Après ça, il y a eu un arrêt. Assez longtemps, jusque dans les années 2000. Ça fait que la plupart des programmes fédéraux et provinciaux utilisent le prix médian pour avoir accès aux subventions. Or, le prix médian en Abitibi-Témiscamingue est actuellement autour de 800 \$. Alors que tout ce qui se construit depuis les années 2000, le prix médian est de 1200 \$ à 1300 \$. Pour avoir accès à la subvention, il faut que tu sois à 800 \$ avec un prix de construction qui te revient à 1 200 \$ la porte, ce qui est totalement irréaliste. Pourquoi? Parce que nous autres, en Abitibi-Témiscamingue, nous n'avons pas assez construit. Pis ça, ça avantage encore une fois les grands centres de l'axe Québec-Montréal-Toronto. Donc, le trou des années 1990 à 2000, où il s'est peu construit de logements, ça fait que ce trou-là, nous affecte encore quand les gouvernements font des

programmes mur-à-mur. Et ça ne changera pas car il faut qu'il se construise beaucoup plus de logements pour que le prix médian commence à monter. Donc, il faut construire plus de logements mais la difficulté est que maintenant les entrepreneurs construisent beaucoup de condo à Rouyn-Noranda, par exemple. Ça ne contribue pas à faire monter le prix médian car les condos ne sont pas considérés comme des logements.

Témoignage 16

Et bien ça, c'est une réalité qu'il faut adresser une lettre au ministre (Ahmed Hussen, ministre du Logement, en avril 2024) en disant que nous avons vécu un creux historique et que nous en sommes éternellement pénalisés. Pis qu'on a besoin d'aide pour s'en sortir.

Témoignage 17

Il se trouve qu'il faut ajouter aussi 20% à 30% de plus que ça nous coûte pour construire en Abitibi-Témiscamingue. Ça devient très difficile de construire.

Témoignage 18

On envoie à Québec autour de 10 % du PIB. C'est à peu près 2% de la richesse au Canada qui se produit dans notre région. Mais au Québec, on a, à peu près, 1,7% des investissements. Donc, on produit 10% du PIB et on est environ 2 % de la population mais on reçoit 1,3 à 1,7 % des investissements du gouvernement du Québec. Ça aussi, c'est un problème de revendication politique qui me questionne énormément. Évidemment on n'a pas de ministre régional non plus. Ce sont des choses qui font mal dans notre développement. Mais, si on était capable d'attirer l'attention sur cette réalité-là... c'est de l'argent qui nous revient que nous donnons aux autres. Ce n'est pas normal qu'on reçoive 1,3 à 1,7 % des investissements du gouvernement du Québec en raison des programmes qui ne sont vraiment pas adaptés [à notre réalité régionale].

Témoignage 19

Il y a un courant de penser de bien intéressant. Il a le Centre de transformation du logement communautaire. Ça s'appelle le Projet plancher. Je pense que si on veut avancer, il va falloir se dissocier des gouvernements, car ça ne bouge pas. Ça n'avance pas. Cependant, c'est très intéressant le Projet plancher car, présentement, si tu calcules toutes les coopératives à la grandeur du Canada qui sont déjà payées et tu réhypothéquais ces coops-là, pour prêter de l'argent à du logement communautaire, c'est 5 milliards \$ qui seraient disponibles.

Témoignage 20

Moi j'aime bien donner cette exemple-là, celle de l'incendie à la résidence de personnes âgées de l'Isle-Verte [Résidence du Havre de l'Isle-Verte], près de Rivière-du-Loup. C'est 32 morts. C'est un drame épouvantable. Mais, pour des gicleurs, combien d'argent on investit dans les foyers de personnes âgées, dans des petits immeubles qui n'étaient pas adaptés à ça? Parallèlement à ça, combien d'autres on n'a pas construit? Combien de gens on a laissé mourir dans la pauvreté dans des conditions exécrales parce qu'on n'a pas été capable de mettre de l'argent qu'on avait pour construire les logements? Tous les logements qui n'ont pas été construits pour investir dans les systèmes de gicleurs pour des feux qui n'auront peut-être jamais lieu. Combien de personnes âgées ont été laissées pour compte et qui n'ont jamais eu accès à des logements quand on construit des Maisons des aînés à 800 000 \$ la porte? Au fond, tu n'aides pas à combler les besoins de l'ensemble des aînés.

Témoignage 21

À la nouvelle Maison des aînés à Rouyn-Noranda qui n'est pas encore ouverte, ça a coûté 1 millions de dollars la porte. Ils [les dirigeants] vont en ouvrir simplement la moitié parce qu'ils n'ont pas le personnel. Car ils vont prendre le personnel de la Résidence Pie-XII car c'est le personnel de Pie-XII qui va offrir les services à la Maison des aînés.

Témoignage 22

C'est là où je veux tenter aussi de nommer des choses qui vont choquer et remettre en question des normes qui sont épouvantables. Stéphane Grenier, qui a fait une conférence sur le logement à Rouyn-Noranda, il a vécu un cas épouvantable en s'occupant du développement du Château de Marie-Ève. Ça a coûté 70 000 \$ pour faire en sorte que le réservoir à eau chaude aille une « strap » au cas où le réservoir à chaude tombe par terre lors d'un tremblement de terre. Pour éviter un dégât d'eau. Val-d'Or est au cœur du bouclier canadien. C'est débile là! Mais, si Stéphane ne pose pas la « strap », il n'a pas le permis. Aussi, tu as toutes les compagnies d'assurance qui augmentent, parfois même, doublent leurs tarifs et qui limitent les accessibilités aux assurances par des critères parfois absurdes.

Témoignage 23

Les compagnies d'assurance s'en foutent du monde. Ce sont des critères, puis ils s'en calice de ton problème. Ils font des calculs, ils évaluent avec des calculs. Alors, prenez l'exemple pour les résidences de personnes âgées. C'est tellement devenu dispendieux assurer des immeubles. À la fin, ils s'en foutent des personnes âgées.

Témoignage 24

Pourquoi qu'on m'empêche de payer ma régie des rentes [du Québec] (RRQ)? C'est sûr que je pourrais le demander, je pourrais le demander à mon employeur de ne plus m'en faire retirer. Je pourrais avoir tout mon salaire. Mon salaire serait plus élevé à chaque semaine. Mais je ne veux pas moi... C'est parce que probablement que la régie des rentes (RRQ) a évalué que j'ai atteint le niveau maximum. Puis là, je ne le payerai pour rien. Ce n'est pas évident. Dans la lettre, c'est tellement mal expliqué. C'est que présentement sur ma paie, je paye encore de la régie des rentes (RRQ). Je pourrais arrêter de payer ça, car ça ne me donnera rien au bout de la ligne... car c'est plafonné. J'aimerais continuer de payer ma pension. J'ai fait ma propre pension moi-même en travaillant dans le privé. Et là, on va m'en empêcher car je suis à l'âge de ma pension... je trouve ça discriminatoire. J'aimerais qu'il la déplafonne et qu'il me permette de continuer à l'accumuler.

Témoignage 25

Mais il devrait avoir un Service aux aînés. Par exemple, à Service Canada, il y aurait un département pour le Service aux aînés dédié, spécialisé, dans tout ce qui concerne les aînés. C'est Service Canada qui offre déjà les services pour la Sécurité de la vieillesse.

Témoignage 26

La solution aussi bête que simple est comme Clique Santé. La personne va sur le web se prendre un rendez-vous. Tu donnes ton nom et ton numéro de téléphone. La personne te rappelle ou tu vas voir une personne sur place. Le service devient plus personnalisé. Mais, tu pourrais même obtenir un rendez-vous avec un fonctionnaire de l'Agence du revenu du Canada (ARC) à 10h00, le lundi prochain, par exemple.

Témoignage 27

Moi, mon inquiétude est qu'il a probablement beaucoup d'aînés qui se font couper des prestations sans le savoir. Le supplément du revenu garanti (SRG), avant ça, ce n'était pas automatique. Même encore aujourd'hui, ils disent que c'est automatique et parfois j'en doute.

Témoignage 28

Il faut avoir la possibilité de dénoncer ce qu'un fonctionnaire a pu négliger. C'est de l'amélioration. C'est d'améliorer les services. Tout ce qui est Québec ou Canada, on n'a pas d'endroit précis pour les aînés. Il faut un ombudsman pour les services aux aînés, quelqu'un qui ne s'accroche pas entre ce qui est fédéral ou Québec. Un endroit où l'aîné est capable d'expliquer sa situation vécue au municipal, au Québec ou au fédéral.

Témoignage 29

Le maintien à domicile. Le message que le gouvernement envoie à la population à propos du maintien à domicile, c'est que ça va nous coûter des milliards de dollars tantôt. Il faut que le gouvernement pense à ça un peu autrement. Moi, je peux comprendre que la personne qui reste en ruralité et qui veut rester chez elle. Sauf qu'elle ne pourrait pas avoir les mêmes services que si je regroupe des gens ensemble pour pouvoir vivre une vie potable. Si une infirmière voit juste trois patients dans sa journée, parce qu'elle s'est promenée quatre heures sur les routes, parce qu'ils [les dirigeants] veulent plaire à la population, on est juste 8 millions au Québec pour se payer le maintien à domicile. Il va falloir qu'on soit plus réfléchi que ça pour y arriver. On est 8 millions [d'habitant]. Comment on va pouvoir faire quelque chose qui va avoir du sens?

Témoignage 30

Il faut penser ne plus faire du mur-à-mur. En région, on se fait imposer beaucoup de mur-à-mur. C'est ce qui nous blesse en région. Pour le maintien à domicile, si Québec nous impose le mur-à-mur, des façons de faire comme c'est fait à Montréal par exemple, on n'y arrivera jamais. C'est la même chose pour le transport. On est toujours pénalisé. Il faut le penser autrement. Chez nous, ici, on sait comment le faire. Mais on nous impose un modèle.

Témoignage 31

Vous venez de me prouver l'importance d'un Sommet ou d'un Forum sur les aînés à l'automne. Parce que les municipalités comme les organismes de la région, vous avez tous fait un travail formidable au cours des dernières années. Les problématiques sont là, les réponses sont là. Le problème, c'est qu'on travaille tous en silo, puis on ne se concerta pas. Moi, je veux faire rayonner les aînés en Abitibi-Témiscamingue. Qu'on se projette, qu'on trouve des actions, pas une tonne d'actions, mais entre 5 et 10 propositions. Je pense qu'il faut qu'on nomme des choses. Le défi que je vous lance est que dans le prochain Sommet ou Forum sur les aînés à l'automne, je veux asseoir le trois paliers politiques, le fédérales, provincial et le municipal. Les organismes font partie de la solution. Les gouvernements font partie de la solution.

Sainte-Germaine-Boulé

11 avril 2023

Témoignage 1

On se promène beaucoup en région. Le médecin te dit que tu as rendez-vous à Val-d'Or. Et que c'est à deux heures de route et que tu passes 15 minutes là et que tu refais un autre deux heures [de route]. Alors là, à un moment donné... Chez nous [Roquemaure], lorsqu'on a besoin de prises de sang, on va Gallichan. Tu ne peux pas y aller à pied à Gallichan. On a un bon service en région. Je ne dis pas qu'on n'a pas de bons services en région. Mais je trouve qu'en région, on a beaucoup de déplacements. J'ai su que, lorsque tu te déplaces souvent au même endroit, tu peux demander des documents et que c'est déductible d'impôt selon le kilométrage que tu fais. J'allais souvent à Macamic avec mon épouse et j'ai su que le stationnement et, selon le kilométrage que tu fais, tu peux déduire cela. Je ne le savais pas. Mais ça, c'est ce que je trouve difficile en région. Mon auto a brisé la semaine passée. J'ai passé quatre jours chez nous, pas d'auto, sur le bord du lac Abitibi. Tu n'es pas gros là! J'ai réussi à avoir un véhicule pour me déplacer. Tu ne peux pas manquer ton coup. Et si, un moment donné, je suis malade et que je ne conduis pas, là je suis fait à l'os. Ça ne marche plus. On vend la maison. C'est ça en vieillissant. Tu n'as comme pas le choix parce que ma femme ne conduit pas. Donc, les services à domicile, oui il y en a. On n'en a pas besoin pour l'instant heureusement. Mais je trouve ça difficile de vivre en région éloignée.

Témoignage 2

Les petits villages se vident de personnes âgées parce qu'il y a de moins en moins de services. Si tu es en forme comme je le suis, là tu peux voyager. Je peux prendre mon auto pour aller à La Sarre. Mais là, il n'y a plus de Caisse populaire. Il n'y a plus d'épicerie, de moins en moins de services. Ensuite, j'aurais besoin de quelqu'un qui me conduise à quelque part. Ça diminue encore. Fait que tout ça, ce sont des jeunes qui arrivent ici. Oui, c'est le fun, il y a plusieurs activités, il y a plusieurs jeunes ménages qui reviennent, mais les petits vieux s'en vont. Parce que moi là, je suis fonctionnelle. Je sors de Ste-Germaine-Boulé. Il y a tout ça. Et ensuite, toute ma vie, j'ai travaillé. Je ne suis pas la seule. J'étais dans l'enseignement. Je me suis ramassée de l'argent pis toutes les petites choses-là pour être capable de vivre [de manière] autonome. Pas au crochet de [des autres]... Mais, dès que tu dépases tel montant-là, tu n'as pas droit aux crédits d'impôt. Tu n'as pas le droit, si quelqu'un vient déneiger ta cour, de mettre une déduction. Fait que là, quand tu restes dans ta maison, tu vis comme une bonne femme qui n'a jamais rien ramassé et puis ça me donne envie de sortir de ma maison. La plupart du temps, tu quittes pour aller vivre dans une maison de personnes âgées. Mais, des fois, tu n'as pas envie d'aller-là. Mais, c'est souvent la seule possibilité. Je n'ai pas envie d'aller vivre dans une maison de personnes âgées.

Témoignage 3

On a parlé de transport tantôt. Il existe des organismes, comme la Maison Saint-André, qui ont des bénévoles pour faire du transport pour des rendez-vous médicaux ou des choses comme ça. Mais, quand ça arrive dans des petites paroisses, comme Roquemaure ou Authier-Nord ou n'importe quelle autre, ça prend des bénévoles qui sont d'accord pour se rendre là, pour aller chercher les gens et de les ramener. Parce que les transports adaptés, c'est ce qu'on appelle une « run de lait ». Elle [la personne] va ramasser les gens le matin, elle va les ramener à la fin de la journée. C'est que la personne [une personne âgée] est obligée de rester, même si son rendez-vous dure 15 minutes, faut qu'elle attende toutes les autres à la fin de la journée. Ça, c'est un problème

qui est au niveau des transports. Mais, pour ce qui est de l'aide à domicile, tout ça, c'est, je pense, un manque de bénévoles dans les paroisses.

Témoignage 4

Le transport bénévole, à Ste-Germaine-Boulé, on y fait partie. Exemple : on a affaire d'aller à La Sarre, ça coûte 5\$. Ça, c'est un minimum. Puis, le bénévole, lui, il y a une partie d'aide dans son transport parce que le gouvernement aide au transport bénévole. Comme ici, à Ste-Germaine-Boulé, c'est l'Âge d'Or qui le gère. Fait que le gouvernement paie un montant d'argent à celui qui transporte la personne. Mettons une personne part de Ste-Germain-Boulé. Elle va chercher la personne chez eux, puis elle s'en va à Rouyn-Noranda avec [la personne]. Et elle la ramène chez eux. Ça va coûter 5 \$ pour aller à La Sarre. C'est 10 \$ pour aller à Rouyn-Noranda. C'est 15 \$ pour Val-d'Or. C'est qu'il y a un prix établi déjà en partant. Puis la personne, faut qu'elle paye tout de suite. Oui, ils remettent des reçus, parce qu'on parlait de déduction de tout ce qui est médical sur les rapports d'impôt. Que ce soient les transports, que vous allez à Val-d'Or, que vous allez manger, vous n'avez pas le choix [d'avoir vos reçus], c'est ça. Tout ce qui concerne le médical, vous êtes remboursé. Quand vous allez voir votre médecin, il vous faut une preuve comme quoi vous vous êtes présentés. Puis, [ensuite], c'est là que c'est gouvernemental et je ne le sais pas. Je sais qu'il aide financièrement mais, le reste, je ne suis pas au courant. Il y a trois paroisses qui l'ont. Ce n'est difficile à rentrer là-dedans. C'est à La Sarre. C'est le CSLC de La Sarre. Ils [les employés] vont dire pour le transport bénévole comment qu'on fait pour rentrer là-dedans. Ils vont vous associer avec un club de l'Age d'Or pour qu'ils vous montrent le cheminement. Après ça, c'est tous les professionnels de la santé. Tu vas voir l'infirmière, tu vas voir l'oculiste, tu vas voir qui ça voudra dans le personnel de la santé, tu es payé. Tu as le droit d'embarquer. Il [le gouvernement] contribue une petit part. À Amos, ça donne 85 \$ et à Val-d'Or, c'est 103 \$ je pense.

Témoignage 5

J'ai cédé mon poste sur le conseil sectoriel de l'Association des retraitées et retraités de l'éducation (AREQ) d'Abitibi-Ouest. Donc, les retraités de l'enseignement ont plusieurs demandes au gouvernement provincial. Donc, je ne veux pas faire de politique mais, ce qui est important, c'est qu'il y a un débat sur le transfert des montants du fédéral au provincial en santé. Donc, c'est important, parce qu'on revendique des soins. Si je prends comme exemple les soins à domicile, c'est une des priorités que l'AREQ met de l'avant. On sait que les gens veulent demeurer le plus longtemps possible dans leur foyer. Donc, s'il y avait un moyen d'améliorer les soins à domicile, ça permettrait aux gens... Puis, suite à des analyses, on est capable de prouver que ça coûte... que c'est un petit peu moins dispendieux que d'avoir des nouvelles bâtisses ou des soins en HLM. Donc, ce sont des revendications qu'on a. Ces revendications-là s'adressent aux députés provinciaux. Puis, nous, on fait un suivi, puis on rappelle peut-être à certains députés du gouvernement que les promesses électorales, on voudrait qu'elles soient tenues. Donc, c'est important. Mais, ce qui est important, ce sont les soins à domicile. Puis, également, j'assistais à Rouyn-Noranda à une rencontre sur le développement durable. Puis, on a parlé du transport public en région. Puis, monsieur Maheux [Les Autobus Maheux] était là. Puis, en région, on est l'endroit où on est le moins subventionné en transport public. Donc, je crois que c'est 3,6 % qui est investi par les gouvernements tandis que les grands centres, Montréal, Québec, Trois-Rivières et Sherbrooke, il y a des transports qui sont développés mais c'est subventionné à un pourcentage assez élevé. Parce qu'il y a des demandes au niveau des municipalités. Parce que si une municipalité accepte de fournir 1\$, le gouvernement va en mettre 3\$ dans le transport public. Donc, ça donnerait un coup de main pour avoir des transports au niveau public d'Autobus Maheux en région qui pourrait être plus attrayant. Parce que, si quelqu'un avait à se

déplacer pour aller à un rendez-vous à Val-d'Or, s'il y avait un transport d'autobus plus régulier, il pourrait aller à des rendez-vous en se servant du transport public.

Témoignage 6

Moi, je pense que l'avenir est le transport bénévole. Il s'agit que toutes les paroisses entre là-dedans, ce serait bien plus le fun. Les budgets doivent être plus gros au fédéral qu'au provincial. Malheureusement, le fédéral ne s'implique pas dans le transport bénévole.

Témoignage 7

Mais pourquoi ne pas juste financer une organisation par et pour les personnes âgées? On pourrait organiser ce genre de projet. Et, comme premier combat qu'on fait, c'est le transport. Et ça, avec les clubs de l'Âge d'Or qui s'unissent, qui se font un plan d'action sur le transport.

Témoignage 8

Dans les petites paroisses comme la nôtre [Authier-Nord], que fait-on quand il n'y a plus de clubs d'Âge d'Or ? On n'a pas le choix de se virer vers la municipalité pour faire des demandes, parce qu'il n'y a plus rien, il n'y a plus d'organismes bénévoles... c'est savoir à qui s'adresser pour avoir de l'aide pour partir quelque chose de même. Si on veut former un comité de personnes dans chaque village pour partir une chose comme ça, c'est savoir à qui il faut s'adresser pour avoir de l'aide, pour être capable de fonctionner. C'est un problème les bénévoles, aller les chercher, parce que ce n'est pas facile dans le monde d'aujourd'hui pour le bénévolat. Il faut aller les chercher par le fond de culotte ! Parler aux plus jeunes, on dirait que, tout de suite, c'est la paie, qu'il faut qu'il y ait de l'argent au bout. Ils ne se donneront pas comme nous autres on se donne à 100% même à 85 années avancées. Si on ne pas de relève, ça n'ira pas plus loin car les bénévoles sont épuisés.

Témoignage 9

Le problème n'est-il pas dans la structure organisationnelle? Je pose ça comme question. Chaque organisation qui tire un peu de la patte, ce n'est pas très intéressant [de s'y impliquer]. Plus que l'organisation est bien... Si c'est bien organisé, il y a plus de chance que ça va attirer des gens. C'est peut-être qu'il y a un problème structurel. Peut-être qu'en région, le communautaire est subdivisé. Si, admettons, il y avait un coordonnateur régional pour le transport bénévole. S'il y avait une structure en Abitibi-Témiscamingue, s'il y avait une personne ou deux personnes qui s'occupent de ça. Imaginez l'impact que cela pourrait avoir sur les aînés et les clubs de l'Âge d'Or. Le savoir pourrait alors être transmis d'une municipalité à l'autre, d'un club de l'Âge d'Or à l'autre. Il y a des municipalités qui ont des petits succès puis d'autres qui n'en ont pas. Peut-être parce qu'il leur manque juste une ressource de plus, par exemple.

Témoignage 10

La structure existe. C'est Transport bénévole. La structure est située à La Sarre. Il y a un membre de chaque club de l'Âge d'Or qui siège là-bas. C'est comme ça que ça fonctionne. Chaque municipalité gère son propre secteur de transport bénévole mais elle a un représentant à la table régionale [Transport bénévole] qui provient soit d'un club de l'Âge d'Or ou de la paroisse. C'est pour le transport médical mais aussi pour le transport pour aller à l'épicerie. Mais, pour l'épicerie, pas de niaiserie dans le magasin. Il ne faut pas aller dans les autres municipalités. C'est à chaque municipalité de s'organiser. Il ne faut pas être trop gros non plus, car c'est trop difficile à gérer.

Témoignage 11

Pour les prises de rendez-vous médicaux, ne serait-il pas plus facile simplement à organiser une notion de covoiturage? Par exemple, toi qui es en forme, tu pourrais ramasser deux autres personnes sur ton chemin puis aller faire le rendez-vous. Vous êtes là en même temps puis vous revenez ensemble du rendez-vous. Est-ce qu'il y a un moyen pour faciliter tout ça? Je pense que ça partirait évidemment de la structure du CISSAT. Admettons un rendez-vous pour les yeux. Tu te fais appeler le lundi pour un rendez-vous le mercredi. Si tu refuses, tu auras à nouveau deux mois d'attente. Donc il faut s'organiser rapidement. Si on facilitait une structure de transport en commun, est-ce que ce serait possible à faire?

Témoignage 12

Le transport bénévole de Ste-Germaine-Boulé, c'est 24 heures d'avance. Tu appelles. Tu dis à telle heure et à telle place. On a cinq transports bénévoles disponibles. Il faut se coordonner. Il faudrait voir comment implanter ça au régional. C'est bénévole mais tu es aussi remboursé. Le montant est intéressant. Le rôle est de déposer la personne et de ramener la personne. Entretemps, tu as parfois des heures pour toi et tu peux faire des commissions. Il ne faut pas faire ça pour être bien payé.

Témoignage 13

La structure, elle existe mais elle est mal connue. Mais comment on peut motiver les gens à offrir ce service-là partout en région? La demande est là... mais, est-ce qu'il y a un moyen de faire de l'argent supplémentaire sans que le gouvernement vienne chercher les revenus que les gens font en coupant par exemple leur Supplément de revenu garanti (SRG)?

Témoignage 14

Le problème est justement là. On a un problème de main-d'œuvre. On a beaucoup de gens qui attendent mais qu'ils ne veulent pas aller travailler parce qu'ils se font couper leurs revenus. Donc, il faudrait commencer par ce problème-là à la base, parce qu'il en aurait en masse qui voudrait faire du transport. Moi le premier, j'irais en faire du transport mais pourquoi je le ferais si je paye de l'impôt, si je suis pénalisé?

Témoignage 15

Au niveau fédéral, on pourrait aller chercher de l'argent pour un projet pilote. On a la structure à Ste-Germaine-Boulé. Mais c'est de gérer ça. Ça prend de l'argent pour payer la coordonnatrice comme à Ste-Germaine-Boulé.

Témoignage 16

Je pense que, ce qu'il nous aiderait beaucoup, c'est l'accompagnement et l'aide aussi. Par téléphone, [avec] des choix faciles à faire. On se rend direct où sont les services d'aide, au lieu d'appuyer sur une série de chiffres qui ne finit plus sur notre téléphone. Une ligne ressource qui pourrait régler nos problèmes, mais pas au point de vue médical, mais au point de vue avec les gouvernements, au lieu d'attendre une heure et, rendu au bout, c'est fermé et faut rappeler le lendemain. Une ligne ressource pour donner un coup de main pour accompagner, au moins orienter correctement la personne.

Témoignage 17

Un bon combat qu'on pourrait faire est de demander des changements dans le Programme Nouveaux horizons pour les aînés. Pas des gros changements, juste améliorer les choses un peu. C'est un terrain de jeu qu'on peut

faire des gains. Je pense qu'on pourrait avec le transport en commun, le transport bénévole, [développer] un projet pour aider les paroisses à se restructurer. C'est le genre de programme qui vaudrait la peine de faire des recommandations pour l'améliorer et aussi de le simplifier au niveau de la paperasse.

Témoignage 18

Au niveau des aînés, est-ce qu'il y a quelque chose de prévu au niveau de l'augmentation des revenus des aînés? Car là, tout coûte plus cher. C'est sûr que... on voit les crédits d'impôt. C'est sûr que, quelqu'un qui gagne 90 000\$, il y a une bonne réduction d'impôt. Mais, c'est sûr que celui qui gagne à peu près 25 000\$, il n'y a pratiquement pas de réduction. Mais, est-ce que son revenu est suffisant? Est-ce qu'il y a des choses prévues afin d'améliorer un petit peu le revenu de ces personnes-là, pour avoir un revenu adéquat, parce qu'on sait qu'aujourd'hui avec l'inflation... c'est un enjeu. Les revenus ne sont pas suffisants.

Témoignage 19

Retourner sur le marché du travail, ce n'est pas toujours possible mais, en même temps, ce n'est pas intéressant en ce moment, parce que les conditions ne sont pas gagnantes. Donc, comment rendre ces conditions-là gagnantes? C'est peut-être qu'il y a une partie qui ne soit pas imposable. Admettons, ton premier 8 000\$ ou 10 000\$ que tu fais en revenu ne soit pas imposable. Donc, c'est de l'argent qui devient direct dans tes poches, ce qui est stimulant. Dans cet enjeu-là, qu'on arrête de voir le travail des aînés comme un revenu supplémentaire mais aussi comme une charge de travail. On a besoin de gens qui, dans le contexte de la pénurie de la main-d'œuvre, vont produire, la production de travail et toute la notion d'expérience, de transmission de la connaissance. Mais, il faut que ça soit avantageux. Il faut que les gens sachent que ça vaut la peine d'aller donner une ou deux journées de travail par semaine.

Témoignage 20

Mais, au-delà d'une solution comme ça, est-ce qu'il y aurait une possibilité au niveau des prestations au plan du fédéral? Est-ce qu'il y a une possibilité d'avoir peut-être une classe différente pour des gens qui gagnent beaucoup moins que ceux qui gagnent 100 000 \$ par année?

Témoignage 21

De toutes les revendications qui sont possibles de gagner, la plus accessible selon moi, c'est celle du crédit d'impôt pour le travail. Cette barrière-là, c'est celle qu'on est capable de faire tomber. Moi, ce que je m'explique mal, c'est à l'épicerie. Le soir, la moyenne d'âge, c'est autour de 15-16 ans. Mais, moi, quand j'étais jeune, je me souviens, c'étaient des personnes âgées qui travaillaient dans les épiceries. C'était plein de personnes âgées dans les épiceries. Pourquoi aujourd'hui ce ne sont pas les personnes âgées qui travaillent dans les épiceries... avec un crédit d'impôt... pour travailler une à deux fois par semaine. Ça les aiderait à arrondir les fins de mois, à se maintenir en forme.

Témoignage 22

À Gallichan, il y a une coopérative. Elle est fantastique. Si vous alliez une journée ou deux par semaine, de 2 à 3 heures à la fois, donner un coup de main dans cette coop-là, puis vous seriez rémunéré en conséquence, ça serait motivant pour vous, puis vous pourriez davantage vous impliquer dans la vie de la communauté. Puis, si y avait 2 ou 3 travailleurs expérimentés qui viendraient donner un coup de main... c'est ce genre de mesures incitatives-là [qui sont possibles]. Comment fait-on pour rendre les gens actifs ? Et c'est la même chose sur

l'enjeu de transport qu'on avait tantôt ? Comment fait-on pour que ça soit motivant et stimulant ? Pour que les gens puissent avoir un avantage à le faire ?

Témoignage 23

Pour les personnes âgées... [il faut] briser l'isolement. De plus en plus, les gens restent chez eux. Mais si on était capable des sortir. Organiser des sorties et attirer les personnes âgées. Mettons, par exemple, un projet pilote. Tu donnes un montant par semaine pour payer une coordonnatrice responsable des activités, comme jouer aux cartes, et pour payer les responsables des déplacements des gens qui ne peuvent pas se déplacer par eux-mêmes. Vraiment que pour aider à briser l'isolement. Comment on organise le projet, c'est une question d'argent puis d'impôt.

Témoignage 24

Dans la continuité de briser l'isolement au niveau des clubs [de l'Âge d'Or]. On a une bâtisse à nous autres [à Ste-Germain-Boulé] puis brancher Internet et à tous les mois de payer un montant d'argent... on n'a pas les revenus... Est-ce qu'il y aurait une façon avec le programme Nouveaux Horizons pour les aînés de demander quelque chose qui pourrait aider les clubs de l'Âge d'Or au niveau de l'Internet. Par exemple, faire des conférences pour les aînés, des formations pour apprendre, qu'on pourrait diffuser à un grand écran. Il y a beaucoup d'avantages à offrir ça, parce que les personnes âgées veulent avoir des formations et de bonnes conférences vont faire sortir le monde. Ça va briser l'isolement.

Témoignage 25

Le gouvernement est là pour le bien-être de sa population. Il gère la démocratie, administre. Regarder les refus systématiques qu'il [gouvernement] fait aux idées de l'opposition au Parlement. Juste pour augmenter la prestation vieillesse... c'est non ! Pour moi, cela en dit long... C'est un gouvernement fédéral qui a attaché les personnes âgées avec la prestation de vieillesse autour de 1920. Puis, depuis ce temps-là, c'est comme si vous êtes leurs prestataires et ils décident de vos revenus. Il devra y avoir au moins un indice de qualité de vie qui viendrait transcrire le montant que le gouvernement devrait donner aux personnes âgées. Plus que ça va, plus que votre qualité de vie diminue. Le pouvoir d'achat diminue puis le gouvernement ne bouge pas. Pour moi, ça m'en dit beaucoup sur le gouvernement fédéral.

Ville-Marie

22 mai 2023

Témoignage 1

L'un des problèmes qu'on trouve, c'est la fameuse communication Internet. Tous les organismes, à la Caisse [Desjardins], partout, il faut que tu t'inscrives par Internet. Nous autres, on trouve que c'est malheureux. Puis là, on commence au Témiscamingue à avoir plus de facilité avec Internet. Mais, c'est compliqué selon moi pour certaines personnes d'un certain âge. On n'est pas venu au monde avec ça. Moi, je trouve que c'est le domaine où qu'on devrait avoir plus d'informations et plus de formations pour les personnes âgées.

Témoignage 2

Je fais partie d'un organisme où on demande aux gens un courriel. Il y a 75% des retraités de la santé qui ont un courriel. Qu'est-ce qu'on fait des 25% qui n'ont pas de connaissances [informatiques]. Moi je pense que la plupart des aînées ont la volonté d'apprendre. Mais il y a aussi le temps que ça prend aux aînés pour apprendre. Ce n'est pas tout à fait 100% facile pour l'ensemble. Moi je trouve que, autant au gouvernement, [comme pour] Mon Dossier [Québec ou Canada], tu veux aller voir tes impôts, il faut aller chercher des documents sur Internet. Alors, quant à moi, on est en train de mettre une catégorie de personnes que l'information elle ne se rend pas. Alors, je pense qu'il faut aussi avoir en tête le souci que ces gens-là ont le droit à de l'information et que les papiers existent encore. On peut avoir le souci de ne pas exagérer mais on doit minimalement être capable d'informer ces gens-là. C'est partout, là. Tes assurances, la première chose que tu sais, c'est que t'es numérisé. Puis là, il faut que tu ailles sur l'Internet pour aller chercher ta copie. Organisez-vous pour aller chercher vos affaires. Alors ça, c'est un peu désolant, je trouve, pour la clientèle des aînés. Il y a des coûts associés à ça [pour apprendre]. Par contre, nous, au Comité d'éducation populaire, on peut offrir [des formations] à travers nos petits budgets qu'on reçoit du CISSSAT. Alors, on peut quand même faire la demande et obtenir ça. Et moi je pense que les aînés ont vraiment le goût d'apprendre. Mais, il faut que les gouvernements conservent les deux choix [numérique et papier].

Témoignage 3

Programme nouveaux horizons pour les aînés (PNHA), j'en ai fait beaucoup. Et puis, maintenant, si on va sur le site, on peut s'inscrire pour qu'ils nous avisent d'avance. Le délai de l'ouverture est trop court parce qu'on reste en ruralité. On n'est pas capable souvent d'avoir nos cotations pour l'électricité, de la plomberie et ces choses-là... à temps. Ça arrive puis... il faut demander qu'ils [fonctionnaires responsables du PNHA] étirent un petit peu plus, au lieu de le faire en 5 ou 6 semaines, de le faire en 2 mois. Parfois, ils changent de date de référence en octobre, un moment donné, c'est en juin. C'est parce que si on a besoin d'une cotisation sur l'électricité, il faut trouver un électricien qui va venir sur les lieux. Alors là, si c'est pour venir pour faire une cotisation de 5000 \$, ce n'est pas bien gros. Fait que le gars, il étire ça un peu. Fait que, tout ça mis ensemble, ce n'est pas juste pour nous autres [les aînés du Témiscamingue ou de la ruralité].

Témoignage 4

Quand tu es une personne âgée, à un certain âge, et il faut que tu fasses ça [remplir les formulaires de PNHA]. Tu passes 6 heures là-dessus. On se rendait compte que, des fois, la question avait été répondue et était posée d'une autre manière. Alors, il fallait que je reformule et c'est très ardu. C'est long et c'est lourd. C'est un programme intéressant. Mais les bénévoles, on en a besoin, mais ils se désistent.

Témoignage 5

Je suis sur la Table de concertation pour personnes âgées [du Témiscamingue], ici à Ville-Marie. Dans le fond, les enjeux que moi je trouve... D'abord, la pétition que vous avez commencée, c'est une bonne chose car les revenus des personnes âgées, ça n'a ni queue ni tête, là. Tout augmente. Ça ne suit pas du tout. La pénurie dans les RPA [résidences privées pour aînés]. Et nous, la difficulté qu'on a pour les faire rouler aussi. Parce que là, vu que les services de base ont augmenté, on ne peut pas augmenter les loyers. Un moment donné, on a un plafond d'augmentation. Mais aussi, si on augmente autant que le coût qu'on a besoin, ce sont nos aînés qui ne seront pas capables de vivre à l'intérieur des RPA.

Témoignage 6

C'est un énorme problème de société. Il y a l'enjeu de l'accessibilité à ça [RPA]. C'est un gros enjeu dans tous les sens-là, c'est sûr. Mais, le maintien à domicile est rendu de plus en plus... il évolue avec le temps. À la Table de concertation pour personnes âgées [du Témiscamingue], on a plusieurs chapeaux. Dans le sens qu'il y a le maintien à domicile et les entreprises d'économie sociale. On offre des soins à la maison, c'est-à-dire, leur donner des bains et tout ça, pour aider notre centre de santé [de Ville-Marie]. Mais c'est sûr qu'avec la pénurie de main d'œuvre, c'est une autre histoire. Et ça, un moment donné-là, c'est beau de vivre dans ta maison, mais il y a une fin à quelque part.

Témoignage 7

Moi je ne comprends pas pourquoi le gouvernement n'est pas tellement plus généreux envers les organismes comme les vôtres, surtout pour ce genre de service-là qui va coûter à peu près le tiers que si c'est lui [le centre de santé] qui offre le même service, comme un bain par exemple. Ils [le personnel dans les organismes] sont tout autant formés. Je pense qu'on doit être plus généreux envers les organismes parce que la solution est tellement mieux appliquée, plus simple, que dans la bureaucratie souvent que l'on paye pour des rapports.

Témoignage 8

Pour briser l'isolement, il y a des travailleurs de milieu pour aînés. Nos travailleurs de milieu vont à la maison et disent ce qu'on a comme services. Ils les conseillent et ils les amènent à sortir de la maison. C'est un beau programme qu'il ne faut pas qu'ils lâchent. Nous autres [La Table de concertation pour personnes âgées du Témiscamingue], on a été renouvelé pour 3 ans. Mais, on a eu peur jusqu'à la dernière minute que le renouvellement ne se fasse pas.

Témoignage 9

Quand on fait des activités, il faut aller les [les aînés] chercher. C'est très difficile. C'est difficile aller les chercher. On est parti un comité pour [lutter contre] l'isolement pour faire sortir les personnes dans chaque municipalité. On travaille ça, car il faut les faire sortir. Mais, quand on fait sortir des personnes âgées, ça prend des «nananes» à quelque part. On va dans des cafés-rencontres...

Témoignage 10

Mais, après, est-ce que ça fonctionne ? Parce que je pense qu'il faut casser la première fois et ça, je pense, c'est un défi de plus en plus important. C'est de poursuivre... Comme là, on a fait la tournée des municipalités pour mentionner justement c'est quoi nos services que la Table de concertation [pour personnes âgées du Témiscamingue] offre. Et j'ai validé pour voir s'il y avait des rencontres. Fait que nous, dans le fond, on va se

j'ajoute à ces petits groupes-là qu'il y a dans chaque municipalité et on va inciter les gens à s'y rendre, parce que oui, peut-être, qu'il va falloir qu'on y aille 2 ou 3 fois avec eux-mêmes. Mais, ça va prendre des incitations pour [les faire sortir]. Ça a pris du temps pour mettre les gens en isolement... c'est que les gens avaient de la misère à rester, ils étaient très frustrés. Et là, c'est tout l'inverse. Ils ne veulent plus sortir de la maison. Fait qu'il faut donner une chance tout autant que le temps que ça prit pour le faire [isoler les personnes âgées].

Témoignage 11

J'ai travaillé 37 ans dans le milieu de la santé. Je peux dire, qu'au niveau des aînés, j'ai travaillé dans un CHSLD. Alors, ce que ces gens-là font aujourd'hui, c'est ce que nous, dans les dernières années, on aurait souhaité faire. Puis qu'on ne pouvait plus faire, parce que on était dans les papiers, on était dans des quotas, on était dans des performances qui n'en finissaient plus. Ces gens-là vont à la rencontre des aînés. Ils parlent avec eux-mêmes et ça ne prend pas 2 pages à taper parce que faut que tu rentres telle ou telle cote. Alors, ils font un excellent travail. Puis les gens, ils veulent rester chez eux. C'est unanime, nous en tout cas, à Guigues [St-Bruno-de-Guigues], on a fait un sondage. La priorité des gens est qu'ils veulent rester chez eux. Il y a des études qui ont été faites à Rouyn-Noranda. Le message, c'est quoi ? C'est qu'on veut rester chez nous. Donc, ce qui m'amène par rapport à toi [Sébastien Lemire]. Peut-être que c'est le financement du fédéral qui peut être augmenté dans ce cas-là. Parce que, ces services-là, qu'est-ce qu'on fait quand on n'a pas la capacité dans les RPA? En plus de ça, on a des Maisons pour aînés incapable d'ouvrir. On regarde à Laverlochère, on est pris avec une maison avec des loyers libres quand il y a des gens qui sont en attente. Alors que, c'est sûr que, à Ville-Marie, les gens veulent s'approcher des services. Mais ils ont aussi le désir de rester dans leur village, car leurs racines, c'est le village où ils sont nés. Alors, on comprend qu'il n'y a pas des maisons partout, mais, aujourd'hui, moi je pense que tu restes dans l'est [du Témiscamingue], que tu es né là, quand tu t'en viens ici [Ville-Marie], ce n'est peut-être pas ton premier choix. L'autre problématique qui est vécue, c'est le transport et La Table de concertation [pour personnes âgées du Témiscamingue], a été très créative là-dessus par rapport au transport. Mais, c'est une réalité qu'on vit ici au Témiscamingue, le transport c'est majeur. ---

Témoignage 12

Pour rendre le transport accessible, l'enjeu c'est le financement. Et si on rendait des per diem disponibles. Ce n'est pas un salaire. L'avantage des per diem, c'est que tu n'as pas à le déclarer sur tes impôts. Donc, ça n'a pas d'impact [fiscal] mais c'est au moins un revenu supplémentaire. Est-ce que ça intéresserait les aînés? Est-ce que ça aiderait à la mobilisation? Mais, si on peut avoir un service par les pairs et pour les pairs, ce ne sont pas de gros montants mais, au moins, c'est du bénévolat qui n'est pas une dépense.

Témoignage 13

Moi je veux juste ajouter quelque chose. Je voudrais ajouter qu'actuellement, en CHSLD, c'est rempli. Les gens actuellement qui optent pour le CHSLD, ils n'ont que le choix de s'en aller à Macamic ou de s'en aller à Amos. C'est encore cette problématique-là qu'on vit aujourd'hui. Des parents qui doivent aller visiter leurs parents, ils doivent aller virer jusqu'à... Je pose la question suivante : est-ce que la distance entre Ville-Marie, Rouyn-Noranda et Val d'Or est la même que de Val-d'Or, Rouyn-Noranda et Ville-Marie ? Est-ce que c'est la même distance ? On est la région où les gens voyagent le plus. Ce sont les gens du Témiscamingue qui doivent se déplacer le plus et on nous donne quoi ? 10 cents du kilomètre je pense. Ça ne paye pas l'essence seulement.

Témoignage 14

On a fait des investissements de 42 millions au centre hospitalier de Ville-Marie. On a que des chirurgiens à 2 jours par semaine. Pourquoi on ne rentabilise pas les investissements en diminuant les listes d'attente en région? Pourquoi on ne décentralise pas les services et les expertises? C'est un territoire distinct, le Témiscamingue. Et il serait nécessaire d'avoir des services distincts, surtout pour ceux qui sont les plus fréquents. Il serait normal d'avoir une ressource à temps plein qui soit là. C'est 2h30 se rendent à Val-d'Or ou Amos et il faut revenir. C'est épuisant.

Témoignage 15

Nous, ce qu'on a développé comme transport [service de transport bénévole], c'est de l'accompagnement de transport. Dans le fond, il y a un accompagnateur qui est là avec la personne âgée pour l'aider à aller faire son épicerie ou pour des rendez-vous nécessaires. Mais il ne la laisse pas là. Mais l'accompagnement est nécessaire. Notre budget s'achève et on ne sait pas comment qu'on va pouvoir faire survivre cet accompagnement-là ? Il y a vraiment beaucoup de demandes. Faire des regroupements, planifier les horaires en fonction... [des rendez-vous et des lieux de résidence des patients]. Mais je ne pense pas que ça existe un logiciel [qui pourrait gérer ça]. Mais ça déjà été demandé au CISSSAT de regrouper les horaires. Mais ça doit être extrêmement compliqué à faire.

Témoignage 16

Moi je pense que les gens du Témiscamingue, par rapport à certaines affaires, comme la maladie ou d'autres choses, les gens n'apprécient pas que les autres le sachent dans le village.

Témoignage 17

Juste pour renchérir. Quand on a une opération et qu'on doit être là-bas [à Val-d'Or] pour 7h30, à quelle heure doit-on se lever et partir [du Témiscamingue] ? C'est problématique-là si on est obligé de dormir là-bas. Ce qui veut dire 200 \$ de plus. Ce sont des dépenses de plus, parfois imprévues. Quand tu as de l'argent, ça va. Mais, qu'est-ce que tu fais quand tu n'en as pas ? C'est un problème. Est-ce qu'il pourrait y avoir une réflexion que les meilleures cases horaires soient gardées pour des gens qui sont à distance ? Dans la gestion d'un territoire large et peu densément peuplé comme le nôtre, c'est une réflexion qui serait à faire. Que le créneau de 11h00 à 14h00 soit davantage réservé [aux citoyens qui proviennent d'Abitibi-Ouest ou du Témiscamingue].

Témoignage 18

Est-ce qu'il n'y aurait pas lieu de... au niveau du public, quand tu travailles pour une organisation et que tu fais de la route, on te paye ton kilométrage? Il est aujourd'hui entre 60 et 70 cents le kilomètre. Vous disiez auparavant que les organisations dédommageaient les gens à 10 cents le kilomètre. Ça n'a juste pas de bon sens. Est-ce que vous pouvez aller à l'autre bout [dans les ministères] et reparler de ça avec les gens concernés [responsables des ministères] et donner au moins l'argent que ça prend pour [dédommager] les gens qui en ont de besoin? Pourquoi quand tu travailles pour le gouvernement, on t'en donne et celui qui en a besoin, on lui en donne peu?

Témoignage 19

Je veux juste souligner qu'un des problèmes qu'on a, c'est la relève. On a beaucoup de personnes âgées et qui travaillent bénévolement. Mais ce sont toujours les mêmes. Il n'y a pas de relève. La pandémie nous a nuit avec ça. Puis, après ça, maintenant c'est difficile. La relève est insuffisante.

Témoignage 20

Chez les gens de 50 ans et plus et peut-être un peu avant, il y a beaucoup de social qui a pris la place. Ils sont dans beaucoup de choses. Donc, on dirait que les besoins ont changé. Par contre, ce n'est pas la relève qu'on n'a pas, c'est la demande à ces gens-là qu'on ne fait pas. Il y en a des gens qui veulent s'impliquer, mais ils ne veulent pas mener. Ils ne veulent pas les premières journées être pris à gérer un paquet d'affaires. Mais, se trouver des gens pour rendre quelque chose possible, il y en a si on les aborde. Les bénévoles d'hier sont les bénévoles d'aujourd'hui. Les gens qui ont fait du bénévolat dans leur vie, ils sont rendus aînés et ils en font encore. La réflexion, c'est à ce niveau : comment fait-on pour aller chercher de nouveaux bénévoles quand on a la chance d'approcher des gens?

Témoignage 21

J'ai 45 ans. Je vieillis. La pancarte est là, je la vois. Elle est là. Et je m'aperçois vraiment que ma mère est une aînée. Ma génération, on le remarque. À 45 ans, le temps passe vite. La vie passe vite. Ça s'en vient, je suis le prochain. Est-ce que ma génération peut commencer à faire des activités avec les aînés dans les clubs de l'âge d'or ? Amenez vos enfants dans vos activités. C'est comme si une génération devait se préparer à l'avance. C'est comme si votre génération devait préparer la suivante à mener leurs propres combats pour éviter de se retrouver dans les mêmes situations que vous vivez aujourd'hui à vous battre pour obtenir des services.

Témoignage 22

Je pense que notre génération n'ose pas demander à nos enfants. Je pense qu'on n'ose pas non plus, en tant que personnes aînées, demander de l'aide à la génération suivante. Je pense qu'il faut accepter de les déranger.

Témoignage 23

Je reviens sur l'importance d'être actif. [Travailler après la retraite] c'est un gain pour la santé. C'est un gain pour la motivation, la qualité de vie, etc. Le fait d'avoir un revenu supplémentaire augmente cette qualité de vie. Ça permet d'acheter des légumes de meilleure qualité, ce qui améliore la santé, de s'offrir des loisirs, de pouvoir s'acheter un vélo, par exemple, pour garder la forme. Tout ça constitue des avantages exponentiels. Pour la société aussi, car il y a des bénéfiques : une personne expérimentée sur le marché du travail, qui connaît les machines, la dynamique de l'entreprise, et qui peut travailler avec un horaire très flexible, 2 ou 3 fois par semaine, à raison de 4 ou 5 heures, pourrait transmettre ses connaissances dans l'entreprise. Pourquoi ne pas offrir des conditions facilitantes aux aînés pour leur permettre de générer des revenus d'appoint et de contribuer dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre ?

Témoignage 24

Je veux revenir sur les rendez-vous [médicaux]. Je trouve que ceux qui donnent les rendez-vous devraient connaître un peu les distances à parcourir. Ils devraient savoir à qui ils parlent et d'où vient la personne [en région]. Malheureusement, souvent, je pense que c'est la communication qui manque. Plus que la communication, c'est même de la négligence. Comment peut-on s'assurer que l'organisation en tienne

compte? Car ça peut faire une différence au niveau des coûts en termes d'argent et d'énergie humaine. Il faut axer les services en fonction du lieu de résidence.

Témoignage 25

Qu'est-ce qu'on peut faire pour stimuler le bénévolat ? S'il y avait quelque chose comme un système pour calculer des heures. À la fin de l'année [fiscale], il y aurait un formulaire et des organismes accrédités pourraient le remplir. Quand le gouvernement reçoit l'ensemble [de ces formulaires], chaque année, il pourrait évaluer et offrir, par exemple, 10 millions de dollars aux personnes bénévoles. On pourrait calculer ça au prorata, et les gens recevraient quelques centaines de dollars en crédit d'impôt. Ce serait une façon de stimuler le bénévolat et d'attirer de nouvelles personnes. Ça pourrait même être considéré comme un don du gouvernement pour ceux qui font du bénévolat. Parce que, c'est vrai, ce sont toujours les mêmes qui font du bénévolat. Ça donnerait la chance de recruter de nouveaux bénévoles.

Témoignage 26

On a centralisé les choses. Dans les années quatre-vingt, on a dit qu'il y avait trop de municipalités. On les a regroupées, et beaucoup de gens ont cessé de s'organiser, car ils se sentaient désormais en ville, dans des quartiers de ville. Donc, ils ont perdu l'intérêt de s'impliquer, pour toutes sortes de raisons. Ça fait que les gens ne se parlent plus aujourd'hui. On sent qu'aujourd'hui, il y a un grand intérêt à redonner... à décentraliser, pour que les choses reviennent aux habitants. Nous sommes capables de nous occuper de ce qui nous concerne chez nous. De regarder ce dont chaque région a besoin. C'est ce que nous avons avant, mais on l'a perdu avec le temps.

Témoignage 27

Vous parlez du crédit d'impôt. Il y a un bon crédit d'impôt qui est remboursable. Je passe mon temps à en parler et il est remboursable. Tu n'as pas besoin d'avoir de l'argent au gouvernement. C'est pour le maintien à domicile. Cela couvre 36 % des dépenses, ce qui permet de rester à la maison. Mais ce n'est pas tout le monde qui est admissible, malheureusement. De plus, les soins à domicile, c'est 24 heures par jour. Après les services, c'est la famille qui doit prendre la relève.